

N° 147

Septembre 2018

# Le Lien

du Centre Généalogique du Finistère



Trimestriel



Allain Guianvarc'h, co-fondateur du CGF - L'énigme des deux Savin enfin résolue  
Michel et Joseph Le Queffelec, fondateurs de la Nouvelle-Orléans - Comment écrire  
la vie de ses ancêtres - Qui a tué Nelson ? - Louis Lesteven, le bookmaker assassin  
Recherches dans l'intérêt des familles - L'actualité des archives - L'actualité des  
libraires - Comment insérer des photos dans *RECIF* - Entraide - Questions - Réponses

# CENTRE GÉNÉALOGIQUE DU FINISTÈRE

Siège social : Salle municipale, Rue du Commandant-Tissot, 29200 BREST.  
Tél. : 02 98 44 00 64 Courriel : cg29@cgf.bzh

Association régie par la loi de 1901, fondée en 1979.  
Membre de la Fédération Française de Généalogie, association déclarée d'utilité publique : [www.genefede.eu](http://www.genefede.eu)  
et de l'Union Généalogique de la Bretagne Historique  
SIRET n° 33855659000028

Site général du CGF et des bases informatiques (Généabank) : <http://cgf-bzh.fr> <http://recif2.cgf.bzh>  
Membres fondateurs : Allain GUIANVARC'H (+), Denise FOULON (+), André-Jean JOGUET, Marie PERSON (+)

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Président :** Jean François PELLAN (M, 2022). Courriel : [jf.pellan@orange.fr](mailto:jf.pellan@orange.fr)  
**Vice-présidents :** André LE GOFF (B, 2022) et les Présidents d'Antennes, membres de droit : Michel DUROSE (B), Thierry NOIREL (M), Christian BOLZER (Q).  
**Secrétaire :** Thierry MARTIN (B, 2020). Secrétaire-adjoint : Didier LE LAN (Q), membre de droit de l'antenne de Quimper).  
**Trésoriers :** Alain GAUDÉ (M, 2022) - Marcel JACOB (M, membre de droit, trésorier de l'antenne de Morlaix)  
**Membres :** BREST : Véronique GUENEGUES (secrétaire), Corinne TOUZE (trésorière), Dominique PODEUR (2022), André KERVAREC (2020), Bernard LE GOUIL (2024), Philippe LEONI (2024).  
MORLAIX : Yvonne FLOCH (secrétaire), Pierre ROUDAUT (2020), Bernard AUDIGOU (2024).  
QUIMPER : Didier LE LAN (secrétaire), Nathalie GUILLOU (trésorière), Hervé LE BOT (2024), Maryvonne SCOARNEC (2020), Jean TOULHOAT (2020), Danielle TANGUY (2020), Philippe PIRON (2024), Maryvonne TYMEN (2024), Pierrick CHUTO (2022), Jean-Yves BARVEC (2022).  
*(Les dates indiquent l'année où le mandat du membre du CA est renouvelable)*

ANTENNES	PERMANENCES	PRESIDENTS	SECRETAIRES	CHARGES DE COMPTES
<b>BREST (B)</b>	Jeudi et samedi, 9 h-12 h et 14 h-18 h, Nocturne 3ème vendredi du mois, 19-22h rue Commandant Tissot, BREST Tél. 02 98 44 00 64 Courriel : <a href="mailto:cgfbrest@wanadoo.fr">cgfbrest@wanadoo.fr</a>  CROZON : Maison du Temps Libre - Salle n° 3 lundi 20 – 22 h, mardi 14h-16h 30 et jeudi 9h-12h.	Michel DUROSE	Véronique GUENEGUES	Corinne TOUZE
<b>MORLAIX (M)</b>	Lundi, mercredi et vendredi, 14 h-18 h Ancien Lycée Tristan Corbière, Place Onésime Krebel, 29600 MORLAIX Tel. 02 98 63 81 26 Courriel : <a href="mailto:CGFMX@wanadoo.fr">CGFMX@wanadoo.fr</a>	Thierry NOIREL	Yvonne FLOCH	Marcel JACOB
<b>QUIMPER (Q)</b>	Du mercredi au samedi : 8h30 à 18h 4, rue Félix Le Dantec (Zone de Creac'h Gwen) 29000 QUIMPER Tel : 02 98 64 29 82 Courriel : <a href="mailto:cgf-quimper@orange.fr">cgf-quimper@orange.fr</a>  Annexe CGF QUIMPER : Maison de retraite Tal ar Mor, 6 rue St Melaine 29350 MOËLAN SUR MER Tel : 02.98.96.50.74 Courriel : <a href="mailto:cgfmoelan@orange.fr">cgfmoelan@orange.fr</a> Permanences: jeudi 10-17 h	Christian BOLZER	Didier LE LAN	Nathalie GUILLOU

### Commission informatique :

BREST : Dominique PODEUR ; MORLAIX : Pierre ROUDAUT et Jean-Pierre HERVET  
QUIMPER : Claude HEMON (fichier adhérents), Robert MARHIC, Hervé LE BOT.  
Responsable pour la protection des données personnelles : Thierry MARTIN  
Administrateurs du forum Internet : Céline CREN et Eric MENEZ.

Pour 2018 : Cotation individuelle : 25 € - Cotation couple / duo 43 € - Abonnement adhérent : 18 € - Abonnement extérieur (non adhérent) : 29 €  
Cotation individuelle + abonnement pour un an (4 n°) : 43 €\* - Cotation couple / duo + abonnement pour un an (4 n°) : 60 €\*.  
\* dont 1,25 € pour la Fédération Française de Généalogie et 0,20 € pour l'Union Généalogique de la Bretagne Historique  
Ce paiement de 43 € ou de 60 € vous permet de recevoir vos codes d'accès personnalisés pour consulter gratuitement, via Internet, la base du CGF, riche de 9 551 364 relevés d'actes. Il permet aussi l'accès aux bases informatiques dans nos locaux.  
Droit d'entrée (exigible la 1<sup>ère</sup> année d'inscription) : 20 €. Le numéro du LIEN, port non compris : 8 €.

Toute demande d'insertion dans *LE LIEN* est à transmettre aux membres du Comité de Rédaction  
(BREST : Carl RAULT, [cg29@cgf.asso.fr](mailto:cg29@cgf.asso.fr) ; QUIMPER : Christian BOLZER, [bolzer.christian@wanadoo.fr](mailto:bolzer.christian@wanadoo.fr))  
ou à adresser à : Jean François PELLAN, 51 rue Saint-Guénal, 29400 LANDIVISIAU. Courriel : [jf.pellan@orange.fr](mailto:jf.pellan@orange.fr)

Les questions, réponses, demandes d'entraide sont à adresser à [cg29@cgf.bzh](mailto:cg29@cgf.bzh)

Impression : Bureau 2000, Plougastel-Daoulas  
Tirage de ce n° 147, septembre 2018 : 5 075 exemplaires  
Directeur de la Publication du LIEN : Jean François PELLAN  
CPPAP n° 0523 G 88054

## Sommaire du LIEN n° 147

- \* Sommaire et éditorial p. 1
- \* L'actualité des libraires p. 2
- \* L'actualité des Archives p. 4
- \* Allain Guianvarc'h, co-fondateur du CGF, par Gilles Menez p. 5
- L'énigme des deux Savin enfin résolue, par André Kervarec p. 13
- Michel et Joseph Le Queffelec, pilotes de Brest, fondateurs de la Louisiane, par Yves Queffelec p. 19
- Qui a tué Nelson ? Est-ce le Landivisien Férec, qui commandait la mousqueterie ? par François Abjean p. 34
- Comment écrire l'histoire de ses ancêtres, par Pierrick Chuto p. 42
- Faits divers, faits d'hier : Louis Lesteven, le bookmaker assassin, par Carl Rault p. 45
- Pratique : comment mettre en place des photos de famille dans RECIF, par Jean François Pellan p. 53
- Recherches dans l'intérêt des familles, par Carl Rault p. 56

*Page 1 de couverture :*  
La basilique du Folgoët  
(Photo Jean François Pellan)

*Page 2 de couverture :*  
L'organigramme du CGF

*Page 3 de couverture :*  
L'UGBH et ses revues.

*Page 4 de couverture :*  
Carte des paroisses et trèves avant 1789.

*Le supplément "Le cahier bleu"  
est inséré dans cette revue.*

Tous droits de reproduction réservés.  
Les articles publiés dans *LE LIEN* n'engagent  
que la responsabilité de leurs auteurs.

## LE MOT DU PRESIDENT

### Vers une nouvelle étape pour le CGF

Des grands manœuvres informatiques viennent de démarrer au CGF en septembre. Nous venons de traiter avec un nouveau prestataire concernant notre serveur. Jusqu'à présent, nous étions hébergés par OVH, sur un disque mutualisé. Force est de constater que nous avons eu quelques déboires avec cette société, qui, en cas de dysfonctionnement, rejetait toujours les problèmes comme n'étant pas de son fait. En outre, il était quasiment impossible d'avoir un responsable pour obtenir des explications. Le souhait de mettre en ligne des photos d'actes nous a imposé de trouver une autre solution technique. Nous allons donc être hébergés sur un serveur de la société SAFEQ, dans un "data center" se trouvant à Brest. Nous occuperons un espace de cinq téra octets sur un disque non partagé, entièrement dédié à nos applications.

Les transferts de toutes nos bases ainsi que de nos photos, dont le volume est impressionnant, a été effectué en septembre et les tests sont en cours. Ce n'est qu'après ces tests que l'arrêt des consultations sur l'ancien serveur s'arrêtera. Le routage vers le nouveau serveur sera effectif au même moment, mais tout sera transparent pour nos adhérents, qui n'auront donc aucune nouvelle adresse à rentrer.

Les photos qui auront été entrées sur le nouveau serveur ne seront pas consultables immédiatement car il va falloir que nos informaticiens fassent le nécessaire pour les lier à notre base de données. C'est un travail qui va certainement être relativement long. Deux cas vont devoir être envisagés :

- Si lors de la saisie récente d'acte, il a pu être indiqué dans le relevé, soit le permalien, soit l'adresse de notre photo, l'accès à celle-ci pourra alors être immédiat.

- Si l'on se trouve en présence de relevés qui ont été réalisés depuis des années, les permaliens n'existaient pas et nos travaux étaient souvent effectués à partir des originaux et non de photos. Nous avons dû d'ailleurs attribuer, depuis, une cote spéciale CGF à toutes nos photos. Faute d'avoir ces informations dans nos relevés actuels, il ne sera donc possible que de faire un renvoi sur la première cote d'une photo d'une année. Ce ne sera ni plus ni moins que ce qui se passe actuellement avec les photos dans les services d'archives, qui nécessitent quelques manipulations pour arriver sur la bonne vue. Vous noterez avec intérêt que la plupart de nos photos ont été effectuées en mairie. La série communale est la seule à être à jour au point de vue des mentions marginales, ce qui sera un avantage certain par rapport aux photos issues de la série départementale.

Ce souhait de pouvoir consulter nos photos en ligne a imposé une réforme complète de la base GAEL2, qui rassemble toutes les données accessibles à partir de la base de consultation qu'est RECIF2. Toutes les données nécessaires à une saisie complète ont été revues pour chaque type d'acte, avec notamment la saisie du numéro de l'acte (ce qui n'était pas le cas autrefois), le permalien s'il existe, ou l'index de la photo CGF, et bien d'autres renseignements qui n'étaient pas vraiment pris en compte ou inexploitable par la suite. Cette refonte de GAEL2 est menée en parallèle avec le transfert sur le nouveau serveur et nous espérons maintenant que tout pourra fonctionner vers la fin de cette année, car ce n'est qu'à partir de ce moment que vous pourrez vraiment découvrir les changements.

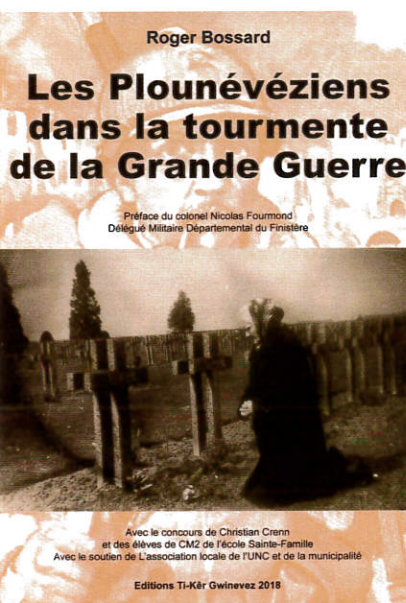
Dans le présent numéro, vous allez pouvoir trouver le bulletin de réinscription à notre association. Vous noterez une augmentation de un Euro par rapport à l'an dernier. Celle-ci a été votée par le conseil d'administration pour faire face au surcoût du nouveau serveur. Certains pensent que la généalogie devrait être gratuite. Rien ne l'est véritablement et quand cela apparaît ainsi, c'est soit payé par les impôts, soit par la publicité. Nous allons, par rapport à l'an dernier, vous offrir beaucoup mieux, finalement pour le coût supplémentaire d'un timbre poste.

Jean François Pellan

# L'actualité des libraires

## **Les Plounévèziens dans la tourmente de la Grande Guerre, par Roger Bossard**

Editions Ti-Kêr Gwinevez 2018  
ISBN : 9782956412908



Aucune commune de France n'a été épargnée par la Grande Guerre et chaque commune a perdu un nombre plus ou moins important de ses enfants. Plounévez-Lochrist n'y fait pas exception, mais toutes les communes n'ont pas eu la chance en ce centenaire d'avoir un passionné d'histoire et de généalogie pour entreprendre l'histoire de ceux qui ont laissé leurs vies au Champ d'honneur.

Roger Bossard nous décrit Plounévez à la veille de la déclaration de la guerre, de la moisson qu'il va falloir faire alors que la pluie alterne avec le soleil.

Lors de la dernière messe du 2 août, le recteur reconforte les paroissiens et les soldats, les premiers mobilisés prennent le train. Les premiers réfugiés belges et français du nord du pays arrivent à Plounévez ainsi que les nouvelles des premiers tués. Vingt-cinq perdront la vie en ce début de conflit. L'installation dans la guerre au cours de l'année 1915 va apporter son lot de soucis avec les réquisitions, les difficultés de faire la moisson, les opérations de collecte d'or et enfin les premiers permissionnaires. Quarante soldats auront perdu la vie au cours de cette seconde année de guerre.

La troisième année est celle de la bataille de Verdun, qui a duré 300 jours et 300 nuits. En cette année 2016, à Plounévez, la vie continue avec une épidémie de rougeole, l'arrivée de nouveaux réfugiés et bien sûr les annonces des soldats qui ont perdu la vie.

La population est entre inquiétude et défaitisme au cours de l'année 1917. Les armées sont enlisées dans les tranchées, l'offensive du Chemin des Dames a débuté en avril, les premières mutineries éclatent, mais Pétain a suspendu les offensives inutiles et la Russie a basculé dans la révolution.

Les soldats plounévèziens morts au cours de cette année seront pourtant moins nombreux. La vie continue vaillamment que vaillamment dans ce petit bourg du Léon. Le maire, subissant le contrecoup de la disparition de son fils, décède tandis que la grippe espagnole fait des ravages parmi les soldats américains stationnés à Brest. La maladie va s'étendre jusque dans les campagnes. La commune va encore perdre quarante de ses enfants en cette dernière année de guerre. Chaque disparu fait l'objet, année par année, d'une fiche relatant ses date et lieu de naissance, sa filiation, son lieu d'inhumation s'il est connu, ses éventuelles citations.

De nombreuses photos illustrent ce livre. Certains soldats, ayant été capturés, ont échappé à la mort. Une liste de ceux-ci est fournie

avec l'indication de leur devenir.

Notons enfin des illustrations de qualité dans ce très bel ouvrage qui mériterait d'être primé par la Mission du Centenaire.

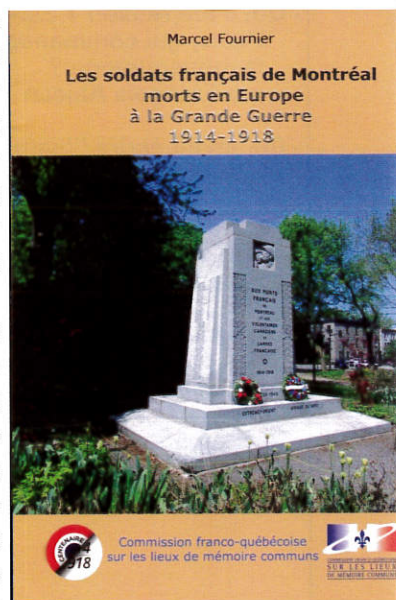
## **Les soldats français de Montréal morts en Europe à la Grande Guerre, 1914-1918, par Marcel Fournier**

Editeur : Commission franco-québécoise  
sur les lieux de mémoire communs  
ISBN : 97829817000315

Avec ce livre, nous ne quittons pas la Grande Guerre, mais nous traversons l'Atlantique, car les Bretons sont partout dans le monde et ceux établis à Montréal ont dû répondre comme tous les Français à l'appel aux armes, lancé par le gouvernement, pour défendre la mère patrie.

Cent six Français, dont quatre vingt cinq de la France métropolitaine, sont inscrits sur le Monument aux Morts qui a été érigé par le Souvenir français en 1931. La recherche des noms a révélé que sept Finistériens y figurent. Ils représentent pratiquement la moitié de tous les Bretons (7 sur 15) et 8,22% des

Français dits de la métropole. Chaque soldat de cet ouvrage a fait l'objet d'une fiche fort détaillée. Pour certains, il est indiqué si le soldat a laissé de la descendance au Canada, ce qui ouvre un champ de recherche fort intéressant pour les généalogistes.



## **Cap Caval – Juillet 2018 – n° 40.**

La belle revue bigoudène vient de faire paraître son numéro d'été, attendu toujours avec impatience en raison de la richesse des ses articles.

La photo de Jean d'Ormesson publiée en page 8 était pour le moins intrigante. La raison en est qu'il occupait le fauteuil n° XII à l'Académie française, lequel a été, certes celui de Jules Romain, d'Abel Bonnard, de Charles le Goffic, mais aussi celui du comte Louis de Carné, natif de Quimper, très lié au Pays bigouden, mais dont la postérité est maintenant bien parcimonieuse.

Ce numéro nous révèle que le plus ancien cimetière chrétien de Bretagne se trouve à Saint-Urnel en Plomeur. Il est dit le "cimetière des sables" car se trouvant dans une dune. Fouillé au départ par du Châtelier, il le qualifia de nécropole, contenant des restes de Gaulois. Les progrès de la science ont montré qu'il était, en fait, de l'époque du Haut-Moyen-âge.

LA REVUE DU PAYS BIGOUDEN - N° 40

**CAPCAVAL**



ATRIUMS • HISTOIRE • NATURE • ART  
Le cimetière des sables de Saint-Grozel à Plomour  
Quand une bande de voleurs désolait le Pays bigouden  
L'odyssée du capitaine John Ryan sous l'Occupation  
Association du Patrimoine de Plozan / 21 ans de la  
Les Salons d'art Contemporain du Guirven

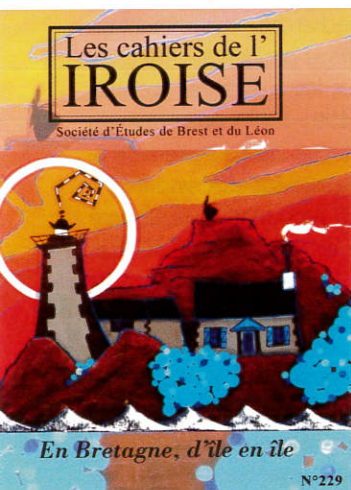
Annick Le Douget, avec le talent qu'on lui connaît, relate l'histoire d'une bande de voleurs qui, du temps de Louis-Philippe, a terrorisé le haut Pays bigouden. Les convaincus de vol seront condamnés à dix ans de réclusion.

Pendant la Seconde guerre mondiale, quand on est un pilote américain dont l'avion a été abattu, comment échapper à l'occupant allemand ? Yves Blanchard nous raconte une histoire à peine croyable, celle du Capitaine John Ryan qui, grâce à la complicité de nombreux Bigoudens, a réussi à s'échapper. C'est ce que l'on apprendra, plus en

détail, lors de la livraison du prochain numéro !

**Les Cahiers de l'Iroise**  
**En Bretagne, d'île en île**  
Avril, mai juin 2018, n° 229

Une fois de plus, on ne peut qu'être admiratif de la richesse des articles contenus dans le dernier numéro des *Cahiers de l'Iroise*. Les articles proposés par la Société d'Études de Brest et du Léon ne se cantonnent pas au Léon et débordent largement le territoire proche de la région brestoïse.



Jean-Christophe Richou nous fait découvrir l'histoire du phare de l'île noire, qui est planté sur un îlot dans la baie de Morlaix, mais aussi celle de ses gardiens, dont l'un décèdera pour avoir glissé dans les marches particulièrement glissantes.

Eric Auphan nous conte l'entrée en résistance sur un siècle des îles du Ponant. Le généalogiste appréciera particulièrement de découvrir la liste des 124 Sénans qui ont rejoint la France Libre en juin 1940 à Londres.

Jeremi Kostiou nous livre des témoignages inédits de la seconde guerre mondiale à l'Île-de-Batz.

L'île de Sein avait fait l'objet en 1881 d'une excursion. Celle-ci avait valu une médaille en argent pour commémorer la petite aventure arrivée à quelques archéologues à l'occasion du congrès archéologique de Vannes de cette année là.

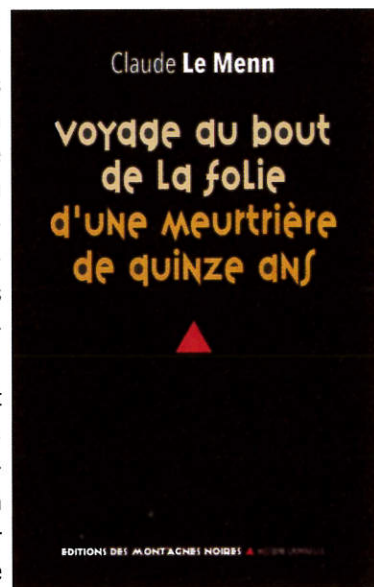
Ouessant a été la première station maritime française de télégraphie sans fil. Cette île fut, en effet, le théâtre privilégié d'une des expériences les plus concluantes et les plus durables dans ce domaine grâce à Camille Tissot, officier de marine, né à Brest en 1868, ainsi que le relate Benoît Quinquis dans un article très fouillé.

Bernard Boudic nous fait découvrir le chantier naval de Tibidy, près de l'Hôpital-Camfrout, mais surtout la vie de Prosper Michel de Mougou et de sa famille, qui est d'un réel intérêt généalogique par les informations qui sont délivrées.

**Voyage au bout de la folie**  
**d'une meurtrière de 15 ans,**  
par Claude Le Menn  
Editions des Montagnes Noires  
ISBN : 9791097073244

En 1865, la famille d'un professeur du collège de Lesneven eut à subir une horrible tragédie : le meurtre, dans des conditions atroces, de trois enfants en bas âge dont la tombe est encore visible au cimetière communal. Qui aurait pu imaginer qu'une jeune domestique bretonne de quinze ans, pieuse et apparemment dévouée, commettrait les pires horreurs, à Lesneven, en ce mois de novembre ?

L'histoire de ce drame, parfaitement authentique, et de la jeune meurtrière, Marie Françoise Bougaran, une adolescente originaire de Plabennec, qui finira ses jours en Guyane, permet de revisiter bien des aspects de la vie en Bretagne sous le Second Empire.

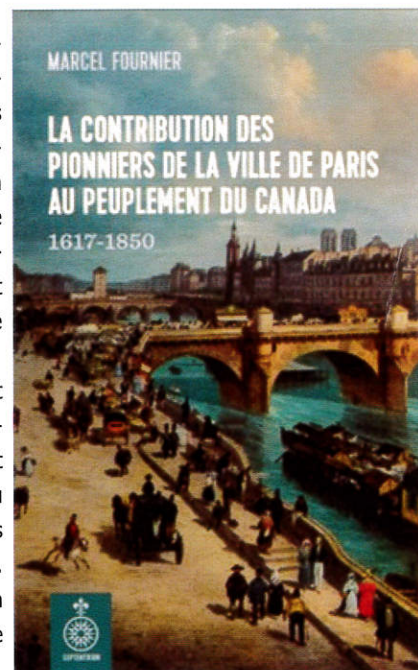


**Contribution des Pionniers de la ville de Paris**  
**au peuplement du Canada : 1617 - 1850,**  
par Marcel Fournier.  
Éditions Septentrion. ISBN : 978-2-894448-973-4

À l'époque de la Nouvelle-France, les Parisiens ne représentent qu'un vingtième des habitants d'une France alors largement rurale. Siège de l'administration royale, la capitale exercera sur le peuplement de la colonie laurentienne une influence que l'on peut estimer de cinq à six fois supérieure à cette proportion.

L'information dont on disposait jusqu'à présent sur les colons parisiens était assez déficiente, du fait de l'incalculable perte au fil du temps de presque tous les registres paroissiaux du Paris intra-muros. Marcel Fournier vient ici combler en partie une importante lacune que connaissent bien les chercheurs.

L'auteur ne se limite pas seulement à la constitution d'un répertoire biographique. Après le survol de la riche histoire de Paris, il s'attarde sur les lieux ayant un lien historique avec le Québec, ce qui inclut rues, places, églises et autres monuments. Ce livre constitue donc un véritable guide historico-touristique de la capitale française en plus d'être une source inédite sur plus de neuf cents ancêtres d'origine parisienne.



# L'actualité des Archives

## Archives du Finistère : disparition de Jacques Charpy

De 1959 à 1973, Jacques Charpy a dirigé les Archives départementales du Finistère. Il est décédé jeudi 7 juin dernier, à l'âge de quatre-vingt onze ans.

Né à Saint-Lô le 2 novembre 1926, Jacques Charpy est diplômé de l'École des chartes en 1951 avec une thèse sur Les haras d'Ancien Régime et l'élevage du cheval en Bretagne (1666-1790). Il est alors nommé, à vingt-quatre ans, conservateur des Archives de l'Afrique occidentale française à Dakar, avec la mission d'y refonder un véritable service.



Revenu en France en 1959, c'est en Bretagne que se déroule la suite de sa carrière, d'abord comme directeur des services d'archives du Finistère puis comme directeur des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, où il est nommé en 1973 et qu'il quittera au moment de la retraite, en 1991.

Dans le Finistère, où il entre en fonction le 10 mai 1959, il commence par une remise en ordre matérielle de toutes les collections du dépôt, prélude à l'établissement de la série W, encore nouvelle,

réservée aux versements administratifs postérieurs à 1940.

Il fait face aux effets des transformations, modernisations et concentrations des services administratifs qui ont pour conséquence le versement aux Archives départementales de masses considérables de documents "qu'il fallut souvent aller quérir sur place" selon ses propres termes. Il entreprend également des tournées systématiques, toujours avec son personnel, afin de regrouper aux Archives départementales les archives notariales, et la quasi-totalité des documents jusqu'alors conservés dans les presbytères et les sacristies. Il visite les communes où il se déplace régulièrement, au point de les avoir toutes contrôlées entre 1959 et 1967.

Là aussi il parvient à faire réintégrer aux Archives départementales de nombreux documents qu'il place dans leur fonds d'origine, mais aussi à obtenir des dépôts d'archives communales. Le tableau sur la situation des archives dans les communes, qu'il adresse en 1965 aux Archives de France, avant l'instauration de la fameuse loi de 1970 sur le dépôt des archives historiques des communes, témoigne de son action dans le département. Pour les archives privées on lui doit notamment, en 1965, l'arrivée des archives de Kernuz.

Il s'attelle aussi à la mise au net de nombreuses séries d'archives anciennes et modernes, contrôlant les articles, corrigeant les répertoires et les inventaires, en publiant de nouveau. Il prépare ainsi patiemment un guide des Archives, qu'il publiera en 1973, alors qu'il s'apprête à rejoindre les Archives d'Ille et Vilaine.

Il assistera à la mise en place du collège universitaire à Brest, qu'il accompagnera en organisant la consultation des archives conservées à Quimper dans la salle de lecture des archives municipales de Brest. Le département a très vite mis en chantier la construction d'une annexe des Archives départementales au Bouguen, à proximité des nouveaux locaux de l'Université. Cette annexe, dirigée par Chantal Daniel, a accueilli des générations de chercheurs et d'étudiants.

Dans ses fonctions successives, il laisse le souvenir d'un archiviste soucieux de modernisation et engagé dans la conservation et la diffusion des archives à tous les publics : il crée à Rennes le service éducatif des Archives départementales, des ateliers de reliure, de restauration, de microfilmage et de photographie, et contribue à fonder plusieurs services d'archives communaux.

Outre de nombreux instruments de recherche - notamment un précieux *Répertoire des archives de l'Afrique occidentale française* (7 volumes publiés entre 1954 et 1958) -, les guides des Archives du Finistère (1973) et de l'Ille-et-Vilaine (1991-1994), on lui doit des travaux importants sur l'histoire de la Bretagne, qu'il a également illustrée par son implication dans de nombreuses sociétés savantes.

Il a été président de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne de 1975 à 1990 et président de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine de 1992 à 1994. Un volume de *Charpiana* lui avait d'ailleurs été offert lors de son départ à la retraite, sous l'égide de la Fédération des sociétés savantes de Bretagne. Jacques Charpy était chevalier de la Légion d'honneur, commandeur du Mérite, chevalier des Palmes académiques, commandeur des Arts et Lettres et officier de l'ordre du Mérite du Sénégal.



Source : Article des Archives départementales

## Histoire d'entreprendre : trois nouveaux inventaires en ligne

Dans le cadre de son stage de fin d'études à l'Université d'Angers, Justine Baranger a étudié et classé, aux Archives du Finistère, trois fonds d'entreprises maritimes (conserveries de Saint-Guérolé-Penmarc'h, conserverie Béziers et coopérative L'Abeille), qui viennent enrichir la thématique "Histoire d'entreprendre".

On pourra lire un article très intéressant sur ces conserveries, sur le site des AD29 à l'adresse suivante :

<http://www.archives-finistere.fr/blog/histoire-dentreprendre-trois-nouveaux-inventaires-en-ligne>

A consulter également aux AD 29 :

<http://www.archives-finistere.fr/histoire-dentreprendre-le-monde-du-travail-en-finist%C3%A8re-%C3%A0-travers-les-archives>

Source : AD29

# Allain Guianvarc'h, fondateur du Centre Généalogique du Finistère

par Gilles MENEZ, CGF n° 8.

Cette année 2018 est celle du centenaire de la naissance d'Allain Guianvarc'h. Il a été à l'origine de la création du Centre Généalogique du Finistère et son moteur durant de très nombreuses années. L'association lui doit beaucoup, et l'évocation de sa vie dans ce bulletin est un hommage à sa mémoire.

## Sa jeunesse

C'est en plein bourg du Folgoët qu'Allain Guianvarc'h voit le jour le 28 juin 1918. Son père, Goulven, et sa mère, Jeanne-Louise Refloc'h, tous deux âgés de vingt-huit ans, mariés le 21 juillet 1915 au Folgoët, ont déjà une fille, Alexandrine, vingt mois.

Il est baptisé le lendemain dans la basilique, toute proche de la maison familiale où vit aussi sa grand-mère maternelle. Le rez-de-chaussée est occupé par un petit commerce de vin servi les jours de foire, de bonbons et de fruits tenu par sa mère. Son

père est un modeste ouvrier, employé à l'usine de teillage de lin proche de la gare locale. La famille prend ses repas à l'étage de la maison. De nombreux frères et sœurs viennent rapidement agrandir le cercle familial.

Allain, bercé par la langue bretonne, reçoit sa première instruction à l'école privée de sa commune. Au cours de ses vacances d'été il est placé chez un oncle pour garder les vaches.

À la suite du passage dans sa famille de l'abbé Bazin, chargé de recruter des enfants pauvres dans les familles nombreuses, et avec l'accord du recteur, Allain quitte le Folgoët à dix ans.



Enfants autour du calvaire du Folgoët



La famille Guianvarc'h vers 1929

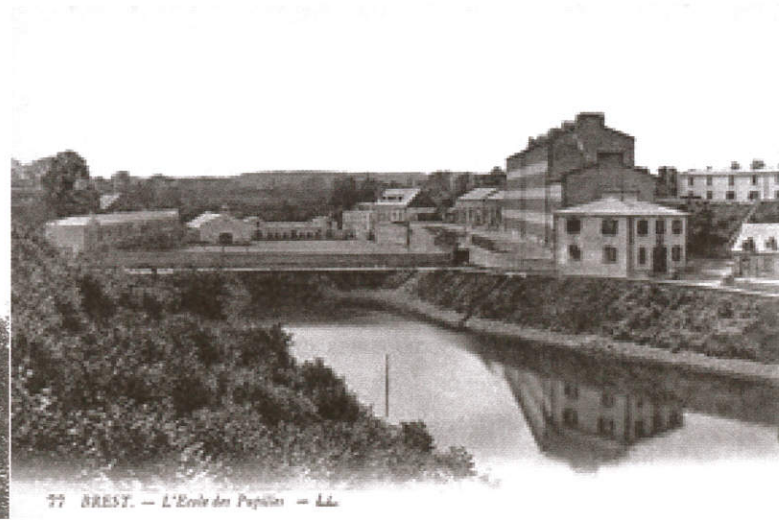
Goulven Guianvarc'h, Marie Louise Refloch et leurs enfants :

1 Alexandrine, ° 1916 ; 2 Allain, ° 1918 ; 3 Marie Louise, ° 1920 ; 4 Isidore, ° 1922 ;  
5 Joseph, ° 1923 ; 6 Hervé, ° 1924 ; 7 Marie Perrine, ° 1926 ; 8 Jean Louis, ° 1927 ; 9 Jeannette, ° 1928.

Montmorillon (Vienne) — Façade Est du Petit Séminaire.



Papierette Fontenaille.



77 BREST. — L'École des Pupilles — LL.

A gauche : le petit séminaire de Montmorillon  
A droite : l'École des Pupilles de la Marine à la Villeneuve à Brest

Rejoignant Landerneau par le petit train, il voyage ensuite en compagnie d'autres garçons par le rail jusqu'au séminaire de Montmorillon, proche de Poitiers dans la Vienne, pour trois années de séparation. Ne pas revenir chez lui pour embrasser sa mère sera une épreuve difficile.

Les vacances se passent à Montsecret dans l'Orne, dans un château appartenant à la congrégation, et centre d'accueil des petits séminaristes. Son souvenir le plus marquant sera la visite d'une manufacture de chocolat à l'odeur inoubliable.

À son retour du pensionnat, il est très contrarié de ne plus trouver ses parents dans la maison natale. Le couple avait été, en effet, contraint de déménager près de l'usine de lin. De nouveaux enfants sont nés et les parents ont bien du mal à nourrir toute cette fratrie de onze enfants.



Des gendarmes de la commune suggèrent à Allain de demander une admission à l'école des pupilles de la Marine, où il est accepté après avoir

passé sans difficulté son certificat d'études à Brest.

Il part apprendre son futur métier de marin et également la musique, pour devenir le clairon de sa compagnie. L'enseignement dirigé par des instituteurs civils y est rigoureux.

Il passe trois années à La Villeneuve à Guilers mais, à la sortie, est jugé inapte pour poursuivre dans la Marine à cause d'une mauvaise otite.

Conseillé par un médecin de Lesneven, il trouve une occupation provisoire à l'étude de Maître Guillem, notaire. Allain devient saute-ruisseau et a la chance d'étudier dans ce contexte des documents généalogiques qui lui donnent sans doute le virus des recherches familiales.

Cependant le souci d'Allain est de gagner correctement sa vie pour aider au mieux sa famille et, contraint et forcé, il parvient à s'engager dans la Marine.

## Une carrière dans la Marine

C'est aux Équipages de la Flotte à Brest qu'Allain signe un engagement de cinq ans, le 3 août 1935.

Le matricule 2290 B 35 lui est attribué pour toute sa carrière. Il a dix-sept ans et mesure 1,65 m. Il lui est demandé de choisir une spécialité parmi une vingtaine de propositions, et après hésitation son choix se porte sur la fonction de commis aux vivres.

L'apprentissage de ce métier, qui consiste à assurer la subsistance des hommes, le mène à Cherbourg pour six mois. Sorti troisième de sa promotion, il a la possibilité de choisir son affectation, juste au retour à Brest. Il est embarqué pour un peu plus d'une année sur le *Lorraine*. Allain se voit attribuer son premier galon rouge de matelot de 2<sup>e</sup> classe breveté. Il prend alors quinze jours de permission auprès de sa famille, à qui il remet sa première solde.

La vie de marin n'est pas la plus paisible et son bateau es-  
sue une tempête d'hiver au large des Canaries. Allain est ma-  
lade, tient à peine debout, mais doit assurer cependant son



Le cuirassé Lorraine,  
construit en 1912, modernisé en 1934-35, désarmé en 1953



Certificat de passage de l'Equateur décerné à Allain Guianvarc'h le 25 janvier 1937, à bord du cuirassé Lorraine.

service à la cambuse, située à l'avant du navire exposé au jeu de la houle et du tangage.

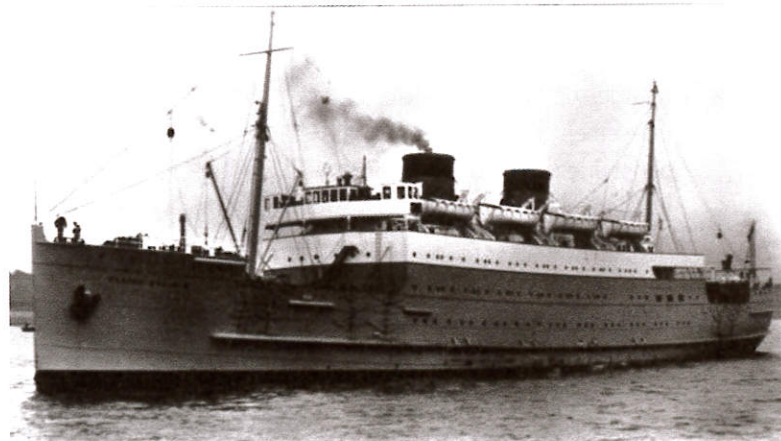
Mais le beau temps finit par revenir et le *Lorraine* passe la ligne de l'équateur. C'est l'occasion pour le jeune néophyte de subir un baptême lors d'une cérémonie traditionnelle dans la Marine. Il conservera en souvenir ce diplôme, daté du 25 janvier 1937. Au retour, après une escale à Saint-Jean-de-Luz, son bateau accoste au port de Brest.

À son arrivée il apprend avec plaisir l'acceptation de sa demande d'affectation à Marine-Saigon. Il embarque le 12 novembre 1937 sur l'*Athos* au départ de Marseille et, après trois semaines d'un long voyage par Port-Saïd, Djibouti et Singapour, aborde Saigon.

Une nouvelle vie débute et après quelques mois dans la grande cité, une nouvelle affectation l'attend à trois cents kilomètres de là, au centre de repos de Dalat. Sa mission est d'assurer seul la subsistance de vingt à trente sous-marinières au repos, encadrés par deux officiers marins. Ce séjour en Asie se termine le 25 avril 1940 par un voyage retour sur le *Jean Laborde*. Il est alors second maître.

La France est en guerre depuis plusieurs mois et dans ce contexte difficile la carrière d'Allain se prolonge, il se rengage pour trois ans. À la fin de sa vie, il nous a laissé quelques pages de souvenirs sur sa jeunesse et ses débuts dans la Marine.

Hélas, seuls ses états de service nous permettent de connaître les grandes lignes de cette période historique et mouvementée. Du dépôt de Toulon, qu'il quitte le 18 juin 1940, il est replié en Angleterre pour quelques jours et, passager sur l'*Ulster Monarch*, rejoint Casablanca le 9 juillet.



MOTOR VESSEL "ULSTER MONARCH" 3.800 TONS.  
LIVERPOOL BELFAST EXPRESS SERVICE  
ULSTER IMPERIAL LINE BELFAST STEAMSHIP CO LTD

Le Maroc va marquer sa vie pour neuf années. Il y rencontre une jeune fille de vingt ans, Marie Renée Le Duc, originaire du secteur de Morlaix. Elle aimait raconter son voyage, étant adolescente, au départ de sa Bretagne natale vers le Maroc, pour un séjour organisé par une mère en coiffe. Elle jugeait plein d'in-



Mariage d'Allain Guianvarc'h et Marie Renée Le Duc, le 6 septembre 1941 à Fedala.

Casablanca avec le grade de maître.

certitudes le changement de vie décidé par sa mère, veuve et mère de famille.

Alors qu'il est embarqué sur le *Georges Leygues*, Allain épouse Marie Renée le 6 septembre 1941 à Fedala (aujourd'hui Mohammedia). La cérémonie de mariage est célébrée avec un certain faste, de nombreux marins en uniforme blanc entourent les mariés.

Leur fille Nicole naît à Casablanca le 27 juillet 1942, suivie très rapidement de Jean-Paul, le 14 janvier 1944. Allain sert sur l'*Elan* jusqu'à la fin août 1944, puis rejoint l'unité Marine de



Le croiseur *Georges-Leygues*, sur lequel a servi Allain Guianvarc'h

militaire et plus particulièrement à période de la Seconde Guerre mondiale ? Il aimait raconter avoir croisé l'acteur Jean Gabin, qui avait pris part au combat en rejoignant la Marine.



## Retour à la vie civile

Au cours de l'été 1949, la famille Guianvarc'h quitte définitivement le soleil du Maroc pour un ciel plus gris et s'installe à Cherbourg pour six ans. Allain est employé successivement à l'école des fourriers, puis des électriciens, avant un séjour d'un an en Algérie. En juillet 1957, notre marin retrouve sa Bretagne natale et Brest, son port d'engagement, pour une dernière affectation à la direction du port.

À cette époque, le couple fait l'acquisition d'une maison neuve rue Lumière, dans le quartier de Pen ar Creac'h. Le lotissement est alors situé à la périphérie de la ville en reconstruction.

Le premier décembre 1960, le premier-maître Guianvarc'h quitte la Marine après vingt-cinq ans de bons et loyaux services.

Un certificat de bonne conduite avec la mention "exemplaire" lui est délivré. Il avait reçu plusieurs médailles commémoratives, ainsi que la Médaille militaire, la plus honorifique.

A-t-il vécu des moments difficiles au cours de cette carrière



Le second maître Jean Alexis Moncorgé, ancien du bataillon de fusiliers marins à Lorient, d'abord rejeté à cause de son âge, parvient à se réengager dans la marine. Il intègre le régiment blindé de fusiliers-marins (ou RBFM), une unité de la 2<sup>e</sup> division blindée française, comme chef de char. En février 1945, il participe à la réduction de la poche de Royan, puis à la campagne d'Allemagne, qui le mènera jusqu'au Nid d'Aigle d'Adolf Hitler à Berchtesgaden. À la fin de la guerre, il est décoré de la Médaille militaire et de la Croix de guerre. Moncorgé est plus connu sous son nom d'artiste, Jean Gabin.

A quarante-deux ans, Allain est bien trop jeune pour cesser toute activité. Ses expériences professionnelles et sa carrière si mobile lui permettent de devenir intendant au château de la

Verrerie au Creusot (photo ci-dessus). La famille déménage une nouvelle fois pour vivre dans cette belle propriété appartenant à l'illustre famille Schneider.

Ce sera l'occasion pour lui de s'intéresser sur place aux documents généalogiques des propriétaires, et aussi de croiser des gens importants, dont le ministre Valéry Giscard d'Estaing, familier des lieux. Celui-ci, par son épouse, avait un lien familial avec les industriels.

Les Guianvarc'h marient leur fille Nicole au Creusot en 1966 et leur fils Jean-Paul à Lyon en 1968. Quatre petits-enfants naissent entre 1967 et 1973 : Serge, Carole, Florence et Pascal.

Mais une nouvelle vie les attend en Algérie à la fin des années 1960 : Allain est employé dans une compagnie pétrolière, la SOPEG à Bejaia. Une envie peut-être de retrouver un climat proche de celui du Maroc ? L'aventure est de courte durée cependant, et en 1971 le couple est de retour à Brest, rue Lumière.

Allain trouve alors un nouvel emploi en gestion du personnel à la toute nouvelle entreprise brestoise Ericsson, spécialisée en fabrication et assemblage de centraux téléphoniques. Il prend sa retraite en 1978, âgé de soixante ans.

## La retraite brestoïse

Allain était depuis très longtemps intrigué par son nom breton pas très courant, qui signifie *digne d'avoir un cheval*. Cet animal était jadis un élément important dans la vie d'un paysan breton. Les formes proches de son nom, comme Guivarch l'intéressaient également. Avec un certain plaisir, il recensait depuis longtemps les interprétations que les gens faisaient de son patronyme. Cette collecte lui a permis de comptabiliser cent dix variations différentes.

Dès le début de sa retraite, il entreprend d'établir sa généalogie. Il parcourt, en compagnie de sa dynamique épouse, les mairies du secteur du Folgoët, heureusement proches de Brest, et se rend aussi régulièrement dans la salle de lecture des archives municipales et départementales du quartier de Kergoat. Il adhère alors au Centre Généalogique de l'Ouest dont le siège est à Nantes.

Après quelques réunions à Quimper avec une poignée de Brestoïse, il rencontre André-Jean Joguet et décide avec celui-ci de créer à Brest une section locale de l'association, dont il se propose d'être le secrétaire. Ils lancent un avis dans la presse locale et organisent une première réunion le 3 février 1979. Une quinzaine de personnes intéressées par la généalogie assistent à ce rendez-vous dans la maison des associations, rue Proud'hon, toute proche de l'église Saint-Martin à Brest. Un bu-



### L'usine de Brest

Ouverte au début de 1972, l'usine de Brest (30 000 m<sup>2</sup>) est implantée sur la zone industrielle de Kergonan, au nord-est de la ville. Elle emploie actuellement 777 personnes — dont environ 65 % de femmes.

Principales activités : fabrication et intégration des centraux de la « gamme P » (voir article ci-contre) et assemblage des centraux destinés tant au marché public que privé. Directeur : G. Hervé, adjoint : H. Le Corre.

L'usine Ericsson à Brest



Les membres fondateurs du CGF en 1988

De gauche à droite : André-Jean Joguet, Allain Guianvarc'h, Denise Foulon, Marie Person.

reau est organisé, Madame Denise Foulon accepte la fonction de trésorière, la présidence revient à Monsieur Joguet. Une réunion mensuelle est proposée le samedi. Les échanges sur les difficultés rencontrées par les chercheurs vont éclairer certains et en motiver bien d'autres.

Allain ne se doutait sûrement pas que cette réunion assez intimiste allait marquer la naissance d'une association qui compte aujourd'hui plus de cinq mille deux cents membres.

Au début des années 1980 les recherches des amateurs étaient fastidieuses. Il était nécessaire de tout lire et de tourner page après page les registres paroissiaux. Dans ce long travail de recherche, Allain remplit remarquablement, avec une méthode de comptable, ses cahiers de notes, agrémentés de colonnes et de listes alphabétiques. Il porte une attention particulière à tous les Guianvarc'h du Léon qu'il espère pouvoir rattacher à une souche commune.

Cette passion de la généalogie rassure sa chère Mimie qui, devant la vie si active de son époux en période professionnelle, l'imaginait très mal en retraité oisif. Allain gère aussi en parallèle une association d'anciens officiers-mariniers durant quelques années et se passionne pour son jardin d'agrément.



Allain à la confection artisanale du LIEN

suivre sur ce modèle basique pour évoluer par étapes au fil des années vers le *Lien* actuel. Il est à l'origine du nom de cette revue.

L'association brestoise propose alors des conférences, des sorties culturelles aux archives de Brest et de Quimper, puis par la suite des promenades annuelles. Allain s'implique activement dans ces organisations.

La section finistérienne du CGO voit son nombre d'adhérents progresser considérablement et, face à ce succès remarquable, très rapidement le conseil d'administration nantais lui demande de prendre son autonomie, ce qui sera fait le 24 janvier 1984, avec la rédaction des premiers statuts du CGF.

Les premières réunions se tenaient rue Proud'hon. A l'initiative d'Emmanuel Le Borgne, conseiller municipal et membre du CGF, un local est attribué en 1984 à l'association, rue Tissot.

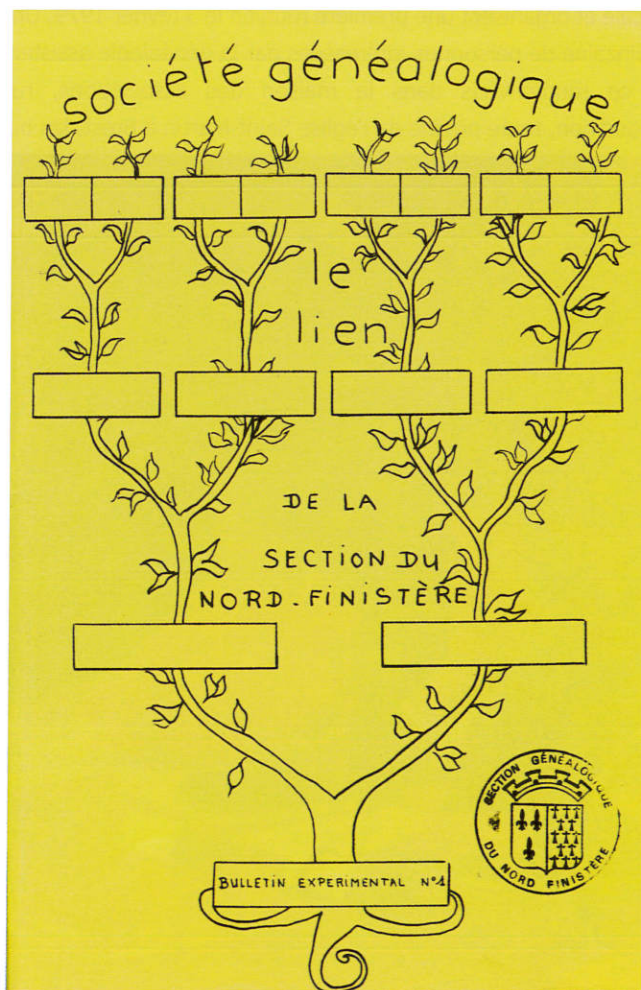
Une première antenne se crée ensuite à Morlaix et quelques années plus tard une seconde à Quimper. Ceci implique une nouvelle gestion administrative. Allain prend le poste de secrétaire du comité directeur du Centre Généalogique du Finistère et devient aussi président de l'antenne brestoise.

L'association organise un travail de relevés des archives. C'est après cette époque que l'informatisation s'impose et Allain s'adapte aux nouvelles technologies, remisant sa vieille machine à écrire.

En septembre 1991 Allain et Marie Renée Guianvarc'h célèbrent leurs noces d'or au Folgoët, entourés des leurs et de nombreux membres du CGF, leur seconde famille.

Une nouvelle génération voit le jour au milieu des années 1990. Ils deviennent de jeunes arrière-grands-parents.

Le congrès national au Quartz à Brest en 1999 est également un évènement important pour la vie de l'association et l'aboutissement heureux de vingt années de bénévolat au service de la généalogie.



Le premier numéro du LIEN

À la fin de l'année 1980 la section brestoise compte déjà une soixantaine d'adhérents et Allain lance un petit bulletin expérimental de six feuillets dactylographiés. Quelques numéros vont

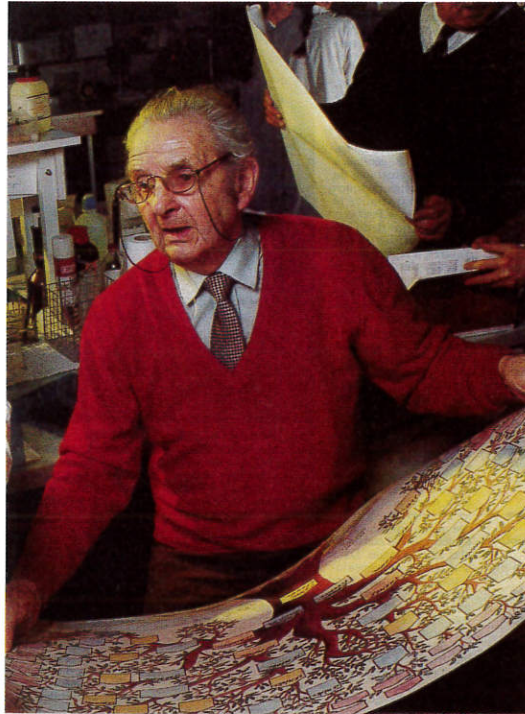
Le 21 avril 2003, Marie Renée Guianvarc'h décède assez brutalement après une brève hospitalisation. Allain souhaite alors se retirer et préside sa dernière assemblée générale à Brest le 31 janvier 2004. André Le Goff lui succède à la tête de l'antenne.

La médaille de la fédération française de généalogie est remise à Allain à la fin de l'année, en récompense de vingt-cinq années consacrées à la vie associative.

Il nous quitte le 25 mars 2009, dans sa quatre-vingt-onzième année, après une vie bien remplie. De nombreux généalogistes assistent à ses obsèques, en l'église Saint-Jean de son quartier brestois.

Il repose désormais auprès de son épouse au Folgoët, sa commune natale.

Nous sommes les héritiers reconnaissants de son immense travail et de ses actions constructives pour le CGF. ■



*En 1993, Allain présente au magazine Notre Temps la collaboration entre le CGF et le professeur Ferec pour identifier les couples porteurs du gène de la mucoviscidose dans le Finistère.*



*Les noces d'or d'Allain et Marie Renée Guianvarc'h au Folgoët en 1991*



*Allain reçoit la médaille de la Fédération Française de Généalogie des mains de Jean François Pellan, Président du CGF*

*Les travaux généalogiques d'Allain Guianvarc'h et quelques pages de souvenirs de sa jeunesse sont disponibles à la bibliothèque de l'antenne brestoise du CGF.*

## Ascendance d'Allain GUIANVARC'H

## Génération I

1 Allain Pierre Marie **GUIANVARC'H** ° 28.06.1918 LE FOLGOËT + 25.03.2009 BREST  
 époux de Marie Renée **LE DUC**, ° 05.05. 1920 PLOUIGNEAU x 06.09.1941 FEDALA (Maroc) + 21.04.2003 BREST

## Génération II

2 Goulven **GUIANVARC'H** ° 03.01.1890 LE FOLGOËT x 21.07.1915 LE FOLGOËT + 20.09.1958 LE FOLGOËT  
 3 Jeanne Louise **REFLOC'H** ° 29.06.1890 PLOUDANIEL + 28.12.1966 LE FOLGOËT

## Génération III

4 Hervé **GUIANVARC'H** ° 07.08.1858 LE FOLGOËT x 13.07.1885 LE FOLGOËT + 15.08.1921 LE FOLGOËT  
 5 Marie Yvonne **GALLIC** ° 02.10.1856 GOULVEN + 01.01.1931 LE FOLGOËT  
 6 François **REFLOC'H** ° 11.07.1828 PLOUDANIEL x 20.06.1870 PLOUDANIEL + 21.03.1900 PLOUDANIEL  
 7 Marie Françoise **BOULIC-HAMON** ° 05.04.1851 LESNEVEN + 01.09.1925 LE FOLGOËT

## Génération IV

8 François **GUIANVARC'H** ° 05.09.1823 LANARVILY x 23.02.1851 GUISSÉNY + 15.02.1895 LE FOLGOËT  
 9 Marie Jeanne **LE PORS** ° 27.12.1829 GUISSÉNY + 04.02.1878 LE FOLGOËT  
 10 Guillaume **GALLIC** ° 01.08.1824 GOULVEN x 31.01.1849 GOULVEN + 07.11.1893 LE FOLGOËT  
 11 Marie **MARREC** ° 10.12.1824 PLOUNÉVEZ-LOCHRIST + 23.01.1875 GOULVEN  
 12 Yves **REFLOC'H** ° 9 NIVOSE AN VI PLOUDANIEL x 20.02.1827 PLOUDANIEL + 09.02.1834 PLOUDANIEL  
 13 Marie **AUTRET** ° 9 FRIMAIRE AN VII PLOUGUERNEAU + 13.07.1864 PLOUDANIEL  
 14 Guillaume **HAMON** ° 10.05.1831 PLOUDANIEL x 23.10.1853 LESNEVEN + 13.03.1874 LESNEVEN  
 15 Marie Jeanne **BOULIC** ° 19.11.1827 LESNEVEN + 25.09.1901 LESNEVEN

## Génération V

16 Hervé Marie **GUIAVARC'H** ° 30 Prairial an VII PLOUGUERNEAU x 05.10.1820 LANARVILY + 24.04.1883 LANARVILY  
 17 Marguerite **JACOPI** ° 25 Pluviôse an XIII LANARVILY + 04.04.1887 LANARVILY  
 18 René François Marie **LE PORS** ° 26 Vendémiaire an VII GUISSÉNY x 11.11.1819 GUISSÉNY + 27.11.1875 LE FOLGOËT  
 19 Jeanne **PRIGENT** ° 20 Ventôse an III GUISSÉNY + 28.05.1832 GUISSÉNY  
 20 François **GALLIC** ° 17.04.1785 GOULVEN x 15.01.1809 GOULVEN + 13.11.1855 GOULVEN  
 21 Marie Yvonne **LE DUFF** ° 13.12.1786 GOULVEN + 15.03.1855 GOULVEN  
 22 Pierre **MARREC** ° 20 Thermidor an IV TRÉFLEZ x 07.10.1820 TRÉFLEZ + 25.09.1865 TRÉFLEZ  
 23 Marguerite **LICHOU** ° 26 Floréal an VI TRÉFLEZ + 14.10.1867 TRÉFLEZ  
 24 Paul **REFLOC'H** ° 22.08.1760 LE DRENNEC x 13 Prairial an IV PLOUDANIEL + 09.11.1825 PLOUDANIEL  
 25 Marie **TANGUY** ° 03.01.1772 LE DRENNEC + 14.03.1833 PLOUDANIEL  
 26 Jean **AUTRET** ° 29.04.1759 PLOUGUERNEAU x 17.02.1789 PLOUGUERNEAU + 05.04.1817 LE DRENNEC  
 27 Marie Françoise **ABIVEN** ° 07.08.1768 PLOUGUERNEAU + 06.03.1861 PLOUDANIEL  
 28 Yves **HAMON** ° 15 Messidor an XII PLOUIDER x 10.12.1830 PLOUIDER + 10.05.1868 LESNEVEN  
 29 Jeanne **PRISAC** ° 8 Brumaire an XI TRÉGARANTEC + 30.08.1872 LESNEVEN  
 30 Guillaume **BOULIC** ° 5 Pluviôse an VII PLOUDANIEL x 24.11.1820 LESNEVEN + 02.11.1871 LESNEVEN  
 31 Marguerite **LE JEUNE** ° 24.08.1788 LESNEVEN + 30.01.1840 LESNEVEN

## Génération VI

32 François Marie **GUIAVARC'H** ° 13.09.1749 I PLOUGUERNEAU x 03.02.1790 KERNILIS + 13.05.1814 PLOUGUERNEAU  
 33 Catherine **BLEAS** ° 10.02.1762 KERNILIS + 12.12.1807 PLOUGUERNEAU  
 34 François **JACOPI** ° 20.02.1773 LANARVILY x 04.06.1793 KERNILIS + 04.12.1813 LANARVILY  
 35 Anne **CORFA** ° 17.03.1773 KERNILIS + 15.08.1819 LANARVILY  
 36 Jean Marie **LE PORS** ° 20.12.1776 PLOUGUERNEAU x 18 Messidor an IV GUISSÉNY + 15.06.1847 GUISSÉNY  
 37 Marie Anne **LE GUEN** ° 21.02.1775 GUISSÉNY + 29.04.1864 LANNILIS  
 38 Yves **PRIGENT** ° 02.12.1770 GUISSÉNY x 24.09.1793 GUISSÉNY + 21.05.1821 GUISSÉNY  
 39 Marie Anne **GALLIOU** ° 24.09.1768 SAINT FRÉGANT + 20 Floréal an XI GUISSÉNY  
 40 Yves **GALLIC** ° 13.01.1749 GOULVEN x 18.02.1784 GOULVEN + 24.09.1830 GOULVEN  
 41 Marie Anne **MANACH** ° 19.07.1760 SAINT FRÉGANT + 12.02.1812 GOULVEN  
 42 Yves **LE DUFF** ° 03.01.1759 GOULVEN x 14.02.1781 GOULVEN + 28 Fructidor an VI GOULVEN  
 43 Marie **ABHERVÉ** ° 04.12.1758 GOULVEN + 20.08.1790 GOULVEN  
 44 Jean **MARREC** ° 24.01.1766 TRÉFLEZ x 18.06.1788 TRÉFLEZ + 06.08.1835 PLOUN-LOCHRIST  
 45 Jeanne **SENANT** ° 13.12.1764 TRÉFLEZ + 12.01.1814 TRÉFLEZ  
 46 Tanguy **LICHOU** ° 24.02.1767 TRÉFLEZ x 14.02.1792 TRÉFLEZ + 08.07.1837 TRÉFLEZ  
 47 Marie **ROUDAUT** ° 15.12.1774 TRÉFLEZ + 15.01.1807 TRÉFLEZ  
 48 Guillaume **REFLOC'H** ° 10.01.1714 LE DRENNEC x 21.06.1757 LANGUENGAR + 11.05.1787 PLOUDANIEL  
 49 Marie **COUEFFEUR** ° 26.02.1727 LANGUENGAR + 16.06.1793 LE DRENNEC  
 50 Yves **TANGUY** ° 20.02.1742 LE DRENNEC x 22.01.1771 PLOUDANIEL + 19.01.1807 PLOUDANIEL  
 51 Marguerite **BARON** ° 27.08.1743 PLOUDANIEL + 10.04.1772 LE DRENNEC  
 52 Jean **AUTRET** ° 28.02.1709 PLOUGUERNEAU x 13.02.1748 PLOUGUERNEAU + 29.12.1759 PLOUGUERNEAU  
 53 Marie **BRETON** ° 28.03.1726 PLOUGUERNEAU x 09.06.1753 SAINT FRÉGANT + 20.07.1788 PLOUGUERNEAU  
 54 Jean François **ABIVEN** ° 03.08.1734 LANDÉDA x 09.06.1753 SAINT FRÉGANT + 05.02.1792 PLOUGUERNEAU  
 55 Catherine **STEPHAN** ° 08.09.1720 PLOUIDER + 27.04.1777 PLOUGUERNEAU  
 56 Guillaume **HAMON** ° 04.03.1758 PLOUIDER x 29.10.1782 PLOUNÉVENTER + 28.05.1808 PLOUIDER  
 57 Anne **GUIVARC'H** ° 30.12.1762 PLOUNÉVENTER + 31.12.1829 LESNEVEN  
 58 Jean **PRISAC** ° 08.03.1773 KERLOUAN x 30 Nivôse an VII PLOUDANIEL + 12.09.1814 TRÉGARANTEC  
 59 Marie Anne **MANACH** ° 03.02.1779 SAINT FRÉGANT + 06.12.1834 TRÉGARANTEC  
 60 Jean **BOULIC** ° 08.05.1754 PLOUDANIEL x 14.05.1793 PLOUDANIEL + 17.03.1832 PLOUDANIEL  
 61 Françoise **BLINHANT** ° 01.08.1767 PLOUDANIEL + 30.12.1841 PLOUDANIEL  
 62 Hervé **JAOUANQ** ° 06.04.1757 PLEYBER-CHRIST x 10.11.1779 LANGUENGAR + 30.06.1838 LESNEVEN  
 63 Michelle Renée **QUEGUINER** ° 14.12.1761 LANGUENGAR + 10 Nivôse an XII BREST

# L'énigme des deux Savin, grognards de la Grande Armée, enfin résolue

par André KERVAREC, CGF n° 468.

## Rappel des faits

Vous souvenez-vous de Nicolas Savin<sup>1</sup>, ce soldat des armées napoléoniennes mort en Russie sur les bords de la Volga, à Saratov, à l'âge de 126 ans, le 11 décembre 1894 ?

Vous rappelez-vous que le 29 août 1885, (soit quatre ans après la parution dans le journal russe *Saratowsky Listok* de l'interview de celui que le journaliste appelait alors "le dernier des Mohicans", et trois mois après la parution dans le journal *Novoé-Vremia* N° 6553, de l'article de M. Constantin Woensky sur ce même personnage) que le ministère des Affaires étrangères français avait alors contacté M. Guillaume Savin, demeurant rue Fontenelle à Douarnenez, pour une demande de renseignements sur sa famille ?

Plus connu à Saratov sous le nom de Nicolas Andréévitch Savin, il était né le 17 avril 1768 à Paris, non loin des Tuileries, où son père, colonel, servait dans les gardes françaises sous Louis XV. Le récit de ses mémoires, recueilli par M. Constantin Woensky, enlevait toute illusion de parenté et d'héritage à la famille Savin de Douarnenez.

Persistait alors la possibilité d'une homonymie entre un Savin francilien et un autre glazik. La recherche d'une naissance d'un enfant prénommé Nicolas dans la famille de Mathieu Savin et Barbe Le Masson, meuniers à Saint-Alouarn en Guengat, s'était révélée vaine et même impossible. Le père, décédé le 20 décembre 1771, laissait des enfants mineurs. Le 13 mars 1772, avait lieu en la juridiction du marquisat de Pont-Croix, sous la présidence du sénéchal Le Blond de Saint-Aubain, leur mise sous

tutelle. Après délibération du conseil de famille, Barbe Le Masson, à l'unanimité des parents paternels et maternels et après avoir prêté serment, était nommée tutrice et garde de ses enfants. Mais nulle trace d'un prénommé Nicolas.

## La presse mène son enquête

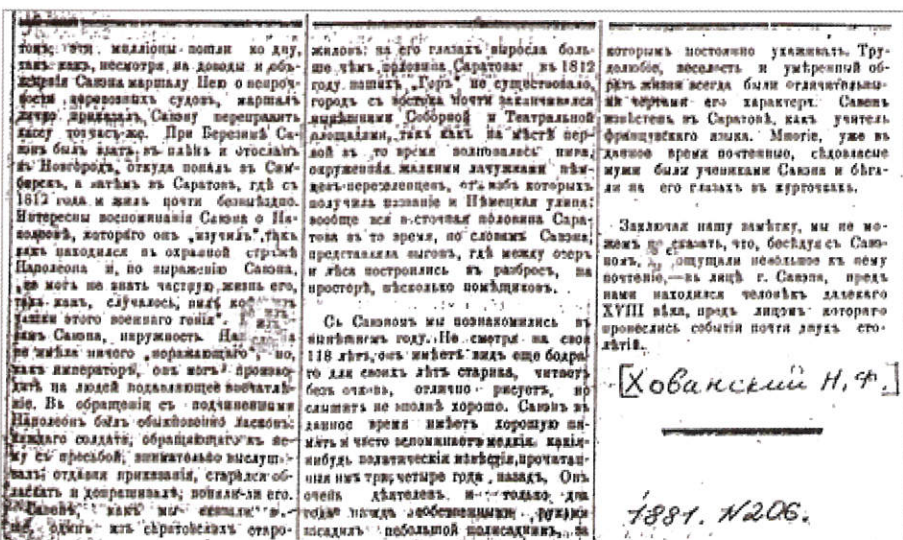
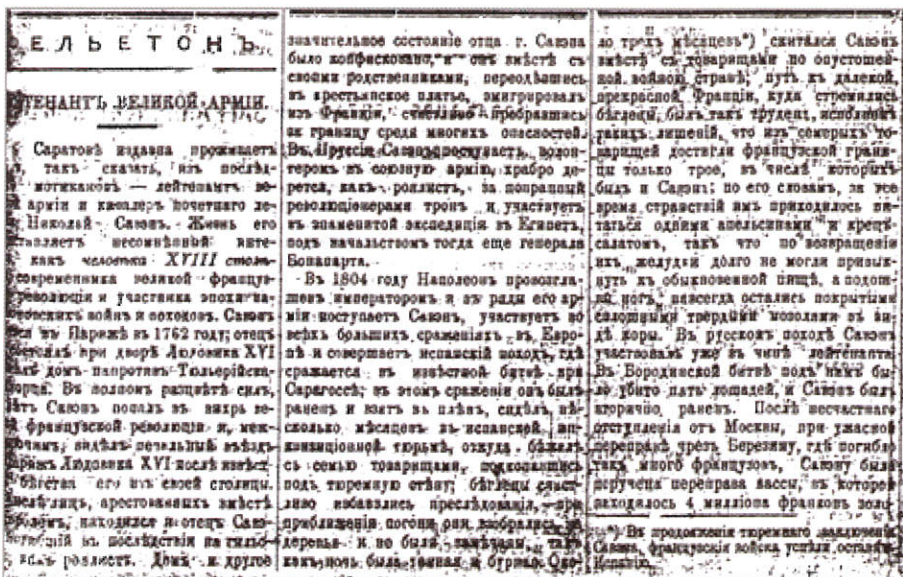
La presse nationale, et surtout le journal républicain local *Le Finistère*, permet de voir comment fut perçue en France et en pays glazik l'information sur le vétéran des armées napoléoniennes.

*Le Petit Parisien* du 30 avril 1885 écrivait :

*Un journal russe cite un cas de longévité tout exceptionnel : il raconte que parmi les habitants de Saratof se trouve un vieillard âgé de cent trente ans. Ce Mathusalem porte le nom de Savin. Il est Français d'origine. Soldat de la grande armée de Napoléon 1er, il a fait la campagne de Russie avec le grade d'officier.*

*Resté en Russie après la guerre, M. Savin habite Saratof depuis soixante-douze ans.*

*Il a conservé toute sa mémoire et des bons yeux, mais depuis quelques temps, il est atteint d'une surdité partielle. Tous les événements auxquels il a assisté*



Extrait du *Saratowsky Listok* de 1881 n° 206. (La traduction figure dans *LE LIEN* n° 70)

<sup>1</sup> Voir les articles précédents dans *Le Lien* numéros 70, 116, 136.

et pris part se conservent admirablement dans la mémoire de ce patriarche. Il fait encore des promenades quotidiennes et, revenant du marché, il porte sans effort des paquets pesant de vingt à quarante livres.

Le Finistère du 9 mai 1885, sous le titre "Cent trente ans - un journal russe, le *Saratowsky Listok* cite un cas de longévité tout exceptionnel", reprenait mot pour mot l'article du *Petit Parisien*.

Dans son édition du 23, le journal signalait que : mercredi, un groupe de femmes de pêcheurs se présentait au guichet de la poste à Douarnenez avec deux lettres aux larges enveloppes, dont les inscriptions ont dû faire ouvrir de grands yeux aux employés : l'une était adressée à Son Exc. l'Ambassadeur de Russie, l'autre à M. de Freycinet, ministre des Affaires étrangères. Le Finistère est autorisé à donner l'explication de ce petit mystère.

Après rappel de l'article du journal le *Saratowski Listok*, relatant l'existence du vieillard de cent trente ans, il précisait qu'un vieux pêcheur de Douarnenez, Guillaume Savin, demeurant rue La Fontenelle, affirme que, d'après des souvenirs recueillis de la bouche de son père, le centenaire de Saratow serait positivement son grand-oncle, fils de Guillaume Savin et de Marie-Jeanne Mauguen. Il était prêtre quand éclata la Révolution, et s'engagea dans les armées républicaines. On n'entendit plus parler de lui.

Qu'y a-t-il de vrai dans ces assertions ? Sans s'associer le moins du monde aux illusions de notre brave compatriote, on ne peut s'empêcher d'y relever un point qui ne manque pas de vraisemblance : le Savin de Douarnenez était prêtre ; ceci explique deux choses : c'est qu'il a pu servir comme officier dans la Grande Armée ; et qu'ensuite, s'étant marié en Russie, il ne pouvait songer à revenir en France avec sa légitime conquête, surtout au moment où la Restauration venait de rendre à l'autorité religieuse toute son omnipotence.

Quoi qu'il en soit, l'innombrable tribu des Savin attend avec confiance la réponse de M. de Freycinet et celle de Son Excellence l'Ambassadeur de toutes les Russies.

Poursuivant sa recherche de centenaires, Le Finistère du 30 mai 1885 relatait un article du journal *Nature* signalant un autre cas de longévité à Auberives en Isère.

Cette très vénérable personne, qui se nomme la veuve Girard, est née le 16 mars 1761 et a par conséquent, atteint sa 124<sup>e</sup> année.

En 1882, elle exerçait encore la profession de tresseuse de chapeaux de paille.

Malgré son âge extraordinaire, la veuve Girard jouit encore d'une vue excellente et peut coudre, sans faire usage de lunettes. Son ouïe est moins bonne, mais il suffit d'élever un peu la voix pour qu'elle entende parfaitement. La plupart de ses réponses sont très sensées, pourvu qu'on ne la fatigue pas de trop

nombreuses questions. Sa mémoire est plus affaiblie que ses autres facultés, car elle ne se souvient pas du lieu de sa naissance, ni de ses parents, ni même beaucoup de son mari, qui est mort depuis très longtemps sans doute ; les vieillards du pays en ont bien entendu parler, mais ils ne l'ont pas connu.

Voici le régime de l'ultra centenaire : deux légers repas par jour, l'un vers onze heures du matin et l'autre à quatre ou cinq heures du soir. Chaque repas consiste presque toujours exclusivement en une soupe chaude aux légumes, aux pommes de terre principalement, et au pain. Après chaque repas, elle boit quelquefois un verre de vin, mais le plus souvent un petit verre de bonne eau-de-vie qu'elle préfère au vin pour terminer ses repas. Elle ne mange point de viande. Pendant l'hiver, elle se lève et se couche à peu près aux mêmes heures que le soleil, mais en été elle reste moins de temps au lit. Jusqu'en ces derniers temps, où la municipalité d'Auberives a pu faire accepter une aide à la veuve Girard, celle-ci, malgré ses 123 ans, vaquait encore à tous les soins de son ménage. Tous les jours elle allait elle-même chercher son eau ainsi que sa provision de bois.

Dans l'édition du 24 juin 1885 du *Finistère*, on pouvait lire : [...] Des renseignements avaient été demandés au ministère et à l'ambassade de Russie par la famille Savin de Douarnenez, qui n'était pas éloignée de croire qu'André Savin lui appartenait. Des détails nouveaux, donnés par plusieurs journaux sur ce doyen d'âge de l'Europe ne permettent malheureusement plus d'admettre cette supposition.

André Savin a vu le jour à Alais (Gard) le 2 mars 1760 et est issu du mariage de Paul Savin et de Félize Felgeirolles. Il fut baptisé par le pasteur Cavalier, et eut pour parrain Antoine Laffont, et pour marraine Catherine Savin.

Savin s'était engagé sous Louis XVI, à l'âge de 26 ans. Il a été lieutenant sous Napoléon 1<sup>er</sup>, fut fait prisonnier en 1815 et interné à Saratoff, où il se maria en 1830.

Il y a un an environ il adressait, le jour de Pâques, au gouverneur de Saratoff, une lettre écrite d'une main solide.

Le 29 août 1885, ce même journal écrivait : En réponse à la demande de renseignements adressée au Ministère des Affaires Étrangères par la famille Savin, de Douarnenez, démarche dont le Finistère a entretenu ses lecteurs, la sous-direction des affaires de chancellerie vient de communiquer à M. Guillaume Savin, rue la Fontenelle, à Douarnenez, la pièce officielle suivante :

"D'après des renseignements fournis à M. le consul de France à Moscou, par les autorités de Saratow, un sieur Nicolas Savin, lieutenant de l'armée de Napoléon 1<sup>er</sup>, demeure dans le 2<sup>e</sup> arrondissement de cette ville, rue Grochevaïa. Il serait âgé de 130 ans et de religion catholique romaine ; mais, vu l'état de sa santé et sa vieillesse, il ne se rappelle plus ni son père, ni le nom de sa mère, ni sa patrie ; il a de même oublié l'année, le mois et la date de sa naissance. Les papiers de famille de Savin ont été brûlés lors d'un incendie qui a eu lieu dans les bâtiments de l'hôtel de la ville de Saratow."

Le 7 décembre 1887, *Le Finistère* relatait, sous la plume d'un vieux fureteur, un cas extraordinaire de longévité en basse Bretagne en la personne de Jean Causeur, de Lanfeust en Ploumouguer, mort à Plougonvelin le 30 avril 1774 à l'âge de cent trente ou cent trente-sept ans suivant les auteurs, reprenant les recherches de Prosper Levot.

Le 11 janvier 1888 il rapportait sous le titre "Mort d'un contemporain et ami de Robespierre" : *Un Grec, Dimitrios Antippa, qui était âgé de cent quinze ans et qui avait été l'ami de Robespierre, vient de mourir à Constantinople.*

*Arrivé à Paris en 1791, il avait été présenté, comme curiosité, aux Grands du moment. Robespierre l'avait pris en amitié, et Antippa possédait dit-on, une grande quantité de billets et de lettres de l'Incorruptible, qu'un chercheur quelconque devrait bien tâcher de se procurer.*

Puis les années passèrent, et il faut attendre *Le Figaro* du 13 juin 1894 pour entendre à nouveau parler du dernier vétéran de la Grande Armée. Ce journal reprenait sous la plume de J. Pawlosky l'essentiel de l'entretien rapporté par M. Constantin Woensky.

*Dans le dernier numéro du Novoïé Vrémiâ nous trouvons une interview qui n'est pas banale. Il s'agit d'un Français, contemporain de Louis XV, qui, fait prisonnier à la Bérézina, vit depuis cette époque à Saratof, où il vient de célébrer son 126<sup>e</sup> anniversaire.*

*Ce vénérable vieillard s'appelle Nicolas de Savin, et à l'heure qu'il est, il a conservé encore une santé robuste et une mémoire lucide, se rappelant tous les menus détails de sa longue existence.*

*Et il en a vu des choses ! Né à Paris le 17 avril 1768, il a été témoin oculaire de tous les grands événements de la Révolution : il fit partie de l'expédition d'Égypte, se battit à Austerlitz et à Iéna, fut blessé et décoré de la Légion d'honneur à Saragosse, et fit toute la campagne de Russie dans le troisième corps, que commandait le maréchal Ney.*

[...] *Maintenant encore il se trouve dans un état voisin de la pauvreté. Pour unique gardienne, il a sa fille, qui a plus de 80 ans.*

*Sa maisonnette, dans les faubourgs de Saratof, est pauvrement meublée, mais propre et bien tenue. Sur les murs, un portrait à l'aquarelle d'un jeune officier des hussards ; c'est le portrait du maître de la maison, fait à Moscou en 1812, à côté un autre portrait, celui du "Petit Caporal", pour lequel le vieillard a la vénération religieuse que l'on devine. Les traits de Napoléon 1<sup>er</sup> sont tellement présents à la mémoire de M. de Savin, que vingt-cinq ans après le jour où il a vu pour la dernière fois le grand homme, il a reproduit ce portrait de mémoire, avec une ressemblance frappante, paraît-il.*

*Racontant volontiers ses souvenirs, il précisait : Arrivé à Paris en 1790 pour voir sa famille, il n'a trouvé plus personne : sa mère avait disparu, son père avait été exécuté le 10 août de la même année. Cependant, il finit par découvrir à Rouen son frère*

*(son cadet seulement de quatre années).*

*En 1798, M. de Savin se fit enrôler au Havre dans l'armée formée à cette époque par le général Bonaparte pour une expédition contre les Anglais. Envoyé bientôt après à Toulon avec son régiment (le 2<sup>e</sup> de hussards), il s'y embarqua pour une expédition dont personne alors ne connaissait le but. C'est seulement après la prise de Malte que l'armée apprit qu'on la conduisait en Égypte. [...]*

*L'interviewer, M. Voensky, ayant demandé à M. de Savin comment il expliquait, suivant lui, les causes de sa longévité phénoménale, il répondit par ce vers latin :*

*"Multa tulit fecitque puer, sudavit et alsit, Abstiniuit venere et vino".*

*(Le jeune a beaucoup supporté et fait, il a transpiré et eu froid, Il s'est abstenu de l'amour et du vin. Horace : Ars poetica)*

*Après la lecture de cet article, le premier soin du Figaro a été d'envoyer son obole personnelle à ce glorieux vieillard que les grandes épopées de la France ont laissé si riche de souvenirs et si pauvre d'argent. Nos lecteurs, toujours généreux et toujours bons, se seraient étonnés à juste titre de notre abstention devant une infortune qu'un siècle et quart n'a fait que rendre plus émouvante et plus poignante.*

*Nous avons adressé cette obole à notre excellent confrère du Nouveau Temps, de Saint-Petersbourg, qui voudra bien se charger de la transmettre, au nom du Figaro, à M. de Savin.*

*Le Figaro du 18 juin 1894 signale que M. Pierre Richard, député de la Seine, vient de faire une démarche auprès du président de la République et du grand chancelier de la Légion d'honneur, pour obtenir à l'occasion du 14 juillet prochain, la croix d'officier pour M. Nicolas Savin, le brave et glorieux survivant de la Révolution et de l'Empire, dont nous avons parlé.*

*Le lendemain, il faisait paraître : A la suite de l'interview que nous avons publiée de M. Savin, le glorieux vieillard de Saratow qui vient d'atteindre sa cent vingt-sixième année, nous avons dit que le Figaro envoyait une obole à ce dernier survivant des grandes armées de la Révolution et de l'Empire auquel l'empereur de Russie lui-même avait daigné s'intéresser.*

*D'autres sommes nous sont parvenues depuis dans le même but.*

*Nous avons reçu : 100 fr. de la comtesse de P.. (Uriage) ; 50 fr. de M. A. d'A... ; 5 fr. d'un anonyme ; 10 fr. de M. Alfred Naquet ; 5 fr. du commandant Boulangier du 13<sup>e</sup> de ligne.*

*Ces sommes, jointes à l'envoi du Figaro, sont adressées à notre confrère du Nouveau Temps à Saint-Petersbourg, qui veut bien les faire parvenir à M. Savin.*

*Le 21 juin, un entrefilet signalait : nous avons encore reçu 5 francs de M. A. Chavane, de Vesoul, pour les 126 ans de M. Savin.*

*Le Figaro du 17 juillet suivant faisait paraître les remerciements du vénérable vieillard.*

*Nous recevons la très touchante lettre suivante de l'ancien soldat de la Grande Armée auquel nos lecteurs ont envoyé, ré-*

cemment, une généreuse obole destinée à rendre moins triste sa superbe vieillesse Saratoff, ce 28 juin/10 juillet 1894.

Monsieur le Rédacteur en chef.

Je suis vieux et infirme : à peine suis-je en état de tenir la plume. Je prie donc mon ami, M. Constantin Woensky, auteur de ma biographie insérée au Nouveau Temps, de vous dire combien je suis touché de l'attention de mes généreux compatriotes qui ont bien voulu se souvenir du vieux soldat d'Égypte, d'Austerlitz et de la Bérézina.

Dites-leur, monsieur le Rédacteur en chef, que la France est toujours dans mon cœur ! Trop vieux et infirme pour franchir l'énorme distance qui me sépare de ma patrie chérie, c'est toujours à elle que je pense ; c'est pour elle mes souhaits les plus fervents !

Frappé de douleurs à la nouvelle du terrible événement qui a consterné toute la France<sup>2</sup>, je pleure avec elle la mort du citoyen vertueux et loyal qu'un crime odieux vient d'arracher du sein de sa patrie au moment où la France et la Russie – ma seconde patrie – viennent de s'unir par des liens d'amitiés et d'affection cordiale.

Veillez agréer, monsieur le Rédacteur en chef, l'expression de ma plus sincère reconnaissance et les vœux d'un centenaire pour le bonheur et la prospérité de la France.

Nicolas SAVIN

Le journal *Le Temps* du 14 décembre signalait : le *vétéran des armées de Napoléon 1<sup>er</sup>*, le lieutenant Nicolas Savin, est mort hier à Saratov (Russie) à l'âge de cent vingt-cinq ans et demi, et qu'en 1887, l'empereur Alexandre III avait fait remettre au vieux soldat un cadeau de 1.000 roubles.

Le *Figaro* du 17 publiait : Les obsèques du lieutenant Savin, *vétéran des armées de Napoléon 1<sup>er</sup>*, décédé à l'âge de cent vingt-cinq ans ! ont été célébrées aux frais de la ville de Saratow.

Le gouverneur et le maire assistaient à la cérémonie.

Le cercueil, les décorations du défunt et les couronnes ont été portés par des officiers russes.

## Les Savin de Douarnenez persistent dans leur demande

En 1896 François Joncour, cantonnier de Ploaré, écrivait au ministre des Affaires étrangères à Paris : *J'ai l'honneur, tant en mon nom... qu'en celui de mes deux frères Pierre et Joseph, de vous exposer les faits suivants : un de nos grands-oncles nommé Savin Nicolas, né à Plonévez-Porzay, a disparu en 1812 en Russie, faisant partie de la Grande armée.*

L'espoir d'un héritage n'était certes pas étranger à cette demande. Le dossier Savin était suivi par Mme Berthe Marc, de la rue Victor Rossel à Brest, qui assurera la liaison entre le ministère et les familles douarnenistes jusqu'en août 1903. Pourquoi persévérerait-il ?

Rappelez-vous que c'est la découverte de l'acte de mariage d'Étienne Pompé Sevin, fils de feu Étienne et de Jeanne Vallin, avec Victoire Anne Clémentine Routier le 23 septembre 1771, et surtout la présence en tant que témoin de Jean Baptiste Sevin, frère du marié, et la signature "V. Berry-Sevin" au bas de l'acte qui avait permis d'identifier les parents de Nicolas Savin ou Sevin notre grognard : Jean Baptiste Sevin et Victoire Berry.

Cette fois encore, ce sera un mariage qui permettra d'élucider le mystère du glazik Savin.

## Le grognard glazik de la famille Savin

Jean Savin, né le 15 mars 1791 au moulin de Tréfentec en Plonévez-Porzay, fils de Charles et Marie Le Doaré, avait épousé le 2 juillet 1810 à Saint-Nic Marie Françoise Kermorgant, née le 14 juillet 1779 à Crozon, fille de Pierre et Marie Capitaine.

Ce couple n'a eu que deux enfants : Marie Yvonne, née le 25 août 1810 à Saint-Nic, un mois après le mariage et décédée le 22 mars 1811 à Crozon, à l'âge de sept mois, et Marie Jeanne.

Lors de la naissance de Marie Jeanne, le 5 décembre 1811, son acte de naissance<sup>3</sup> précise que son père Jean est militaire au service de l'empire et actuellement à Boulogne sur Mer.

Marie-Jeanne se maria deux fois ; au premier mariage, le 3 octobre 1831 à Brest-Recouvrance avec Jean Claude Calves, né le 6 brumaire an XIV à Plougastel-Daoulas, voilier au port, il est précisé dans l'acte que son père est *absent sans nouvelle*, [...] depuis vingt ans. Elle épousera en secondes noces le 4 novembre 1837 Jacques Marie Micheau, né à Brest Recouvrance le 25 mai 1814.

Jean Savin a-t-il participé avec la Grande Armée à la campagne de Russie et n'en est jamais revenu ? Cela paraît désormais probable et permet de comprendre pourquoi Jean Guillaume Savin, époux d'Anne Pendézec de Douarnenez, et François Guillaume Le Joncour, cantonnier, époux de Marie Anne Le Donge, de Ploaré, avaient répondu favorablement à la demande de renseignements par le ministère des Affaires étrangères au sujet de Nicolas Savin, le grognard, et signalé qu'un grognard de leur famille n'était pas revenu au pays.

Le mystère des deux grognards Savin était désormais résolu, il y avait bien un Nicolas, officier des hussards et un Jean, probablement simple soldat dans la Grande Armée. ■

<sup>2</sup> Assassinat de Sadi Carnot, président de la République, le 24 juin 1894 à Lyon.

<sup>3</sup> Acte de naissance "fantaisiste" puisque, rédigé le 6 décembre 1811, il mentionne la naissance survenue le 5 novembre d'un enfant de sexe masculin ! Voir reproduction plus bas.

Sources :

**Registres paroissiaux & État civil :**

Ploaré, Douarnenez, Plonévez-Porzay, Guengat, Le Juch, Pouldergat, Plomodiern, Ploëven, Crozon, Brest-Recouvrance, Rouen.

**Archives Départementale du Finistère :**

Site de Brest : Série B tutelles & inventaires : B 233, 234, 235, 236, 324, 325.  
Marquisat de Pont-Croix 18 B 479, 509.

Site de Quimper : Série E : 4E 38/36, 49, 56, 59, 64, 72, 97. 4E 36/49, 50, 51, 53.

**Archives Nationales :** Dossier W 432/290.

Presse : *Saratowsky Listok* du 28/05/1885. *Le Petit Parisien* du 30/04/1885. *Le Finistère* des 09/05/1885, 23/05, 30/05, 24/06, 29/08, et 17/07/1894. *Le Figaro* des 13/06/1894, 18/06, 19/06, 21/06, 17/07, et 17/12/1894. *Le Temps* du 14/12/1894. *Le Télégramme de Brest* 28/01/1964, 06/04/2003. *Le Monde* 04/08/1998, 19/11/1998.

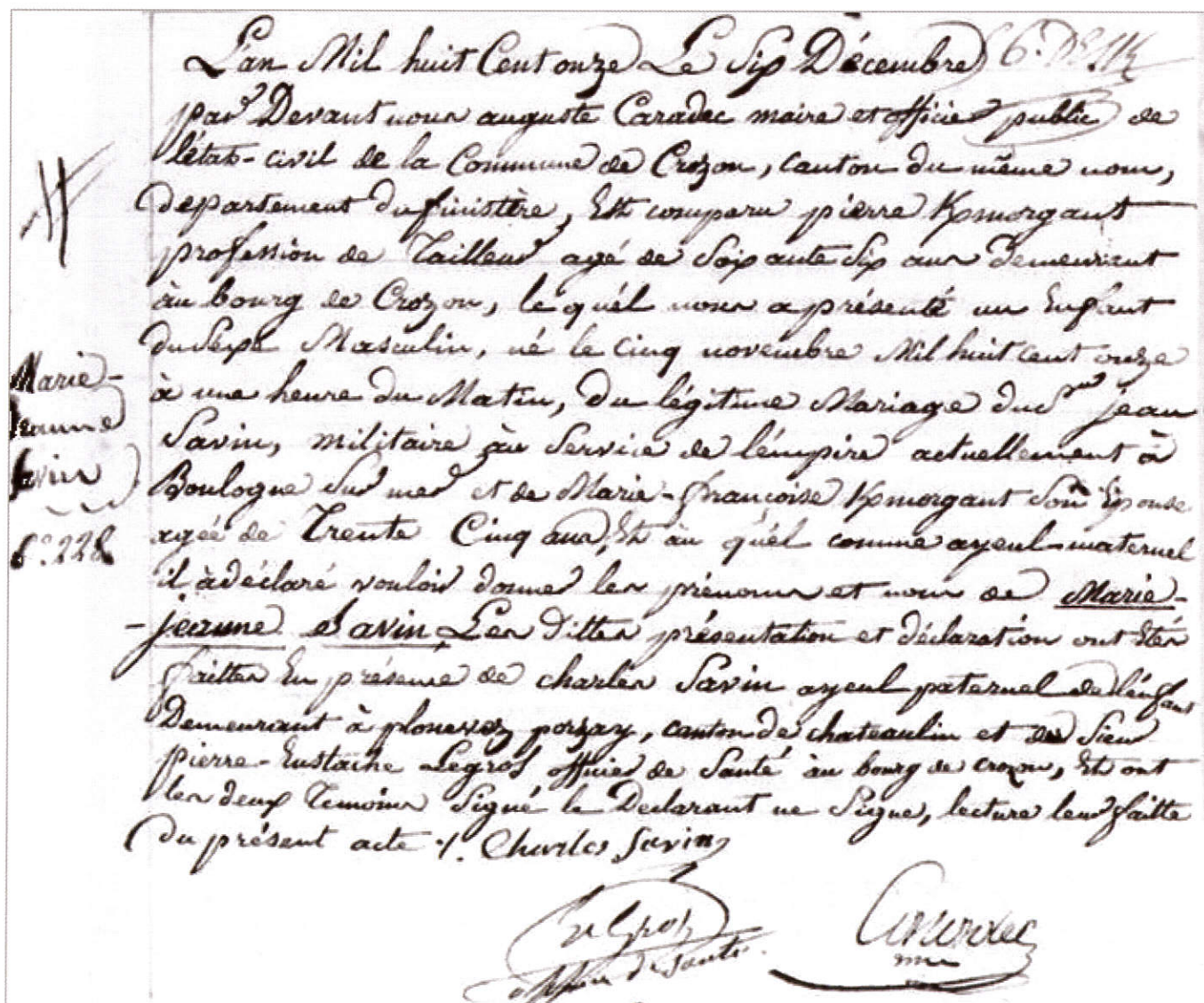
*La campagne de Russie, le destin des soldats de Napoléon après la défaite.* Vladène Sirotkine. Revue de l'Institut Napoléon N° 156. 1991.

*Quand les grognards deviennent sujets du Tsar?* Vladène Sirotkine. Forum des Amis du Patrimoine Napoléonien.

*Les grognards centenaires de Napoléon,* Yves Moerman & Yann Deniau. Édition Mémogrammes Bruxelles 2010.

*Les prisonniers oubliés de la Campagne de Russie,* Régis Baty. Revue historique des armées N° 267 2012.

*Souvenez-vous du gelé, un grognard prisonnier des russes,* Yves Gauthier Édition Transboréal 2017.



Acte de naissance de Marie Jeanne Savin à Crozon.  
Daté du 6 décembre 1811, l'acte indique que l'enfant est née le 5 novembre, et est du sexe masculin...

Du Troisième jour du mois d'octobre, l'an mil  
huit cent trente et un, à quatre heures du Soir.

ACTE DE MARIAGE de Jean Claude Calves, voilier au port,  
âgé de vingt six ans, né à Plougastel-Daoulas département  
d'Ille-et-Vilaine, le vingt huit du mois d'octobre, mil  
huit cent cinq, domicilié à Brest, rue de la porte n° 20.  
fils majeur de Mervé Calves, charpentier civil, et de Marguerite  
Dourès, son épouse, demeurant au dit Plougastel, jureés  
et consentans, qui ont déclaré ne savoir signer.

Et de Marie Jeanne Savin, sans profession  
âgée de vingt ans, née à Crozon, susdit département  
d'Ille-et-Vilaine, le cinq du mois de décembre, mil  
huit cent un, domiciliée à Brest, rue de l'église n° 22.  
d'   fille mineure de Jean Savin, militaire  
absent sans nouvelles, et de Marie Françoise Kermargant, son  
épouse, demeurant en cette commune, jureés et consentans,  
qui ont déclaré ne savoir signer, et affirmé la vérité sans nouvelles  
de son dit mari depuis vingt ans, ainsi que les témoins ici présents.

Les actes préliminaires sont extraits du Registre de Publications de Mariages, af-  
fichée et faites sans opposition, à Brest, les dix et dix sept du  
mois de juillet dernier, ainsi que des actes de naissance  
des contractans.

le tout en forme; de tous lesquels actes, et du chapitre VI du titre V du Code  
Civil des Français concernant les droits et devoirs respectifs des époux, il a été donné  
lecture par moi Officier public soussigné.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage, l'un Jean Claude  
Calves, pour et avec Marie Jeanne Savin,  
L'autre Marie Jeanne Savin, pour et avec Jean Claude  
Calves.

En présence de François Michel Piers, sieur de long au port,  
demeurant rue de l'épice n° 4, âgé de trente six ans.

De Guillaume Battet, sieur de long au port, demeurant  
rue de la fontaine n° 15, âgé de vingt huit ans, beau frère de la contractante.

De Pierre Corp, condamné, demeurant à Crozon, âgé  
de cinquante trois ans, oncle de la contractante.

Et de Pierre Marie Joseph Cazenave, propriétaire au port, demeurant  
rue de la porte n° 20, âgé de trente deux ans, beau frère de la contractante.

Après quoi, moi Augustin Pierre Desbougues, adjoint délégué,  
faisant les fonctions d'Officier public de l'Etat-Civil, ai prononcé qu'au nom de  
la loi lesdits époux sont unis en mariage; lecture donnée. Les contractans,  
premiers et deuxièmes témoins ont déclaré ne savoir signer.

Corp Cazenave

Desbougues  
adj.



nomes, d'un appétit de connaissances insatiable et d'une curiosité exemplaire qu'ils ont toujours payés de leurs souffrances et parfois de leur vie, alors que les trompettes de la renommée demeureraient trop souvent muettes<sup>3</sup>.

C'est le cas des frères Queffelec qui ont pourtant reconnu le cours du Mississipi, enduré de multiples souffrances et y ont finalement perdu la vie comme nous allons le voir. Ils peuvent donc dignement sortir de l'ombre.

Ce texte est écrit pour les honorer et faire enfin sonner ces fameuses "trompettes de la renommée".

## Le contexte maritime français

Il n'y a pas un seul vaisseau armé, dans nos ports, à la mort d'Henri IV en 1610<sup>4</sup>.

En 1627, sont créées les trois premières escadres françaises : de Guyenne, Bretagne et Normandie, basées à Brouage<sup>5</sup>, Brest et au Havre. Richelieu crée cette même année les "Gardes Maritimes", futurs officiers de la Marine Royale.

Sous l'impulsion du cardinal, l'ordonnance de 1634 est le premier code écrit ou règlement qui remplace alors les anciennes coutumes dont la tradition faisait toute l'autorité tant pour la marine militaire que pour la marine marchande. À la mort de Richelieu en 1643, le roi de France a trente-cinq galères et soixante vaisseaux ronds<sup>6</sup> prêts à prendre la mer<sup>7</sup>.

Ce n'est qu'à partir de 1669, sous l'administration de Colbert, que la Marine prend vraiment un essor considérable.

Selon l'enquête que Colbert commande en 1664, la flotte hollandaise est la première d'Europe avec 6 000 navires et 400 000 tonneaux de jauge, loin devant celle de la France.

Tout manque et tout est à créer. La France n'a ni arsenaux, ni matériaux, ni munitions, ni approvisionnements pour faire des flottes : ancres, cordages, voiles, artillerie.

L'ordonnance de marine rendue en 1681<sup>8</sup>, après douze années de travaux préparatoires, est le couronnement de l'édifice élevé par Colbert<sup>9</sup>. Elle détermine le rang et les fonctions des capitaines, aumôniers, écrivains, pilotes, contremaîtres, chirurgiens, etc. Cette ordonnance a pour complément celle de 1689 sur la marine militaire<sup>10</sup>.

À sa mort en 1683, Colbert eut un digne successeur : son fils, Jean Baptiste, marquis de Seignelay. Il y a alors en France 176 vaisseaux.

## La formation des officiers de marine et officiers mariniers

C'est à Dieppe qu'avait été fondée, au XVI<sup>e</sup> siècle, en dehors de toute intervention royale, la première École d'hydrographie. L'armateur Ango, épris de découvertes maritimes et de civilisation florentine, a attiré à Dieppe un grand nombre de pilotes et fait de ce port un centre très actif.

Avant l'institution des "Gardes Maritimes" en 1627, la marine de guerre royale n'a pas d'officiers à proprement parler. Les navires sont commandés par des grands seigneurs, "les guerriers", et des pilotes et maîtres d'équipages pour la navigation et la manœuvre.

Le cardinal de Richelieu s'attache à donner un cadre officiel à la formation initiale des officiers de vaisseau ; apparaissent alors les "Gardes Maritimes"<sup>11</sup>.

Lorsque Colbert veut, en réorganisant la Marine, lui assurer des capitaines instruits, il trouve à Dieppe le modèle de l'institution qu'il désire créer. L'abbé Denys y tient, en 1661, une école pour les pilotes hauturiers. Colbert l'encourage et fait installer des écoles semblables dans les grands ports<sup>12</sup>.

En 1669 Colbert met en place les "Compagnies des Gardes Maritimes" réservées aux nobles, l'une au Levant (Toulon), l'autre au Ponant (Rochefort). En 1683, sous le ministère de son fils, le marquis de Seignelay, les Compagnies composées de plus de sept cents gardes passent au nombre de trois, Toulon, Rochefort et Brest.

L'ordonnance de 1681 précise l'organisation des "Écoles d'hydrographie", réservées aux marins qui y reçoivent gratuitement l'enseignement des mathématiques et les notions d'astronomie nécessaires à la navigation.

Malgré les premières difficultés éprouvées pour le recrutement des professeurs, ceux-ci se trouvent bientôt en assez grand nombre. Des anciens pilotes, des officiers passés par les écoles d'artillerie de marine, ou même des mathématiciens de valeur comme Jean Digard de Kerguette, s'illustrent dans le professorat de ces écoles.

Un programme détaillé de formation d'une dizaine d'années, de l'âge de quinze à vingt-cinq ans, est mis sur pied. Il comporte des embarquements, trois frégates sont affectées aux Compagnies des Gardes Maritimes<sup>13</sup>.

## Brest, port de guerre

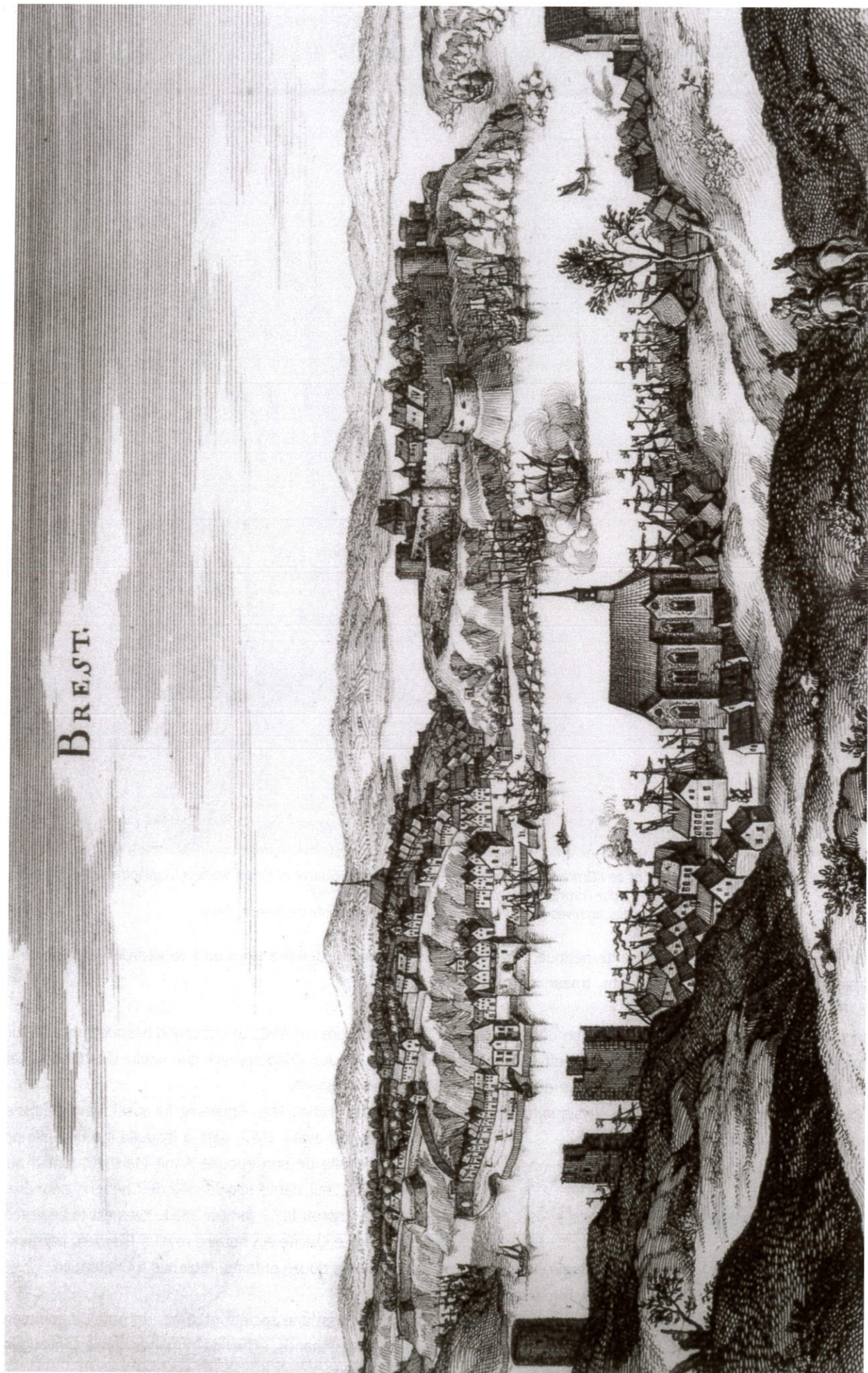
Brest vers 1640. La ville est décrite à cette époque par les enquêteurs royaux comme indigente (une "gueuserie"), mais c'est l'un des rares ports français en eau profonde.

Après beaucoup d'efforts, Colbert en fait l'un des trois grands arsenaux français de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Dès 1687, on voit manœuvrer dans cette rade des vaisseaux de guerre (voir carte page suivante).

L'instruction des Gardes de la Marine à Brest en 1692 est bien connue par les deux rapports confidentiels que le Père Cl.-J. Thoubeau, affecté en 1686 dans cette ville comme professeur de mathématiques et d'hydrographie, adresse au ministre de la Marine Seignelay le 24 mars 1692 pour alerter sur l'inefficacité de l'instruction des Gardes de la Marine dans les Ports et sur les Vaisseaux<sup>14</sup>.

Le Père réclame plus de moyens pour la formation (modèles réduits, dragues et pompes), plus d'exercices à bord ou sur le terrain pour apprendre la manœuvre, le canonage et la fortification,





Matthäus MERIAN (Bale, 1593 - Bad Schwalbach, 1650)  
Musée des beaux-arts de Brest

Voici ce qu'en dit Jean-Pierre Poussou dans son ouvrage *Les sociétés urbaines au XVII<sup>e</sup> siècle, Angleterre, France, Espagne* :

*Les maires, consuls et échevins sont rarement des personnages isolés. Il est même tentant de parler de familles municipales plutôt que de maires ou échevins... Ces élites sont caractérisées par leur volonté de rester au pouvoir ou d'y revenir ; elles le sont aussi par leur grande mobilité... Issus d'un monde difficile et âpre, maires et échevins des ports, marchands puis négociants sont habitués au combat : combat contre les éléments, la mer ; combat contre les concurrents et les difficultés de la vie (naufrages, fortunes de mer, captures de bâtiments par les Barbaresques, ruines, maladies exotiques) : autant d'atouts pour réussir et devenir des notables, arracher des maires, acheter des terres.../... À Brest Isaac Monod, sieur du Chesne, est un riche marchand de vin qualifié de "noble homme", titulaire de la mairie en 1676-1677 et en 1685-1687<sup>19</sup>.*

La remarquable richesse d'Isaac Monod est révélée par l'inventaire après décès de ses biens daté de 1690. Il n'a pourtant été naturalisé qu'en 1676<sup>20</sup>.

Or, Isaac est l'époux de Claude Le Stobec, elle-même sœur de Jeanne, épouse de Jan Allain. Leur fille, Françoise Allain, épouse Rolland Le Queffelec, sieur de Kerlaziou, père de Michel et Joseph.

Isaac Monod, sieur du Chesne, est maire de Brest de 1676 à 1678, puis de 1685 à 1687, suivi de Thomas Le Meyer, sieur de Villeneuve, maire de Brest de 1688 à 1690, fils de Jean et de Jacqueline Le Stobec.

Lui succède Yves Le Gac, sieur de l'Armorique, époux d'Anne Hubac. Or cette dernière est la sœur de Françoise Hubac, épouse de François Le Stobec, sieur du Plessix, maire de Brest de 1667 à 1669.

Elles sont filles de Laurent Hubac et sœurs d'Estienne, tous deux maîtres charpentiers qui dirigent la construction de navires de guerre à Brest sous Richelieu, Mazarin, Colbert...

Les frères Michel et Joseph Le Queffelec sont donc alliés à une large parentèle commerçante très active, entreprenante et industrielle, tenant les rênes de Brest depuis longtemps, car on peut y inclure presque tous les maires depuis leur institution !

Les familles Le Chaussec, Le Stobec, L'Ozach, L'Izac, Allain, Monod, Lars, Le Mayer, Le Gac, Hubac, de Cheberry, constituent bel et bien un réseau d'élites portuaires porté par un nombre restreint de familles agissantes à Brest et dont la proche parentèle est également établie à Morlaix, Roscoff, Le Conquet, Landerneau, Châteaulin, Crozon, Audierne, et bien entendu : Lorient, Nantes, La Rochelle, Bordeaux, Saint-Jean-de-Luz, etc.

Pour bien comprendre le dynamisme du port de commerce de Brest il faut se reporter à l'ouvrage d'Armand Corre *Armateurs et marins Bretons d'autrefois* :

*L'histoire maritime ne raconte guère que les institutions, les gloires et les revers de la marine militaire... et pourtant l'âme nationale ne résidait pas uniquement dans une fraction restreinte de la population ; elle mouvait, dans le peuple et la bour-*

*geoisie, mille bras actifs et intelligents qui étaient les principaux instruments de la richesse et de la puissance du royaume... Colbert voulait que la marine militaire serve à l'essor de la marine marchande rivale de celles de l'Angleterre, de la Hollande et de l'Espagne... Ils sont dignes de sortir de l'ombre, ces marins marchands... Le marin marchand est le type accompli de l'homme de mer, à l'endurance si prodigieuse...<sup>21</sup>*

Armand Corre poursuit par un descriptif admiratif des qualités des capitaines long-courriers et tout particulièrement de Gabriel Le Gac, l'un des sept enfants d'Yves, sieur de l'Armorique maire de Brest, donc un cousin par alliance des frères Le Queffelec.

Gabriel, né le 29 novembre 1678 à Brest-Recouvrance, a quatre ans de plus que Michel Le Queffelec, né en 1682. Il est donc certain qu'ils se sont côtoyés à l'École d'hydrographie de Brest, et ont suivi les mêmes cours avec les mêmes professeurs. Ils ont tous deux passé avec succès les examens que l'ordonnance royale de 1681 impose à tous les candidats au brevet de pilote et capitaine, ainsi qu'une expérience minimale de cinq années de navigation.

Gabriel est capitaine pour la Compagnie des Indes : sur le *Galatée*, frégate de 350 tonneaux (campagne de Cochinchine et Chine 1720/1722) puis sur l'*Hercule*, vaisseau de 750 tonneaux (campagne des Indes 1724/1727). Le rôle de l'*Hercule* rapporte son décès, le 18 septembre 1725.

Son frère Charles, né le 13 mars 1677 dans la même paroisse, marchand puis négociant à Nantes, s'y marie le 8 juillet 1709 avec Suzanne Bruneau, en la paroisse Saint-Nicolas. Il est directeur pour la Compagnie des Indes en Louisiane du 25 août 1718 au 5 mars 1721.

Il est donc fortement probable que Michel et Joseph le Queffelec fréquentent cet homme particulièrement influent.

## Les marins bretons

La mer est pour les Bretons un élément familier. De tout temps, ils s'y sont illustrés pour la pêche côtière comme hauturière, le commerce de cabotage comme celui du long cours, la course corsaire comme celle de la Royale.

Voici ce que Jean Bernard Bossu, officier de marine bourguignon, écrit dans son ouvrage *Nouveaux voyages aux Indes occidentales*, à propos de son premier départ pour la Nouvelle-Orléans :

*J'étois à Belle-Isle en Mer en 1750 ; au mois de novembre nous appareillâmes devant le Palais ; dès la première nuit nous essuyâmes une si furieuse tempête à la hauteur des côtes de Poitou, qu'on eut dit à chaque instant que notre petit vaisseau alloit être englouti sous les flots ; l'équipage étoit composé d'un Pilote & de trois matelots, Bas-Bretons qu'on appelle communément loups de mers ; ils sont si accoutumés à cet Élément, qu'ils le bravent avec intrépidité dans les saisons les plus rigoureuses<sup>22</sup>.*

Henri Bourde de la Rogerie, dans son ouvrage *Les Bretons aux îles de France et de Bourbon*, écrit en 1931 :

*Est-il besoin de rappeler que des marins, des soldats, des marchands, des cultivateurs, des missionnaires Bretons ont joué un rôle considérable dans la découverte ou dans la conquête et dans la mise en valeur des terres lointaines qui furent ou qui sont encore des colonies de la France ? Les instincts migratoires des Bretons et leur goût pour les entreprises hasardeuses les prédisposaient à donner des chefs et des soldats aux conquêtes et aux entreprises d'outre-mer<sup>23</sup>.*

Suit ensuite un tour du monde des lieux où les Bretons s'illustrèrent ; voici ses mots relatifs à la Louisiane :

*Le Malouin J.-B. Bénard de la Harpe fit un intéressant voyage en Louisiane (1718-1724) ; le pilote bas-breton Kerlaziou reconnut le cours du Mississipi ; le Quimpérois Louis Billoard de Kerlérec fut le dernier gouverneur de la Nouvelle-Orléans (1753-1763)<sup>24</sup>.*

## Le contexte de la Nouvelle-Orléans

Le premier document mentionnant la Nouvelle-Orléans date du 1<sup>er</sup> octobre 1717. Alors est nommé un garde-magasin et caissier au comptoir qui doit être établi à la Nouvelle-Orléans sur le fleuve Saint-Louis.

À cette date rien n'existe encore sur l'emplacement de cette future ville. Quelques travaux débutent l'année suivante, freinés par l'hostilité des colons, commerçants et membres du conseil déjà installés à La Mobile et à Biloxi.

Jean Baptiste Bénard de La Harpe (1683-1765), lors de son premier voyage en Louisiane, découvre la Nouvelle-Orléans le 17 décembre 1718 ; il y trouve quatre cabanes et quelques huttes. La Harpe écrit le 25 décembre 1720, sans doute pour

se concilier la faveur des habitants de Biloxi et de La Mobile : *il a paru que la décision de la Compagnie était de faire son premier établissement à la Nouvelle-Orléans, à trente-deux lieues dans le Mississipi, mais il est à croire qu'elle n'a pas bien été informée. Le pays est noyé, impraticable, malsain<sup>25</sup>.*

La crue du Mississipi de septembre 1719 retarde encore le projet d'implantation, mais l'ordre de rendre aux Espagnols la place forte de Pensacola, en date du 20 août 1721, persuade le Conseil de la Compagnie d'imposer enfin, le 23 décembre 1721, la Nouvelle-Orléans comme capitale de la Louisiane.

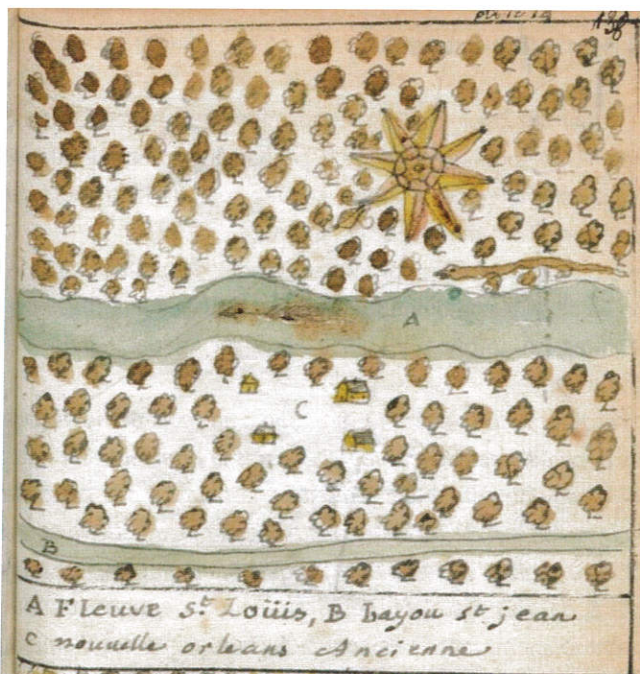
Le magnifique poème manuscrit, comptant 4 692 vers, de M. Dumont de Montigny (militaire, poète et ingénieur) touchant l'établissement de la province de la Louisiane connue sous le nom du Mississipi présente deux plans à main levée de la nouvelle Nouvelle-Orléans<sup>26</sup> (voir ci-dessous).

L'ancienne Nouvelle-Orléans (à gauche, vers 1719) montre tout simplement quatre humbles petites cabanes perdues dans la forêt sur la rive gauche du Mississipi ; la nouvelle Nouvelle-Orléans (à droite, vers 1730) :

À titre comparatif, le nouveau Biloxi, à la fin de janvier 1721, compte 1 249 habitants et 900 nouveaux colons y sont annoncés<sup>27</sup>.

L'ingénieur Adrien de Pauger, commandé par M. Jean Baptiste Le Moyne de Bienville, dresse en avril 1721 les plans de la future capitale, qui n'est autre que le Vieux-Carré ou "Crescent-City", futur "quartier Français" de l'actuelle New Orleans.

Le Père Charlevoix décrit encore, le 10 janvier 1722, *une centaine de baraques placées sans beaucoup d'ordre, un grand magasin bâti de bois, deux ou trois maisons qui ne paraissent pas un village en France, et la moitié d'un méchant magasin qu'on avait bien voulu prêter au Seigneur<sup>28</sup>.*



La Nouvelle-Orléans en 1719, à gauche, et en 1730, à droite.

Le siège du gouvernement se transporte en 1722 à la Nouvelle-Orléans ; la ville compte alors 203 habitants. La misère qui y règne est si tristement célèbre dans la colonie, qu'une compagnie toute entière, venue de Biloxi, décide de désertier plutôt que d'y cantonner<sup>29</sup>.

Le 11 septembre 1722 éclate un ouragan terrible, qui dure trois jours et renverse bon nombre de constructions. Les vivres font encore défaut, et la disette devient telle qu'il faut éparpiller les troupes parmi les tribus indiennes alliées, pour qu'elles puissent vivre de pêche et de chasse. Il en résulte de nombreux actes d'insubordination et de désertion<sup>30</sup>.

La Compagnie des Indes a fait passer de France en Louisiane 7 020 personnes sur 43 vaisseaux, du 25 octobre 1717 au 31 mai 1721, dont 2 000 environ sont à cette dernière date décédées, ont déserté ou sont retournées en France, auxquelles il faut ajouter environ 600 esclaves arrivés des côtes ouest de l'Afrique.

## L'embouchure du Mississippi, enjeu "politique"

Michel et Joseph Le Queffelec ont vécu tout d'abord à Biloxi et transbordent avec des traversiers hommes et matériels depuis l'île aux Vaisseaux jusqu'à la ville inaccessible aux navires.

La Compagnie n'a pas prévu assez de bateaux ni même délivré les matériaux nécessaires à leur construction, donc tout reste sur place, les conditions de vie sont des plus insalubres, beaucoup meurent de maladie et d'épuisement.

Il faut avoir un port sur le fleuve du Mississippi pour débarquer les hommes là où ils peuvent s'installer et devenir autonomes. Mais les décideurs y répugnent ; comme nous allons le voir, les conflits d'intérêts ont coûté beaucoup et mis en péril le démarrage de la Colonie.

Les frères Queffelec doivent donc jongler entre les impératifs des transbordements et les sondages des multiples passes du Mississippi. Il y a grande urgence à trouver un passage permettant la remontée de ce fleuve par tous les types de navires.

Dans son histoire de la Louisiane, Antoine Simon Le Page du Pratz mentionne la difficulté pour les pilotes d'accéder à ce fleuve et même d'y naviguer :

[...] *ce qui sans doute fut une occasion aux Espagnols de donner à ce Fleuve le nom de Rio-escondido, Rivière cachée. Ce Fleuve est presque toujours trouble, ce qui provient des eaux du Missouri, puisqu'avant cette jonction l'eau du Fleuve est très claire. Je ne dois pas oublier de dire qu'aucun Navire ne peut entrer ni rester dans le Fleuve lorsque les eaux sont hautes, à cause du nombre prodigieux d'arbres & de la quantité de bois mort qu'il entraîne, lesquels joints aux cannes, aux feuilles, au limon, & au sable que la mer rejette à la côte, augmente continuellement les terres, et les fait avancer dans le golfe du Mexique comme un bec d'oiseau*<sup>31</sup>.

Et il s'interroge sur le choix de la Compagnie de fixer sa capitale au Biloxi, ce qui complique énormément la tâche des pilotes qui doivent organiser plusieurs transbordements des marchandises : *Je n'ai jamais pû deviner pour quelle raison on fit dans cet endroit le principal Etablissement de la Colonie, ni pourquoi on vouloit y bâtir la Capitale ; rien ne répugnoit plus au bon sens, puisque non seulement les Vaisseaux ne pouvoient en approcher que de quatre lieues, mais encore, ce qui gênoit le plus, c'est qu'on ne pouvoit rien apporter des Navires, qu'en changeant trois fois de bateaux de plus petits en plus petits ; encore falloit-il aller à l'eau plus de cent pas avec des petites charettes pour décharger les plus petits bateaux*<sup>32</sup>.

Il donne ensuite une description des passes de l'embouchure du fleuve Mississippi :

[...] *c'est-là aussi que l'on trouve une pointe qui sépare les embouchures ; celle de la droite est nommée la Passe du Sud [...] la Passe du Sud-Est qui est à gauche de celle du Sud. Dans les commencemens les Navires entroient par la Passe du Sud-Est, mais avant d'y descendre, on trouve à gauche la Passe de l'Est, qui est celle par laquelle on passe à présent.*

*A chacune de ces trois Passes il y a une barre comme à toutes les rivières du monde ; celles ci ont trois quarts de lieue de large, sur lesquelles il n'y a que huit à neuf pieds d'eau : mais il y a un Chenal qui coupe la barre, lequel étant sujet à changer souvent, le Pilote Côtier est obligé de sonder tous les jours pour s'assurer de la Passe ; ce Chenal a dix-sept à dix-huit pieds d'eau en eau basse.../... On ne peut passer cette barre de trois quart de lieue de large sans le Pilote de la Barre, qui seul connoit le chenal*<sup>33</sup>.

Pierre Heinrich, dans son ouvrage La Louisiane sous la Compagnie des Indes, rapporte une lettre datée du 6 juillet 1719 : Si peu profond était le nouveau chenal conduisant au port de l'île Dauphine, que les vaisseaux risquaient à chaque instant de s'y échouer. L'entrée de la Baie de Mobile n'était guère meilleure, et le long de la côte la mer brisait avec tant de force, qu'à peine trouvait-on huit jours par mois pour pouvoir décharger aisément une chaloupe<sup>34</sup>.

On comprend alors aisément la pénibilité et la dangerosité du travail des frères Le Queffelec pour décharger les vaisseaux de la Compagnie.

Le 25 janvier 1723, l'ingénieur Adrien de Pauger fait un rapport sur l'embouchure du Mississippi et atteste qu'à sa première visite, il a trouvé que les navires tirant 14, 15 pieds d'eau et même plus, pouvaient y passer aisément. Il regrette que, malgré les représentations de M. Le Moyne de Bienville, la compagnie persiste à envoyer ses vaisseaux à Biloxi, où les débarquements s'opèrent avec beaucoup de difficultés, tandis qu'à la Nouvelle-Orléans, ils se feraient avec la plus grande facilité ; d'autant plus qu'il est extrêmement pénible et coûteux pour les habitants du fleuve, dont le nombre doit s'augmenter tous les jours, vu la fertilité des terres, d'aller à Biloxi chercher leurs nègres et tout ce dont ils peuvent avoir besoin<sup>35</sup>.

Ce même Pauger donne ici la solution de réduire la barre, que les Espagnols n'ont jamais su franchir :

*cette barre est formée par l'affaiblissement du courant du Mississipi, qui se dégage auparavant par quantités de passes, et qui, par la rencontre de la mer à cet endroit, y forme un dépôt de vase molle, de cinq à six cents toises de largeur, laquelle se pourrait rompre et emporter, en bouchant quelques-unes des passes du Mississipi par quelques vieux vaisseaux coulés à fond, et par des arbres dont il descend une prodigieuse quantité pendant les deux premiers mois de l'année, que le Mississipi déborde par la fonte des neiges des pays d'en haut... Il est indubitable que par ce moyen, la passe se creuserait de plus en plus. Ce travail ne serait pas d'une grande dépense, les bords du fleuve étant remplis de bois de cypre, qui est incorruptible et se travaille aisément.*

Marc Antoine César Anne Hubert, ingénieur, commissaire-ordonnateur de la Louisiane, affirme que les directeurs et commis ont trop intérêt à prétendre que l'entrée du fleuve est impraticable, afin de pouvoir se faire livrer à bon compte, durant les transbordements de l'île aux Vaisseaux à Biloxi, des marchandises qu'ils revendent ensuite avec un énorme bénéfice.

*Ce sont des officiers de bonne foy qui ont rendu public ce que d'autres avaient caché depuis longtemps, les bâtimens à varangues plattes qui ne tireront que treize pieds d'eau peuvent dès à présent entrer dans le fleuve et y monter fort haut y ayant un très grand fond jusqu'aux Natchez et même plus loin. Il est aisé d'en donner d'avantage sur la Barre parce qu'elle est de vase qu'on peut aisément enlever avec peu de dépense<sup>36</sup>.*

### Michel et Joseph Le Queffelec en Louisiane

Jean Baptiste Bénard de La Harpe, grand aventurier de la Louisiane, malouin d'origine, écrit dans son *Journal Historique de l'Etablissement des Français à la Louisiane* : Le 16 septembre 1720, le vaisseau Le Profond, une flûte, commandée par M. de Guermeur, et La Légère, traversier, par M. Kerlaziou, arrivèrent à l'île aux Vaisseaux avec deux cent quarante passagers de la concession de M. Laure, sous la direction de MM. Elias et Le Boutteux. Ces navires étaient entièrement chargés d'effets et de vivres pour le compte de la concession et de celle de M. Diron d'Artaguet<sup>37</sup>.

Philippe de Guermeur de Penhoat, né le 3 janvier 1675 à

Crozon, est de sept ans plus âgé que Michel Le Queffelec de Kerlaziou. Son équipage est presque entièrement composé de marins de la presqu'île de Crozon, ses voisins, ses amis peut-être.

La sœur de Philippe, Hélène, née le 4 août 1672, s'est mariée à Crozon le 14 juin 1694 avec Jacques Lars de Poulrinou, maire de Brest de 1694 à 1717. Jean, né le 18 février 1698 en la paroisse des Sept-Saints, fils de ces derniers, accompagne son oncle<sup>38</sup>, il est troisième pilote. Du même âge que Joseph Le Queffelec, ils ont fait ensemble l'école d'Hydrographie de Brest.

Deux sœurs de Jacques Lars ont épousé des maires de Brest : Catherine, Pierre de Sigurel de Saint-Léger (1679-1681) et Marie, François Le Stobec du Plessix (1667-1669).

Michel et Philippe sont proches parents, ils le savent. C'est sûrement la confiance réciproque de l'un envers l'autre qui permet cette traversée groupée. Philippe part en Louisiane pour y transporter des hommes et des vivres, et repart aussitôt vers la France. Il retournera peu après, comme nous le verrons par la suite.

Michel et Joseph Le Queffelec quant à eux se sont engagés à faire du cabotage et du transbordement pour une durée de trois ans, comme le stipule l'acte d'enrôlement.

Le rôle d'équipage de *La Légère*, établi par des notaires royaux de La Rochelle, mentionne que tous *sont des engagés volontaires auprès de Messieurs de la Compagnie Royale des Indes, pour la servir sur le traversier "La Légère" commandé par le sieur K/laziou Le Queffelec, au pays de la Louisiane, y naviguer de port en port, pour tous les voyages qui leur seront ordonnés pendant le temps qui sera déclaré à chacun de leur article et au prix mentionné aux delà desquels temps ils seront libres de s'en revenir en France. Leurs gages commenceront à courir du jour qu'ils partiront de ces rades pour aller au dit pays et finiront à leur arrivée en France de retour, seront nourris aux dépens de la Compagnie, à la ration ordinaire en pain, viande. Le deux mars mil sept cents vingt.*

*A Comparu le dit Sieur K/laziou Le Queffelec natif du port de Launay proche la ville de Brest, aagé de trente deux ans en qualité de Maistre dudit Traversier La Légère, quy Sest Engagé pour Servir deux ans complets dans la Collonie, aux appointements de quatre-vingt livres par mois, et Reçû six mois d'avance et a signé K/laziou le Queffelec.*

*A Comparu le dit Sieur K/laziou Le Queffelec natif du port de Launay proche la ville de Brest, aagé de trente deux ans en qualité de Maistre dudit Traversier La Légère, quy Sest Engagé pour Servir deux ans complets dans la Collonie, aux appointements de quatre-vingt livres par mois, et Reçû six mois d'avance et a signé K/laziou le Queffelec.*

"Enrôlement" de Michel Le Queffelec de Kerlaziou sur La Légère.

"Enrollement" de Joseph Le Queffelec

Du treize avril au dit an a Comparu Le queffelec natif de Brest aagé de vingt trois ans contre maistre et pillotte a raison de trante Livres par mois a recû six mois d'avance (signé) joseph queffelec<sup>39</sup>.

Michel Le Queffelec, capitaine de *La Légère*, doit faire face à des désertions avant même son départ de La Rochelle, ceci malgré deux arrêts d'État promulgués en 1718 pour aider au développement de la Louisiane. Ils fixent les obligations des engagés de la Compagnie tout en allégeant celles de la Compagnie, par exemple :

*Tout engagé par acte privé ou notarié qui ne se rend pas au port d'embarquement, sera arrêté et conduit en Louisiane pour y travailler sans aucuns gages pour le compte de la Compagnie et ce pendant le double du temps porté par leurs engagements*<sup>40</sup>.

Quinze jours après leur arrivée au vieux Biloxi (premier siège de la Compagnie), les frères Le Queffelec assistent à un triste spectacle : Le 1<sup>er</sup> octobre 1720, un incendie consume toutes les baraques et entrepôts. Aussi la plus effroyable misère ne tarda-t'elle pas à régner au Biloxi. Moins heureux que les soldats et ouvriers de la Compagnie, envoyés pour ne pas mourir de faim chez les peuplades environnantes, les concessionnaires en étaient réduits, une fois leurs propres vivres épuisés à quelques herbes, coquillages, avec des eaux puantes et bourbeuses comme seule boisson<sup>41</sup>.

Je n'ai pas trouvé d'informations particulières pour l'année 1721 ; il est probable que Michel et Joseph font essentiellement du transbordement, car la Compagnie décuple ses efforts pour transporter en masse hommes, matériels et matériaux.

Le 25 janvier 1722, Joseph Le Queffelec passe la journée avec MM. Adrien de Pauger et Pierre François Xavier de Charlevoix. Ce dernier est jésuite, professeur et historien, né à Saint-Quentin en Picardie, et s'est vu confier par le Régent un voyage d'observations. Sa relation est donnée dans son ouvrage *Journal historique d'un voyage en Amérique septentrionale*<sup>42</sup>.

M. de Charlevoix, envoyé par le roi, est lors de son passage à la Nouvelle-Orléans accueilli par M. de Pauger, ingénieur en chef, ce qui confirme le caractère scientifique de son voyage.

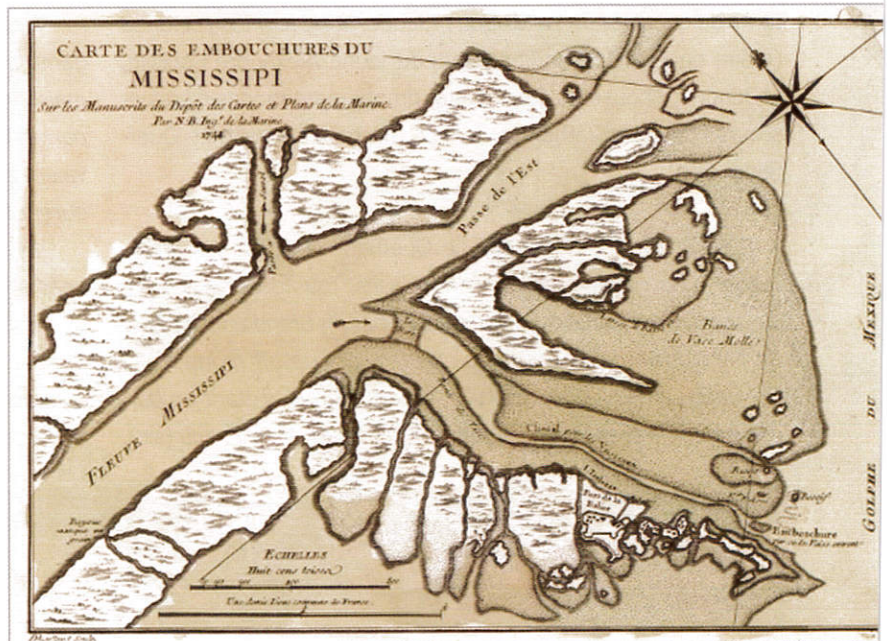
Mais lorsqu'il faut se présenter et même aller dans les passes de l'embouchure du Mississippi, on fait appel à M. de Kerlaziou.

Dans les ouvrages historiques et dans les relations autographes relatifs à la Louisiane, peu de pilotes sont nommément cités. Ce qui surprend, c'est la permanence des signalements du pilote Kerlaziou, qui devait être l'un des plus expérimentés, sinon le plus actif, entre l'Île aux Vaisseaux et Biloxi et même entre La Balise et la Nouvelle-Orléans.

Laissons maintenant parler M. de Charlevoix : *Nous passâmes le reste du jour (le 25 janvier 1722) M. de Pauger & moi, avec le Pilote Kerlasio (sic), qui commandait le Brigantin, à sonder & à relever la seule embouchure du Fleuve, qui soit navigable ; & voici au juste nos observations sur l'état où nous l'avons trouvée, [...], dans cet intervalle la largeur du Fleuve est de deux cent cinquante toises, sa profondeur de dix-huit pieds au milieu, fond de vase molle ; mais il faut y naviguer la sonde à la main, quand on n'est pas pratique suit une longue description des louvernements à maîtriser pour sortir de cette embouchure*<sup>43</sup>.

La marge de manœuvre ne dépasse guère quelques dizaines de toises (1 toise vaut environ 2 mètres), d'où les innombrables échouages relatés par tous les contemporains de M. de Kerlaziou.

M. de Charlevoix présente une carte des passes du Mississippi qui ne peut avoir été établie qu'à partir de cartes dressées et utilisées par le pilote Kerlaziou :



Ensuite M. de Charlevoix tente de quitter la Nouvelle-Orléans avec une flûte de 300 tonneaux, *L'Adour*, mais le pilote est un jeune Malouin non encore aguerris, qui a tous les peines du monde à diriger le vaisseau dans les innombrables méandres du Mississippi et un courant fort, suite à des pluies diluviennes qui ont fait déborder le fleuve. Il décrit l'équipage : *nous avons cinquante Matelots Bretons, un peu mutins, mais forts et vigoureux, presque tous ont été à la Pêche à la Moruë, & c'est une bonne école ; leurs Officiers-Mariniers me paraissent gens de tête & d'exécution*<sup>44</sup>.

Puis vient une narration sur "le moyen de creuser la principale passe" qui est probablement le fruit des discussions que M. de Charlevoix a eues, la journée durant, avec MM. de Pauger et de Kerlaziou.

M. de Pauger a construit La Balise devant servir à guider tous les navires désirant remonter le Mississippi. L'efficacité de tels travaux, et en particulier ceux visant à augmenter les courants dans la passe principale pour en réduire l'envasement, ont dû être validés par sondages durant des mois par Kerlaziou.

Le 5 avril 1722 arrive le vaisseau *Le Profond*, commandé par M. de Guermeur ; on chanta le *Te Deum* pour remercier Dieu de ce secours ; la colonie était dans une grande disette de vivres<sup>45</sup>.

M. de Guermeur, comme nous l'avons vu, connaît la famille Queffelec de K/laziou, et c'est probablement lors de ce second voyage en Louisiane qu'il apprend le décès de Michel Le Queffelec, par son jeune frère Joseph.

Le décès de Michel est mentionné par sa sœur Jeanne, dame de K'autret Riot, dans l'acte de tutelle du 4 septembre 1722, d'Alexandre Souisse, fils mineur de défunt Alexandre, en son vivant lieutenant au siège de l'Amirauté de Brest et Marie Gabrielle Monod : *Jeanne Le Queffelec Riot repette Sa declaration que le Sieur michel Le queffellec Est mort et que Joseph le queffellec est a missipy (sic)*<sup>46</sup>. (voir photo plus bas)

Cet acte montre la très grande affinité entre les petits-enfants de deux sœurs Le Stobec : Claude, épouse d'Isaac Monod (maire de Brest), grands-parents du jeune Alexandre Souisse, et Jeanne, épouse de Jean Allain, grands-parents des frères et sœurs Françoise Catherine, Jeanne, Michel et Joseph Le Queffelec.

Le 12 juillet 1722 Joseph Le Queffelec est contraint d'emmener à La Havane les ouvriers suisses, tous déserteurs : *Le 12, la compagnie Suisse, commandée par M. Brand en l'absence de M. Wonwerdelik, capitaine en pied, qui devait monter à la Nouvelle-Orléans, pour travailler aux ouvrages, s'étant embarquée sur le traversier l'Elisabeth, commandé par M. Lazou (sic),*

*se souleva contre l'équipage, et força le capitaine à les mener à La Havane. A cette nouvelle, M. de Bienville fit armer le traversier La Subtile et deux chaloupes, pour courir après eux, avec un détachement de soldats ; MM Duloubois, de La Harpe, Renaud, Pradel, Montigny, de Bellile, Saint-Estebéri, de Moicy furent commandés pour cette expédition. Ils partirent le 13, dans l'espérance de reprendre les déserteurs. L'expédition, n'ayant pu découvrir la trace des déserteurs suisses, s'en retourna au fort Louis, où elle arriva le 30 du même mois*<sup>47</sup>.

Le 22 août 1722 M. de La Harpe a appris : *que le traversier enlevé par les suisses s'était présenté à La Havane, mais que le gouverneur n'avait pas voulu les recevoir ; on avait débarqué seulement quelques-uns de ces déserteurs qui s'étaient engagés dans les troupes, et le reste avait fait voile dans le même bâtiment pour la Caroline*<sup>48</sup>.

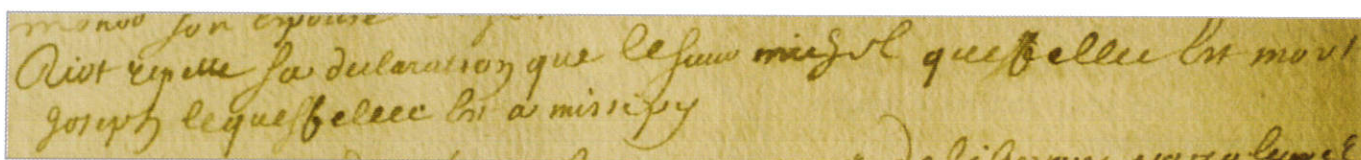
Le Baron Marc de Villiers du Terrage écrit dans son ouvrage sur l'histoire de la fondation de la Nouvelle-Orléans que *le soir du 14 septembre 1722, M. de Bienville, apprenant que plusieurs soldats complotaient de fuir en canot et d'aller s'emparer à La Balise du traversier du pilote Kerlaziou, fit battre patrouille toute la nuit*<sup>49</sup>.

A peine instituée comme capitale, la Nouvelle-Orléans a son chroniqueur en la personne de Bernard Diron d'Artaguiette, qui écrit un journal sur la période courant du 1<sup>er</sup> septembre 1722 au 10 septembre 1723.

*Diron d'Artaguiette rapporte que le 12 septembre 1722, le bateau l'Aventurier appareilla vers 6 heures du matin, mais fut contraint de s'amarrer à la plage à une demie-lieue sous la Nouvelle-Orléans, incapable d'avancer plus en raison de vents violents et contraires. Le même jour à 4 heures dans l'après-midi, deux autres navires appareillèrent, des traversiers l'un commandé par Klaziou et le second par Carron, qui tous deux n'allèrent pas plus loin que l'Aventurier.*

*Vers les 10 heures du soir advint le plus terrible des ouragans jamais vu dans ces quartiers. A la Nouvelle-Orléans 34 maisons furent détruites, ainsi que des hangars, incluant l'église paroissiale, le presbytère et l'hôpital. Dans cet hôpital se trouvaient nombre de malades et blessés. Toutes les autres maisons eurent leurs toits ou murs endommagés.*

*Il y eut 10 grands bateaux-plats détruits et coulés, des canoés et pirogues, en fait tout ce qui était dans le port fut détruit. Le vent venait principalement du sud-est. Les navires Santo-Christe et Neptune, ainsi que deux traversiers dont l'un utilisé comme magasin à poudre, ont été endommagés et ancrés loin au large.*



Acte de tutelle d'Alexandre Souisse (4 septembre 1722), où Jeanne Le Queffelec Riot confirme le décès de Michel Le Queffelec.

Il faut remarquer que si le Mississipi avait été haut l'ouragan aurait inondé ses deux rives de plus de 15 pieds de hauteur. Le Mississipi bien que bas a vu son niveau monter de 8 pieds<sup>50</sup>.

Les récoltes et les denrées sont détruites en partie, ce qui cause bien des inquiétudes car les colons de La Mobile, de Biloxi et de la Nouvelle-Orléans connaissent des périodes de grande disette. Plusieurs cas de rébellion sont mentionnés, les désertions sont monnaie courante.

C'est ainsi que Diron d'Artaguiette écrit pour la journée du 15 septembre suivant : une patrouille fut mise en place la nuit précédente, un ouvrier de la Compagnie ayant informé M. de Bienville qu'un groupe d'hommes se formait pour désertion. Il nomma même les meneurs. Ils avaient l'intention de prendre des pirogues et des bateaux de descendre le fleuve pour y capturer le traversier commandé par Kerlaziou<sup>51</sup>.

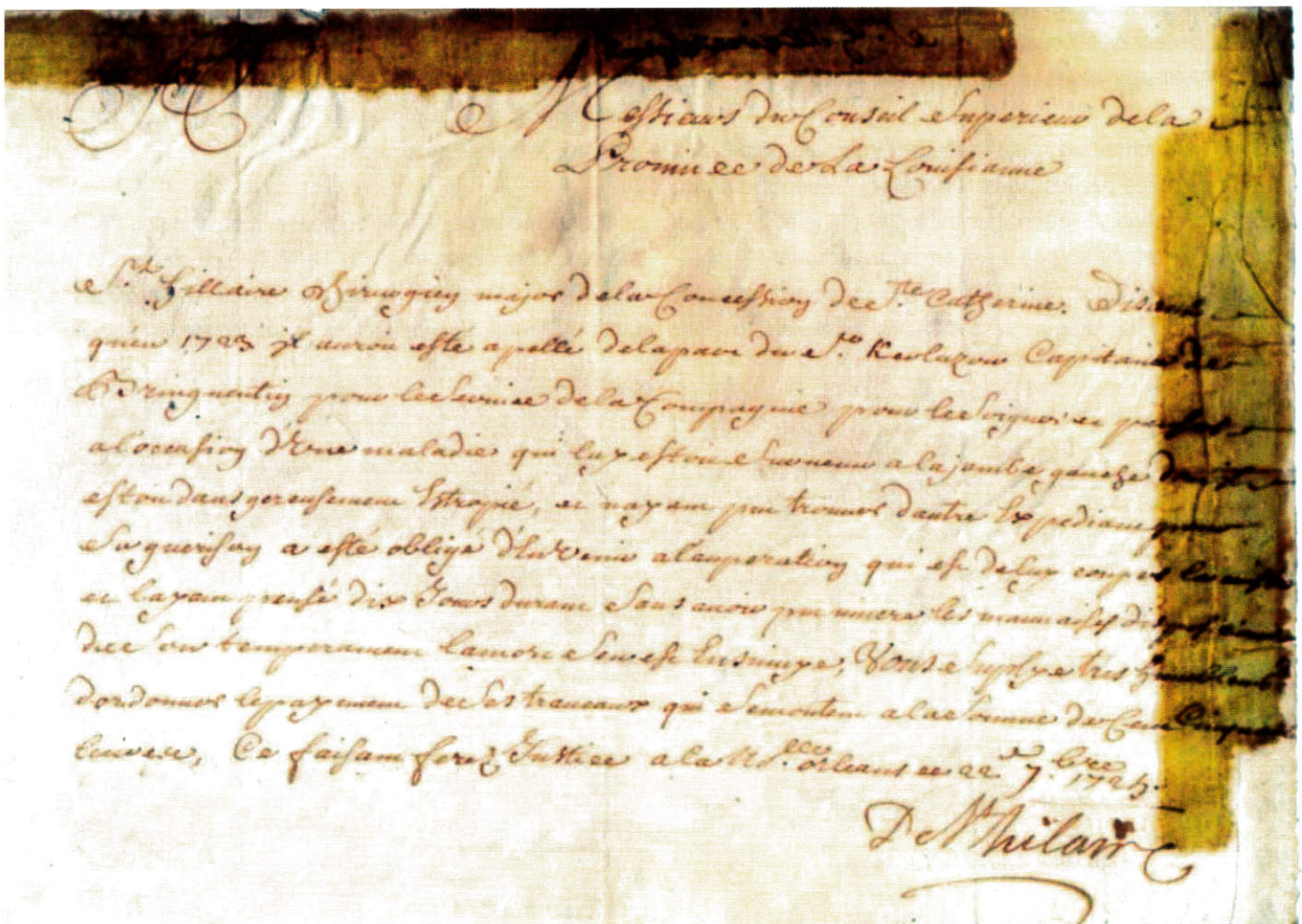
Le jeune Joseph Le Queffelec, alors âgé de vingt-cinq ans, va affronter un nouveau cas de désertion, cette fois-ci avec violences corporelles à son encontre : Le 12 novembre 1722 nous avons appris du Fort Louis de La Mobile, que Kerlaziou (sic), capitaine d'un traversier, qui pilotait le vaisseau l'Aventurier lors de la sortie du Mississipi dont nous avons parlé en septembre dernier dans ce journal, était allé au Fort Louis charger de la farine et d'autres biens pour les transporter à La Mobile pour la Compagnie ; que le sieur Boispinel, ingénieur, avait embarqué avec lui avec tous ses effets, que cette brigantine, une fois arrivée dans la baie de La Mobile avait été investie par trente hommes armés, parmi lesquels étaient douze habitants et le reste de soldats, marins et forçats, qui prirent possession de la

brigantine, et comme Kerlaziou (sic) les menaçait, ils le jetèrent sur la plage après l'avoir sérieusement maltraité, et enfin prirent le large<sup>52</sup>.

M. Diron d'Artaguiette, revenant de son voyage sur le Mississipi le 30 juillet 1723, découvre : Tôt dans la journée nous approchons la Nouvelle-Orléans, que nous atteignons vers midi. On ne pouvait entrer dans une maison sans y trouver une personne malade. Le vaisseau Galatée a descendu le fleuve un peu sous la Nouvelle-Orléans de manière à charger du ballast. Il y a des malades à bord. Ils nous dirent qu'il s'agissait de la fièvre pourpre.../... le 3 août 1723 la maladie continue d'emporter nombre de personnes. A la nouvelle-Orléans on y enterre 8 à 9 personnes par jour. Le 4 août Tout le monde se plaint ici de la famine. Tous ici semblent mécontents de la nouvelle administration. Le 5 août M. de Sauboye, l'un des commissionnaires appointés par le Roi pour administrer la colonie, est décédé ce jour...<sup>53</sup>.

Marc de Villiers écrit : Pendant plusieurs années, le climat de la Nouvelle-Orléans semble avoir été très malsain, et diverses épidémies décimèrent la population. En 1721, il mourut à Biloxi un millier de personnes .../... En septembre 1723 il mourait dans la capitale huit à neuf personnes par jour, le soixantième de ses habitants.../... Nouvelle épidémie pendant l'été de 1725, il n'y pas eu deux personnes qui n'aient été malades<sup>54</sup>.

Le décès de Joseph Le Queffelec est connu car, se trouvant estropié de la jambe gauche, il demande l'aide de M. de Saint-Hilaire, chirurgien de la concession de Sainte-Catherine.



Le chirurgien décide de l'amputer. Joseph décède des suites de cette opération après dix jours d'agonie.

Reproduite en page précédente, la lettre manuscrite datée du 22 septembre 1725, signée Saint-Hilaire réclamant le paiement de son travail :

*A Messieurs du Conseil Supérieur de la Province de La Louisiane,*

*St Hilaire chirurgien major de la Concession de Ste Catherine disant qu'en 1723 il auroit esté apellé de la part du Sr Kerlazou (sic) Capitaine de Bringuentin pour le Service de la Compagnie pour le Soigner et penser à l'occasion d'une maladie qui luy estoit survenue a la jambe gauche dont il a estoit dansgereusement Estropié et nayant peu trouver dautre Expédiant pour sa guerison a esté obligé d'En venir à l'auperation qui est de lui couper la cuisse et layant pensé dix Jours durant Sans avoir peu vincre les mauvaises dispositions de son temperament la mort Sen est Ensuivey, Vous Suplye très humblement dordonner le payement de Ses traveaux qui se montent a la Somme de Cent Cinquante livres,*

*Ce faisant ferez Justice a la Nelle orleans ce 22e 7bre 1725 De St Hilaire<sup>55</sup>.*

Voilà donc les circonstances du décès des deux frères Le Queffelec Kerlaziou : l'aîné, Michel, lors d'une épidémie en 1721, le cadet, Joseph, lors d'une opération chirurgicale en 1723.

Le 26 mai 1724, à la demande expresse du Conseil, l'ingénieur Adrien de Pauger rédige une Instruction nécessaire au Sieur Fiou installé Pilote de Port de l'Isle de la Balise par le Conseil Supérieur de la Louisiane, pour entrer les vaisseaux dans le fleuve Mississipy, et les en sortir<sup>56</sup>.

Cette instruction est très intéressante car elle détaille les tâches effectuées par les frères Queffelec, prédécesseurs du sieur Fiou : réaliser les atterrages à l'île Dauphine et à l'île aux Vaisseaux, entretenir les bouées et ancrages, échouer et remettre à flot les vaisseaux, "déchouer" arbres et racines, déployer pavillons et signaux, draguer vase et sables du chenal, surveiller

les courants violents et la dérive des passes, organiser les transferts de bâtiment à bâtiment, ...

## Ce que l'on sait de cette famille Queffelec

Nous connaissons cinq enfants au couple Rolland Le Queffelec, notaire puis avocat à la Cour de Brest, et Françoise Allain, dame et sieur de K/laziou :

- Rolland, décédé en nourrice au Guern en Logonna-Quimerch le 28 février 1683, à l'âge d'un an, son père est dit de Port-Launay.

- Michel, né à Port-Launay vers 1682, maître et pilote de la rade de Brest, sieur de Kerlaziou, décédé vers 1721 à Biloxi en Louisiane.

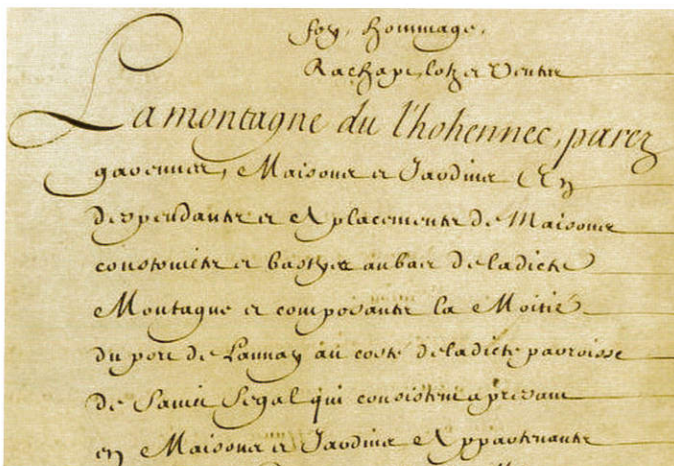
- Françoise Catherine, née le 22 novembre 1690 à Logonna-Quimerch, mariée à Jean Nicolas Coullouch, sieur de Kerriou, avocat à la Cour le 27 novembre 1719 à Brest Les-Sept-Saints, y décédée le 17 septembre 1720.

- Jeanne, mariée à Gabriel Poullain, sieur de Kerautret, le 22 novembre 1718 à Brest Les-Sept-Saints, décédée le 11 avril 1728 à Crozon.

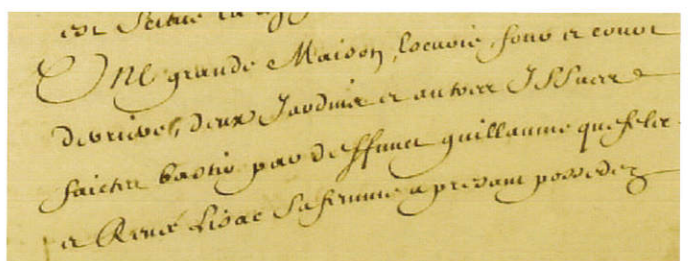
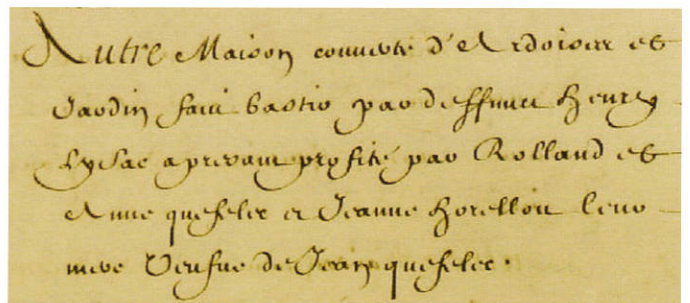
- Joseph, né à Brest vers 1697, second-maître et pilote, décédé le 3 septembre 1723 à la Nouvelle-Orléans.

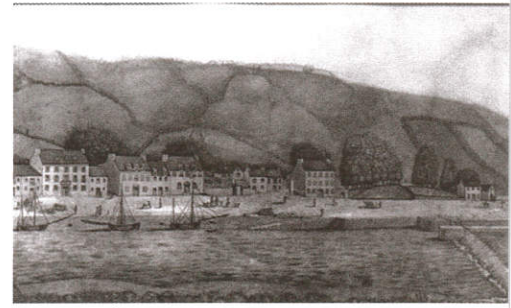
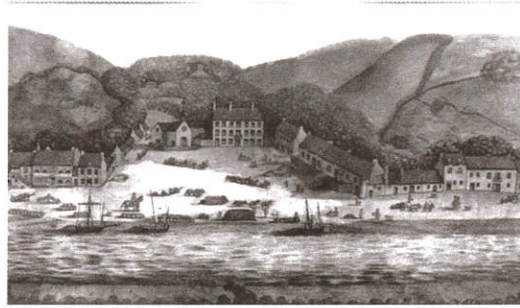
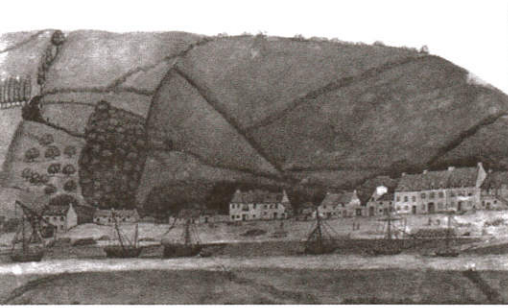
Nous connaissons les parents de Rolland Le Queffelec par les aveux de la Réformation des Terriers de Bretagne de 1678. Le terrier de Châteaulin précise que Rolland et sa sœur Anne, ainsi que leur mère Jeanne Horellou, veuve de Jan Le Queffelec, possèdent une maison couverte d'ardoises et jardin, bâtie par défunt Henry Lysac. Cette maison est située au bas de la montagne du L'hohennec, avec parcs, garennes, dépendances qui représentent alors la moitié du Port de Launay du côté de la paroisse de Saint-Segal<sup>57</sup>.

Ce même terrier établit que sur la montagne de L'Hohennec (de nos jours dénommée Roz Lanvaïdic), à côté de la maison de Rolland Le Queffelec, se situe une autre maison bâtie par défunts Guillaume Le Queffelec et Renée Lyzac, son épouse<sup>58</sup>.



Extraits de terriers de St-Segal

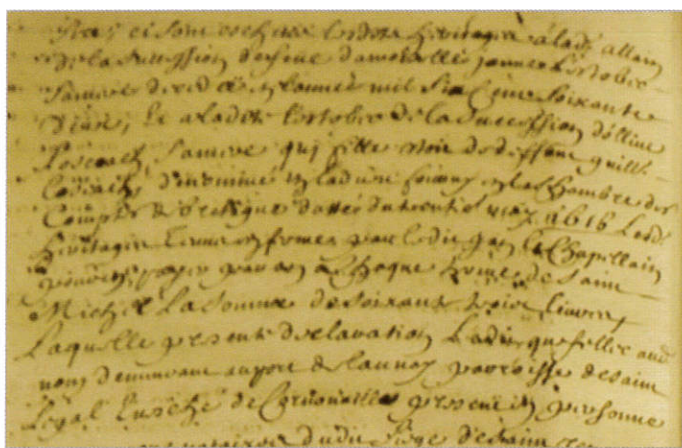




Ces trois gravures du Port de Launay, exécutées en 1811, se trouvent de nos jours dans la salle du conseil de la mairie. À gauche, le port côté Saint-Ségal avec la montagne du L'Hohenec, en second plan, à droite le port côté Châteaulin. Côté Saint-Ségal, se trouvent donc les maisons de Guillaume Le Queffelec, époux de Renée Lyzac, et Jean Le Queffelec, époux de Jeanne Horellou, les deux notaires royaux à Pleyben et Châteaulin.

Nous connaissons les parents de Françoise Allain, épouse de Rolland Le Queffelec, par les aveux de la Réformation des Terriers de Bretagne de 1678.

Le terrier de Lambazellec nous apprend que les nombreux biens fonciers de Rolland Le Queffelec lui viennent de son épouse Françoise Allain, qui les tient de sa mère, Jeanne Le Stobec, décédée en 1662, qui, elle, les tenait de sa mère Ollive Loseach, fille de Guillaume, par acte du 30 may 1616.



*Terrier de Lambazellec :  
Déclaration et dénombrement des maisons et héritages de noble  
homme Rolland Queffelec, sieur de Kerlazion.*

On apprend également que Rolland Le Queffelec réside encore à cette date au Port de Launay, paroisse de Saint-Ségal<sup>59</sup>.

Jan Le Queffelec, père de Rolland, décédé le 26 février 1666, à quatre-vingt-dix ans, est inhumé à Saint-Idunet en Châteaulin. Originaire de Pleyben, il est dénommé "maistre".

Il est parrain de Marguerite Bradol, fille de Sébastien et Olive Monjour, baptisée le 17 février 1640 à Châteaulin. Il est dit "maître", la marraine est demoiselle Marguerite Cheberry.

Cette affinité spirituelle montre le lien que la famille Queffelec entretient avec la famille Basque "Cheberry" (*Tinevez* en Breton) commerçants à Roscoff, Lesneven et Saint-Jean-de-Luz, elle-même alliée aux Lyzac, commerçants à Landerneau, Morlaix et Port-Launay.

Guillaume Le Queffelec est notaire royal. Lui et son épouse, Renée Lyzac, furent à de multiples reprises parrains à Pleyben. Ils ont une fille, Jacqueline, née à Pleyben le 3 novembre 1638.

Renée Lyzac est la fille d'Henry et Marie Hervichon. Cette dernière est originaire d'Audierne, probablement fille de Paul, dit "mercator d'Odiern" lors d'un baptême en 1604.

Henry Lyzac est marchand, à la naissance de son fils Nicolas le 29 juillet 1625 à Châteaulin, le parrain est autre Nicolas Lyzac, que l'on sait installé à Landerneau.

Un Louis Queffelec est aussi notaire royal à Pleyben, sieur de K/funs, mentionné comme tel de 1640 à 1670.

Ils sont notaires royaux probablement depuis plusieurs générations.

Leur beau-frère François Jouet, sieur de la Brosse, époux de Marie Queffelec est "avocat", originaire de Saint-Martin de Joué en Anjou, leur beau-frère Mathieu Rivoall, sieur de Coat-huel, époux de Françoise Queffelec, est maître général et d'armes.

D'autres Queffelec sont également notaires royaux ailleurs et à la même époque dans le Finistère, par exemple à Quimper et au pays du Cap. Dans l'état actuel de nos connaissances, rien ne permet cependant de confirmer une quelconque parenté avec ceux de Pleyben.

L'avancée des Queffelec sur Brest vers 1670 est la conséquence de contacts et voyages fréquents avec la clientèle portuaire du pourtour finistérien.

Leurs alliances sur Brest les intègrent à la parentèle Le Stobec, et les propulsent aussitôt dans les entreprises les plus risquées du royaume de France.

Gillette  
Michelle
 Le Vingt deuxiesme jour de feurier mil Sept cent  
 dix sept Gillette Michelle fille de Charles Person  
 Tailleur d'habits et de Francoise le Yerneura <sup>son épouse</sup> ete née  
 et baptisée par le soubsigné prieur et Vicaine perpétuel  
 de Brest le parain a été Michel Le queffelec pilote  
 et la maraine damoiselle Gillette Nicolas jeunes gens  
 en interligne son épouse approuvée  
 Gillette nicollas Kerlaziou Le Queffelec  
 Jaure Le queffelec M. Fabvier prieur et vic. perpétuel  
de Brest

Acte de baptême, le 22 février 1717, à la paroisse des Sept-Saints à Brest, de Gillette Michelle Person. Son parrain est Michel Le Queffelec de Kerlaziou.

Michel Le Queffelec est "pilote" bien avant son départ pour la Louisiane. Par exemple on en trouve la mention dans un acte de baptême, signé K/laziou Le Queffelec, le 22 février 1717 à Brest les Sept-Saints.

Nous avons également un texte autographe de son père Roland Le Queffelec, daté du 6 juillet 1704, écrit dans le cadre d'une procédure civile entre les héritiers de Jean Allain, son beau-père. On apprend par ce dossier que le décès de Roland

Le Queffelec se situe entre le 6 juillet 1704 et le 16 novembre 1706.

Monsieur, Je vous direz que nous sommes convenus mon beau-frère et moy que nous nous acomoderons dans un moy est an quoy Je vous prie de ne faire aucun poursuinte et quand Jaure de largant Je vous pairés an attendant vous voir Je demeure avec respect Monsr vostre tres heumble et tres obeissant servittr. K/laziou le:queffelec<sup>60</sup>.

6. Juillet 1704  
 Monsieur  
 Je vous direz que nous sommes convenus mon beau-frère et moy que nous nous acomoderons dans un moy est an quoy Je vous prie de ne faire aucun poursuinte et quand Jaure de largant Je vous pairés an attendant vous voir Je demeure avec respect  
 K/laziou le:queffelec

(Circular stamp: **MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**)

Dans son ouvrage *Histoire de la Fondation de la Nouvelle-Orléans*, chapitre consacré au Vieux Carré, Marc de Villiers écrit que : *A la liste nécrologique des fondateurs de la Nouvelle-Orléans, il convient d'ajouter le nom de Kerlaziou, décédé le 3 septembre 1723. Très habile pilote, ce fut lui qui démontra pratiquement la possibilité de faire remonter le Mississipi par tous les navires*<sup>61</sup>.

De même, Henri Bourde de La Rougerie dit dans son ouvrage *Les Bretons aux îles de France et de Bourbon aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècle* : *le pilote bas-breton Kerlaziou reconnu le cours du Mississipi*<sup>62</sup>.

## Conclusion

Deux jeunes hommes passionnés par la mer et la navigation ont tout donné pour notre belle et immense Louisiane.

Courage, bravoure, constance et professionnalisme dans leur travail et enfin, la reconnaissance de leurs pairs.

Chapeau bas, Messieurs les Queffelec !

Trugarez vras. Mille mercis d'avoir laissé quelques traces fugaces qui ont permis à l'auteur de ces lignes de goûter un peu de votre folle et délicieuse aventure. ■

**Yves Queffelec**

Courriel : yves.lequeffelec@cegetel.net Tel. 06 28 39 77 88

## NOTES

<sup>1</sup> *Île aux Vaisseaux* : c'est une île barrière des États-Unis d'Amérique sur la côte du Golfe du Mexique faisant partie du Gulf Island National Seashore. Aujourd'hui nommée Ship Island, elle est coupée en deux parties (East Ship Island et West Ship Island) après l'ouragan Camille en 1969, elle a encore été réduite après l'ouragan Katrina en 2005. *Biloxi* : à l'est de la Nouvelle-Orléans, état du Mississipi ; *Mobile* : à l'est de la Nouvelle-Orléans, état d'Alabama, sur le golfe du Mexique. Seul port en eau profonde entre la baie de Mobile et le fleuve Mississipi, Biloxi a servi à de nombreuses reprises comme lieu d'ancrage des navires d'explorateurs, de colons, militaires ou de défense.

<sup>2</sup> *La Louisiane sous la Compagnie des Indes, 1717-1731*, Pierre Heinrich, 1907

<sup>3</sup> *Marins Français explorateurs*, par MM. Lambert et Perchoc, 2007.

<sup>4</sup> *La marine et les colonies : commerce*, Paul Lacroix, 1888

<sup>5</sup> Aujourd'hui village de la commune d'Hiers-Brouage en Charente-Maritime.

<sup>6</sup> *Navire rond* : bâtiment grossier de formes, on dit familièrement "le navire est rond comme une demi-barrique" (Larousse encyclopédique 1900).

<sup>7</sup> *La marine et les colonies : commerce*, Paul Lacroix, op. cit.

<sup>8</sup> *Ordonnance de la marine, du mois d'aoust 1681. Commentée & conférée avec les anciennes ordonnances, & le droit écrit, avec les nouveaux réglemens concernant la marine*, G. Cavelier, Paris, 1714.

<sup>9</sup> *La marine et les colonies : commerce*, op. cit.

<sup>10</sup> *Ordonnance de Louis XIV pour les armées navales et arsenaux de marine*, Paris, 1689.

<sup>11</sup> *Techniques et culture : la formation des officiers de Marine depuis Colbert*, par Patrick Geistdoerfer, 2005.

<sup>12</sup> & <sup>13</sup> : Fédération nationale du mérite maritime et de la médaille d'honneur des marins (section Finistère).

<sup>14</sup> & <sup>15</sup> *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications : l'instruction des gardes de la Marine de Brest en 1692* par M. François Dainville, 1956.

<sup>16</sup> *Voyage de la Louisiane fait par ordre du Roy en 1720*, Antoine de Laval, 1728.

<sup>17</sup> Centre Généalogique du Finistère, base RECIF et revue *LE LIEN*.

<sup>18</sup> *Recueil des lettres missives de Henry IV, Tome III, années 1589-1593*, Paris, 1846.& 20

<sup>19</sup> & <sup>20</sup> : *Les sociétés urbaines au XVII<sup>e</sup> siècle*, Jean-Pierre Poussou, 2007.

<sup>21</sup> *Armateurs et marins bretons d'autrefois : un voyage au long cours au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, de Brest aux îles*, Armand Corre, 1897.

<sup>22</sup> *Nouveaux voyages aux indes occidentales*, Jean-Bernard Bossu, 1768.

<sup>23</sup> & <sup>24</sup> : *Les Bretons aux Iles de France et de Bourbon*, par Henri Bourde de La Rougerie, 1931. (À propos de Louis Billoard de Kerlérec, voir le livre de Hervé Gourmelon : *Le chevalier de Kerlérec* - Editions Keltia Graphic - NDRL)

<sup>25</sup> *Jean Baptiste Bénard de la Harpe*, par Marc de Villiers, 1934.

<sup>26</sup> Poème de M. Dumont de Montigny, manuscrit, 1744.

<sup>27</sup> Charles Gayarré, *La Louisiane sous la Compagnie des Indes 1717-1731*.

<sup>28</sup> *Journal historique d'un voyage en Amérique septentrionale*, Pierre-François-Xavier Charlevoix, 1744.

<sup>29</sup> *Dernières années de la Louisiane Française*, baron Marc de Villiers du Terrage, 1905.

<sup>30</sup> *La Louisiane*, Eugène Guénin, 1904.

<sup>31</sup>, <sup>32</sup> & <sup>33</sup> : *Histoire de la Louisiane*, Le Page du Pratz, 1758.

<sup>34</sup> *La Louisiane sous la Compagnie des Indes, 1717-1731*, op. cit.

<sup>35</sup> Charles Gayarré, op. cit.

<sup>36</sup> *Mémoire sur l'état de la colonie*, Marc Antoine César Anne Hubert ingénieur, commissaire-ordonnateur de la Louisiane, 1723 (A.N.O.M.)

<sup>37</sup> *Journal historique de l'établissement des Français à la Louisiane*, par Jean-Baptiste Bénard de La Harpe, Jean de Beaurain, Paris 1831.

<sup>38</sup> Site *Mémoire des hommes*, Compagnie des Indes, Armement des navires.

<sup>39</sup> Rôle d'équipage du traversier *La Légère* clos le 17 avril 1720 à La Rochelle, in "Minutier du notaire René-François Desbarres" notaire royal à La Rochelle. AD17 Cote 3E 592 f° 48-49.

<sup>40</sup> Arrêt du conseil d'état dispensant les vaisseaux armés par la Compagnie pour la Louisiane du transport des soldats engagés et leurs fusils (10 janvier 1718). Arrêt du conseil d'état concernant les engagés au service de la Compagnie d'Occident (8 novembre 1718).

<sup>41</sup> *La Louisiane sous la Compagnie des Indes*, op. cit.

<sup>42</sup>, <sup>43</sup> & <sup>44</sup> : *Journal historique d'un voyage en Amérique septentrionale*, op. cit.

<sup>45</sup> *Les sociétés urbaines au XVII<sup>e</sup> siècle*, op. cit.

<sup>46</sup> Archives Départementales du Finistère, site de Brest, Série B article 1423, Brest.

<sup>47</sup> & <sup>48</sup> : *Journal historique de l'établissement des Français à la Louisiane*, op. cit.

<sup>49</sup> *Histoire de la Fondation de la Nouvelle-Orléans (1717-1722)*, op. cit

<sup>50</sup>, <sup>51</sup>, <sup>52</sup> & <sup>53</sup> : *Journal de Diron d'Artaguiette* in *The Mereness's travels in the American colonies*, Mac Millan Company, New-York 1916

<sup>54</sup> *Histoire de la Fondation de la Nouvelle-Orléans (1717-1722)*, op. cit.

<sup>55</sup> *Louisiana Historical Quarterly*, Petition of Recovery. Surgical Bill. September 22, 1725. St. Hilaire, surgeon major of St. Catherine grants.

<sup>56</sup> Instruction au pilote du port de la Balise datée du 26 Mai 1724 par M. de Pauger (A.N.O.M.)

<sup>57</sup> *Réformation du terrier de Bretagne 1678-1684*, P1558, CARAN, Paris.

<sup>58</sup> Archives Départementales du Finistère, site de Brest, Série B article 1976, Brest.

<sup>59</sup> *Réformation du Terrier de Bretagne 1678-1684* P1530, CARAN, Paris

<sup>60</sup> Archives Départementales du Finistère site de Brest Série B article 1976, Brest.

<sup>61</sup> *Histoire de la Fondation de la Nouvelle-Orléans (1717-1722)*, op. cit.

<sup>62</sup> *Les Bretons aux Iles de France et de Bourbon*, op. cit.

# Qui a tué Nelson ? Est-ce le Landivisien Férec, qui commandait la mousqueterie ?

par François ABJEAN , CGF n° 7228.

L'histoire nous présente trop souvent Napoléon comme un chef de guerre, assoiffé de victoires. L'académicien Jacques Bainville soutient une autre version : Napoléon Bonaparte était prisonnier de la plus lourde partie de l'héritage révolutionnaire, prisonnier de la guerre de 1792, prisonnier des conquêtes.

Avec la plupart de ses contemporains, il n'oubliait qu'une chose : l'Angleterre n'avait jamais permis, elle ne permettrait jamais que les Français fussent maîtres des Pays-Bas<sup>1</sup>. L'Angleterre sera à la tête de huit coalitions, la dernière se terminera par la triste défaite de la France à Waterloo.

Bonaparte, Premier consul, met fin à dix années de guerres révolutionnaires. L'Autriche signe, le 20 pluviôse an IX (9 février 1801), le traité de Lunéville ; le Rhin devient la frontière de la France. Le 4 germinal an X (25 mars 1802) l'Angleterre signe le traité d'Amiens.

Napoléon croit sincèrement à la paix : *À Amiens, dira-t-il plus tard, je croyais de très bonne foi le sort de la France, celui de l'Europe, le mien fixés. Pour moi, j'allais me donner uniquement à l'administration de la France et je crois que j'eusse enfanté des prodiges*<sup>2</sup>. On peut croire à sa sincérité.

Le 20 germinal an X (10 avril 1802), jour de Pâques, la promulgation du Concordat ramène la paix religieuse.

Le 11 floréal an X (1<sup>er</sup> mai 1802), on vote une nouvelle loi sur l'enseignement qui donne naissance à nos lycées modernes. Le "Franc germinal" redonne la stabilité financière à la France. La prospérité économique renaît dans le pays.

Le 27 floréal an XII (17 mai 1804) pour la gloire comme pour le bonheur de la République, le sénat proclame à l'instant même

Napoléon empereur des Français<sup>3</sup>. Le 11 frimaire an XIII (2 décembre 1804), le pape Pie VII couronne Napoléon empereur des Français à la cathédrale Notre-Dame.

Mais entre-temps, le 26 floréal an XI (16 mai 1803), l'Angleterre rompt la paix en décrétant l'embargo sur tous les navires français et hollandais. Elle met sur pied une troisième coalition avec l'Autriche et la Russie. Maîtresse des mers et du commerce international, elle voit avec inquiétude renaître la puissance de la France. Elle ne se résigne pas à laisser la France reconstituer un empire colonial, reparaitre sur les mers, maîtresse des plus belles côtes et des plus beaux ports depuis Rotterdam jusqu'à Gênes<sup>4</sup>.

Napoléon rassemble une armée de deux cent mille hommes au camp de Boulogne et se prépare à envahir l'Angleterre. L'Empereur participe lui-même à l'entraînement de sa troupe au débarquement, il manque même de se noyer au cours d'un exercice.

Une seule chose l'empêche d'envahir et d'écraser l'Angleterre, c'est le manque de maîtrise de la mer. Il dicte à son secrétaire Méneval : *Il ne faut être maître de la mer que six heures pour que l'Angleterre cesse d'exister*<sup>5</sup>. Il ordonne à l'amiral Pierre de Villeneuve, commandant de l'escadre de Toulon, de rejoindre celle de l'amiral Ganteaume, basée à Brest, de se rendre maître du Pas-de-Calais.

## Le coup de Trafalgar

L'amiral de Villeneuve doute de la valeur de son escadre. À la Révolution, beaucoup d'officiers, appartenant à la noblesse, ont émigré. Il rejoint l'escadre espagnole de l'amiral Gravina à Cadix. Devant son inertie, Napoléon envoie l'amiral Rosily pour le relever. Ulcéré, Villeneuve écrit alors à Decrès (le ministre de la marine) : *Si le vent me permet de sortir, je partirai dès demain*<sup>6</sup>.

Le 21 octobre 1805, la flotte franco-espagnole (dix-huit vaisseaux français et quinze espagnols) navigue parallèlement à la côte devant Trafalgar, elle s'aligne sur près de six kilomètres.

L'amiral Nelson divise sa flotte de vingt-huit vaisseaux en deux colonnes et attaque perpendiculairement la flotte franco-espagnole.



Bonaparte, Premier consul,  
remet l'épée au fourreau.  
Gravure d'Alexis Châtaignier, 1802.  
Collection Fondation Napoléon

<sup>1</sup> Jacques Bainville, *Histoire de France*, Paris, librairie Arthème Fayard, 1949, p. 387.

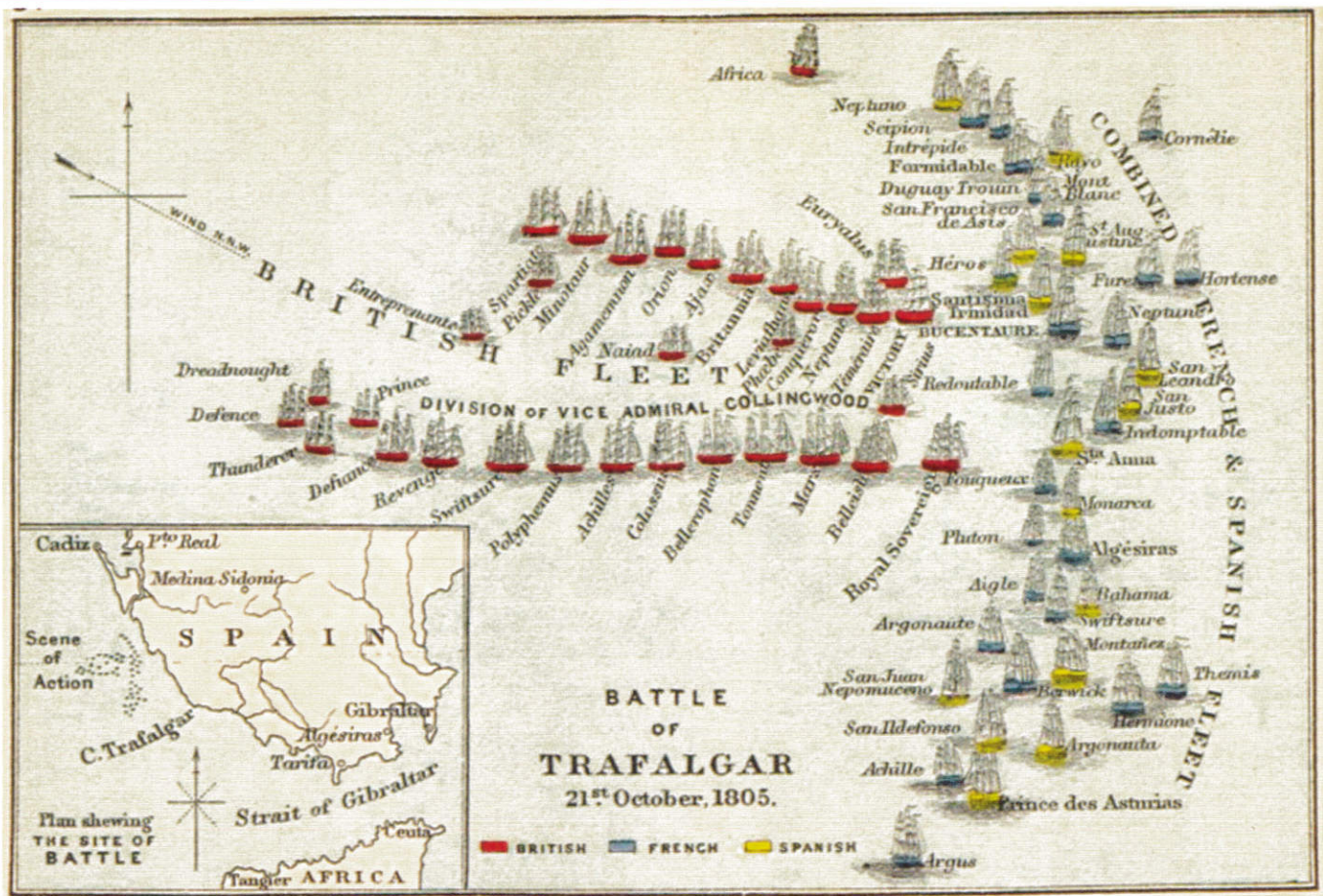
<sup>2</sup> André Castelot, *Bonaparte*, Paris, Librairie académique Perrin, 1967, p.551

<sup>3</sup> André Castelot et Alain Decaux, *Histoire de la France et des Français*, tome IX, Paris, Librairie Plon, 1972 p.195

<sup>4</sup> Jacques Bainville, op. cit., p.400.

<sup>5</sup> Max Gallo, Napoléon, *Le soleil d'Austerlitz*, tome 2, Paris, France Loisirs, 1997, p.319.

<sup>6</sup> André Castelot et Alain Decaux, op. cit., p.206.



Bataille de Trafalgar : Position des vaisseaux  
En rouge : les britanniques, en bleu les français, en jaune les espagnols.



Horatio Nelson (1758 - 1805)  
portrait par Lemuel Abbott, 1798,  
National Maritime Museum, Londres.

Sur le *Victory*, vaisseau à trois ponts et cent canons, il ravage le pont du *Bucentaure*, navire amiral français. Le *Redoutable*

(deux ponts, soixante-quatorze canons) du capitaine Lucas se porte au secours de son commandant. Dans la bataille le *Victory* et le *Redoutable* se trouvent côte à côte.

Grâce au Rapport de M. Lucas, capitaine de vaisseau, commandant le *Redoutable* au combat, à Monsieur le Ministre<sup>7</sup>, nous pouvons suivre le déroulement de la bataille entre les deux vaisseaux.

Malgré l'infériorité du Français, le capitaine écrit : *par les moyens de nos armes à feu dans nos batteries, nous empêchions tellement l'ennemi de charger les siens, qu'il avait cessé de tirer sur nous. Quel jour de gloire pour le Redoutable, s'il n'eût à combattre que le Victory ! Enfin les batteries de ce vaisseau ne pouvaient plus nous riposter.* [Les marins français se préparent à l'abordage.] *Alors il s'engagea un vif combat de mousqueterie dans lequel l'amiral Nelson combattait à la tête de son équipage. Notre feu devint tellement supérieur à celui de l'ennemi, qu'en moins de quinze minutes nous fîmes taire celui du Victory : plus de cent grenades furent jetées à son bord avec le plus grand succès, ses gaillards furent jonchés de morts et de blessés. L'amiral Nelson fut tué par le feu de notre mousqueterie.*

[Tandis que l'abordage commence, un second trois-ponts anglais, le *Téméraire*,] *"qui sans doute s'était aperçu que le Victory ne combattait plus et qu'il allait infailliblement être pris, vint à toutes voiles nous aborder à tribord et nous cribler à bord tou-*

<sup>7</sup> Revue Maritime de janvier 1901, page 58.



*Le Victory à la bataille de Trafalgar*, huile sur toile par Joseph Mallord William Turner (1775 - 1831)  
National Maritime Museum, Londres

chant du feu de toute son artillerie". Le *Redoutable* est dévasté et les trois quarts de son équipage mis hors de combat. Il coule le jour suivant. Des 643 membres d'équipage, 169 seulement tombent aux mains des Anglais ; trente-cinq captifs rejoignent l'Angleterre, les autres, la plupart gravement blessés, débarquent à Cadix.

Mais qui a tué Nelson ? L'habile capitaine Lucas avait groupé sur la hune<sup>8</sup> quatre à cinq tireurs d'élite. De là-haut, ils surplombent le champ de bataille. Une décharge de mousqueterie atteint Nelson à la colonne vertébrale, il décède quelques heures plus tard.

Il est évidemment impossible, dans la fureur de la bataille, de savoir précisément lequel des soldats a atteint Nelson.

Par contre, la tradition familiale nous révèle qu'un jeune aspirant de Landivisiau, Yves Le Férec, commandait les tireurs d'élite de la hune d'artimon. La chute du mât, atteint par le

tir du *Téméraire*, explique sans doute que ce dernier se trouve parmi les blessés. On peut donc penser qu'il rejoint Cadix après la bataille. Il fera ensuite une belle carrière dans la marine.

Devant la conduite de Villeneuve, qu'il qualifie d'infâme, Napoléon, dès le 28 août, quitte le camp de Boulogne. Son armée, à marche forcée, va à la rencontre des deux autres membres de la troisième coalition : l'Autriche et la Russie.

Le 20 octobre, il remporte une première victoire à Ulm où il

écrase une première armée autrichienne, il y reçoit la triste nouvelle du désastre de Trafalgar. Le 13 novembre, il entre à Vienne. Fin novembre, les armées des trois empereurs : Napoléon, François II d'Autriche et Alexandre 1<sup>er</sup> de Russie, se rencontrent à Austerlitz.

Le 2 décembre, Napoléon remporte sa plus belle victoire. Devant son armée, il s'écrie : *Soldats ! Je suis content de vous*. L'Empereur est au sommet de sa gloire.



*La mort de Nelson, 21 octobre 1805*.  
Peinture de Arthur Devis.

<sup>8</sup> La hune : plateforme de bois placée à la hauteur de la naissance du ton (partie haute d'un mât) des bas-mâts. Un mât d'artimon s'élève à 21, 44 m avec la hune posée en couronnement à son sommet et faisant la jonction avec le mât de perroquet (mât qui porte la voile haute). Selon les calculs, la hune d'artimon devait avoir à peu de chose près 3,5 m de longueur pour 3,3 m de largeur. Cela laissait quand même suffisamment de place pour trois gabiers (responsables des voiles) et cinq soldats, qui constituaient l'armement de la hune au poste de combat. Le feu des tireurs d'élites est particulièrement meurtrier. (Communication de M. Karl Enz).



Ci-dessus :  
le *Victory*, préservé en cale sèche dans le port de Portsmouth.

A droite :  
plaque sur la dunette du *Victory* marquant l'endroit exact où Nelson a été touché.



Mais le désastre de Trafalgar est le premier signe avant-coureur de l'échec final. L'Angleterre, maîtresse des mers, entraîne Napoléon à prendre la décision fatale du "blocus continental".

L'Angleterre va mettre sur pied cinq nouvelles coalitions qui se terminent par la défaite finale à Waterloo. Ainsi se termine l'ère napoléonienne.

## Les familles Le Férec et Kermarrec

Yves Marie Théodose Le Férec, héros de la bataille de Trafalgar, naît à Landivisiau le 11 janvier 1788. Ses parents, Michel Marie et Marie Augustine Guillemette Kermarrec, appartiennent à la bourgeoisie landivisienne.

La famille habite depuis de longues années à Crozon. Aujourd'hui encore ce nom subsiste dans cette petite ville.

En Bretagne, les noms de famille peuvent venir d'une caractéristique physique particulière. Une cheville se dit en breton : *ufern*, une personne caractérisée par de grosses chevilles peut donc être appelée *Férec* et le nom se transmettra de génération en génération.

Le 25 juin 1721, Jean Le Férec, fils d'Yves, épouse Françoise Rolland, fille mineure de défunt Jacques. Les parents de Jean sont qualifiés d'*honoraables gens*. Le père de la mariée a droit au titre de *Maistre*. Leurs enfants naissent au bourg de Crozon.

Leur fils Nicolas, notaire et procureur, épouse, le 7 septembre 1750, Guyonne Thiroit.

Les parents de Nicolas sont d'*honoraables gens*. Ceux de la mariée ont droit au titre de *N.H.* (noble homme) et *Dselle* (Demoiselle). Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, les deux familles appartiennent donc à la bourgeoisie.

Nicolas dirige une étude notariale au bourg de Crozon de 1750 à 1775. Il est difficile d'apprécier son activité, cependant les archives départementales conservent quelques dossiers.

Le 5 février 1787, Michel Marie Le Férec, notaire, fils de Nicolas, décédé, et de Guyonne Thiroit, épouse Marie Augustine Guillemette Kermarrec, fille d'Yves et Marie Gabrielle Podeur. Le mariage est célébré à Landivisiau, domicile de la mariée.

On compte vingt-trois belles signatures au bas de l'acte, parmi lesquelles on relève celle de Ducouédic de Kerement, sénéchal et maire de Landivisiau. Les mariés appartiennent donc à la bourgeoisie landivisienne.

Michel Marie Le Férec devient officiellement notaire de la juridiction du Daoudour le 21 mai 1783. Celle-ci est l'une des juridictions du ressort de la cour royale de Lesneven. Landivisiau est le siège de la juridiction de Daoudour Coatmeur.

Les justiciables sont assez nombreux au XVIII<sup>e</sup> siècle, car elle regroupe les paroisses environnantes. Son importance vient aussi de la ville elle-même, quelques marchands importants y habitent.

Nous pouvons citer Yves Le Guen, né à Larlac'h en Plouëder, qui développe à Landivisiau un commerce de toile de lin considérable. Mais une mauvaise gestion le conduit à la faillite.

Dans une sentence, le notaire royal signale *les toiles (et) files qu'il avait chez les tisserants, blanchisseurs (et) autres qui travaillaient pour lui*<sup>9</sup>. Son frère, Guy Le Guen de Kerangal, futur député à la Constituante, est lui aussi marchand de toile et de vin à Landivisiau. Louis Elégoët ajoute : *Comme vers 1750, les Le Guen et leurs alliés continuent, dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, de dominer le pays de Landivisiau sur les plans économique et politique*<sup>10</sup>.

On peut penser que ce commerce florissant entraîne une sérieuse activité chez les notaires. L'étude de Michel Marie Le

<sup>9</sup> Archives départementales du Finistère, 16 B 90, Daoudour Coatmeur, procédures.

<sup>10</sup> Louis Elégoët, *Les Juloded, grandeur et décadence d'une caste paysanne en Basse-Bretagne*, Rennes, PUR, 1996, p.255.

Férec participe à cette prospérité, comme le montre le nombre de dossiers déposés aux archives départementales du Finistère.

Dans le foyer de Michel Marie et Marie Augustine naissent quinze enfants.

Tandis que l'aîné, Yves Marie Théodose, s'oriente vers la marine, le cadet, René Michel, succède à son père en 1815. Il permutte avec son frère Gabriel Jacques, notaire à Lanhouarneau, et dirige l'étude de 1818 à 1837.

En 1821, René Michel refuse un poste à Plouneventer pour ne pas concurrencer son frère.

Jeanne, l'aînée des filles, épouse, le 9 septembre 1813, Louis Pernsteiner, notaire impérial, à Plouvorn, mais à la naissance de leur fils Michel, le père est instituteur à Landivisiau.

Du côté maternel, les Kermarrec viennent d'une famille paysanne originaire de Plouédern.

Les premiers ancêtres identifiés, Jean Kermarec<sup>11</sup> et Marie Abjan<sup>12</sup>, habitent le manoir de Penarcoat quelquefois appelé *Pen a c'hoat ar jar* ou francisé en "chef du bois", en Plouédern. Rien ne permet de dire qu'il appartient à la famille.

De nombreux indices nous montrent que Jan et François, son frère, font partie de la bourgeoisie paysanne. François habite le village limitrophe appelé "Les Granges"<sup>13</sup>. Jan parraine à deux reprises les enfants de son frère. Les aînés de Jan, Anne et Tanguy, deviennent marraine et parrain des benjamins de François.

Tous les Kermarec signent parfaitement leur nom. Souvent l'acte de baptême se termine par la formule révélatrice *Tous honorables gens*. François est qualifié de *noble marchand*.

L'origine de Marie Abjan, l'épouse de Jan Kermarec, nous est connue. Elle naît le 28 avril 1643 au village de Lanbéniguet, en Kernilis. Son grand-père, Tanguy Abian, *manœuvre* [exploite] l'une des plus grandes métairies des barons de Penmarc'h. Mais très vite il achète des terres.

Son fils, René, lui succède, il continue la politique de son père et devient important propriétaire terrien. Ses enfants, Yves, Laurent, Marie et Guillemette, en 1678, doivent faire la déclaration et le dénombrement de leurs biens immobiliers imposés par la réformation du domaine royal, décidée par Louis XIV. Jan Kermarec et Marie Abian déclarent posséder des terres au village de *Keranlan au treff de Lanarvill*<sup>14</sup>. Guillaume Jézéquel et Guillemette Abian possèdent *maison manale, crèches, maison à four, et des terres à Quernilis au village de Querbrat*<sup>15</sup>.

Laurans Abian et son épouse Guillemette Calvez font une double déclaration, ils possèdent une maison manale et *des terres en la paroisse d'Elestrec, au terrouer de Kergueau*<sup>16</sup>. Mais ils habitent le village de Pencreac'h, paroisse d'Ellestrec, et ont d'autres terres à Quernilis, *au terrouer de Keranlan*<sup>17</sup>.

Yves, l'aîné des enfants, hérite *en la paroisse d'Ellestrec, au terrouer de Kerbriant, un lieu et convenant noble appelé Kerbriant consistant en sa maison manale* et de très nombreuses parcelles de terre.

Le rattachement au domaine royal implique les *devoirs de foy, homage, loddés et vantes, rachaps et autres devoirs seigneuriaux*.

Le domaine royal occupe une surface relativement restreinte autour de Lesneven. La principauté de Léon, qui siège à Lanterneau et dépend des Rohan, s'étend sur plusieurs paroisses. Il ne faut donc pas s'étonner que Marie Abjan possède encore d'autres terres. Elle hérite de son père René de parcelles à Guisény, et de sa mère Guillemette Abiven à Keralan en Kernilis.

Le 19 juillet 1672, Guillemette Abiven décède au village de Lanbéniguet. L'acte porte les belles signatures de ses deux fils Yves et Laurent, par contre les filles, Marie et Guillemette, ne savent pas signer, les filles Kermarec de Plouédern le font.

Les enfants Abjan, devenus propriétaires terriens, quittent la métairie de Lanbéniguet. Il faudra attendre 1970 pour que Joseph Le Hir, descendant de Tanguy Abian, rachète la belle ferme de Lanbéniguet.

À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, on se marie généralement dans la paroisse de la femme. L'état déplorable des routes limite les déplacements. Marie Abjan fait exception à la règle. Elle parcourt vingt kilomètres pour rejoindre son mari Jan Kermarec. On peut penser que des liens commerciaux entre les marchands de la zone linière de Kernilis et ceux de la zone toilière de Plouédern créent des relations entre les familles de Marie Abjan et Jan Kermarec. Les marchands se déplacent à cheval.

Nous avons souligné que l'endogamie dans la société léonarde est aussi un signe révélateur du niveau social de la famille<sup>18</sup>. Anne Kermarec, fille de Jan et Marie Abjan, épouse le 1<sup>er</sup> juillet 1697 Jean Moal ; la cérémonie se déroule *en l'église succursale* Notre-Dame de la Fontaine Blanche à Landerneau.

L'honorable marchand Jan Kermarec et Catherine Le Ponthois, Dame de Traon Huel, sont parrain et marraine de Cathe-

<sup>11</sup> Kermarec s'écrit avec un r au XVII<sup>e</sup> siècle et avec deux r au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Kermarrec, nom de lieu (en breton : domaine du chevalier), devient aussi nom de famille.

<sup>12</sup> Les premiers ancêtres se nomment Abian (fils de Jean en breton) qui devient Abjan à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle pour devenir Abjean au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>13</sup> Pennarch'coat et Les Granges se situent à 3 kilomètres au nord de la localité de Plouédern.

<sup>14</sup> Archives nationales P 1742 f° 1720-21-22.

<sup>15</sup> Archives nationales P 1642 f°1715-16.

<sup>16</sup> Archives nationales P 1639 f°766.

<sup>17</sup> Archives nationales P 1642, f°1732-33.

<sup>18</sup> François Abjean "Un mariage hors-classe", *Le Lien du centre généalogique du Finistère*, N° 143, septembre 2017, pp.17-24.

rine, la première fille du jeune couple. On peut donc dire que la bourgeoisie paysanne de Plouédern rejoint la bourgeoisie urbaine de Landerneau. Un descendant du couple, Jean Queinec, sera marchand en la paroisse de Saint-Thomas.

Le 16 juillet 1696, Tanguy Kermarec, fils de Jan et Marie Abjan, épouse Catherine Guillerm, fille de Louis et défunte Françoise Le Scanff. Le mariage est célébré à La Martyre, trêve de Ploudiry, paroisse de la mariée. Tanguy et Catherine sont les ancêtres d'Yves Le Férec.

Louis Guillerm est certainement un important marchand toilier. Plusieurs de ses filles se marient dans ce milieu.

Nous nous arrêterons sur l'histoire d'Anne, fille aînée de son second mariage avec Jeanne Croguennec. Elle épouse, en premières noces, en 1700, François Léon. La famille Léon, de Breucleux en Ploudiry, possède un important patrimoine immobilier. Le contrat de mariage porte sur la somme considérable de six mille livres. En secondes noces, en 1708, elle se marie avec Hamon Bléas, du village de Keramézec en Ploudaniel. Le contrat de mariage stipule que chaque époux apporte la somme de quatre mille deux cents livres à la communauté. Très peu de mariages, entre roturiers, atteignent cette somme importante.

Une sentence des nombreux procès qui ont suivi le décès de Hamon Bléas, en 1730, fait le relevé des biens du couple, il s'élevait à vingt-cinq mille livres. Elle signale surtout *qu'indépendamment des métiers à tisserants qu'ils (le couple) avaient dans le lieu de Keramézec et dépendances dans lesquels ils faisaient travailler des toiles continuellement, il y avait encore quantité d'autres tisserants dans la paroisse de Ploudaniel que dans les paroisses voisines qui travaillent à œuvrer des toiles pour leur compte*<sup>19</sup>. On peut penser que Catherine, mi-sœur d'Anne et son mari Tanguy Kermarec participent à cette prospérité de l'industrie toilière. Les deux sont quasiment voisines, deux à trois kilomètres séparent les villages de Keramézec et Penarc'hoat.

Le 24 octobre 1718, Anne, fille de Tanguy, décédé, et de Catherine Guillerm, épouse Yves Martin, fils de Jean et de Louise Bras. Il s'agit encore d'une alliance entre deux familles de marchands de toile.

Leur fils, Yves, leur succède dans le village de l'Ile-Kerarfanc, situé à cheval sur la limite de Plouédern et Ploudaniel. En 1792, Yves Martin devient le premier maire élu de Plouédern mais il démissionne quelques mois plus tard. Auguste Soubigou<sup>20</sup>, un de ses descendants, nous en donne la raison : *il fut vexé de voir ses contributions augmenter à Plouédern, il résolut de construire une maison dans la commune de Ploudaniel, de l'autre côté de la cour dans le même village de l'Ile -Kerarfanc*. Il décède à Ploudaniel le 23 frimaire an X (14 décembre 1801).

Son fils Louis, tout aussi original, lui succède. Il achète comme bien national et pour la somme de six cents francs la belle chapelle de Saint-Eloi. Il en fit don à la paroisse après le Concordat.

Il était, paraît-il, très autoritaire et rappelait l'Ancien Régime par son tricorne, ses cheveux bouclés et ses culottes courtes. À l'église il avait sa place, dont personne n'osait approcher à cinq pas, et il en était de même à la procession et lors de son passage au bourg. Nous avons là une belle description d'un véritable aristocrate paysan.

Il eût été intéressant de connaître son attitude au conseil municipal où il est adjoint. Il fait également partie de la fabrique paroissiale. On relève encore, dans la liste des contribuables le nom de Louis Martin, imposé 319,02 F 21. Il décède le 22 février 1845 à Ploudaniel.

On peut encore voir dans le village de Kerarfanc la grande maison des Martin et les ruines d'un *kann di*, signes évidents de la présence de grands marchands toiliers.

En 1724, François Kermarec, fils de Tanguy et de Catherine Guillerm, épouse Marie Madec, fille d'Yves et Jeanne Bras. Le mariage est célébré à Landivisiau, paroisse de la mariée. Nous voyons ici le passage du monde paysan, marchands de toiles à celui des négociants. La notoriété du couple se distingue par les vingt-deux signatures au bas de l'acte. Il y en avait déjà quatorze au bas de celui d'Yves Madec et Jeanne Bras, les parents de Marie.

Le passage de l'agriculture au négoce est plutôt rare. Louis Elégoët nous en cite cependant plusieurs cas.

Un autre jeune couple de Plouédern, à la même période, rejoint également Landivisiau, il s'agit de Guy Le Guen et d'Anne Kerangall. Les jeunes époux demeurent à la ferme de Larlac'h jusqu'aux environs de 1730, puis s'établissent rue de l'église, à Landivisiau, où ils sont marchands de toile<sup>22</sup>.

La cause du départ du jeune couple Le Guen semble être l'arrivée à Larlac'h Isella, d'Yves Anne Abjan (de Kerbriant en Guicquelleau) et Gabrielle Lunven. Il vient occuper la ferme de Larlac'h Isella, héritage de sa mère Marguerite Rolland. Des Rolland, cousins d'Yves Anne, vivent à Larlac'h Huella.

Le 15 février 1751 Yves Kermarrec, fils de François, décédé, et de Marie Madec, épouse Marie Gabrielle Podeur, fille de Gabriel et Jeanne Le Millour. Contrairement à l'usage, le mariage est célébré à Landivisiau, paroisse du marié ; la mariée habite Commana, chez son oncle Yves René Podeur, recteur de cette grande paroisse.

Ce mariage montre à l'évidence que la famille Kermarrec s'enracine dans la bourgeoisie. La jeune mariée, vient, en effet, de Plouarzel où maître Podeur, notaire royal, semble diriger une étude assez importante.

<sup>19</sup> François Abjean, *Les honorables marchands, propriétaires terriens, 1600-1800*, Brest, UBO, mémoire de maîtrise, 2004, p. 31.

<sup>20</sup> Auguste Soubigou, famille Soubigou, généalogie, archives privées, p. 12 (inédit)

<sup>21</sup> François Abjean, *Permanences, évolutions et mutations d'une commune rurale : Ploudaniel*, Brest, UBO, Master 2, 2007, p.11.

<sup>22</sup> Louis Elégoët, *Les juloded, grandeur et décadence d'une caste paysanne en Basse-Bretagne*, PUR, Rennes, 1996, p.253.

## Yves Le Férec, officier de marine

Yves Le Férec entre en 1801 comme novice dans la marine ; il n'a alors que treize ans. Cet âge nous surprend aujourd'hui.

En 1806, il combat comme aspirant de 2<sup>e</sup> classe sur le *Redoutable* à Trafalgar. Il y est gravement blessé, et évacué vers Cadix avec 144 rescapés sur 644 hommes d'équipage. Après cette cuisante défaite, Napoléon se désintéresse de la marine.

Yves Le Férec est muté dans le service des signaux des postes sémaphoriques. Il rejoint sa Bretagne natale puisqu'il adresse une lettre au ministre de la Marine comme inspecteur des signaux à Camaret.

En 1812, il accède au grade de lieutenant de vaisseau. Durant la Restauration, l'expédition de secours à la Grèce et l'expansion coloniale redonnent de l'importance à la marine. En 1828, Yves Le Férec est promu capitaine de frégate et reçoit le commandement du brick *Le Zèbre*.

En février 1830, le gouvernement français fait part à Alger de son intention de se venger de l'injure faite par le dey d'Alger et en même temps de détruire un foyer de pirates<sup>23</sup>.

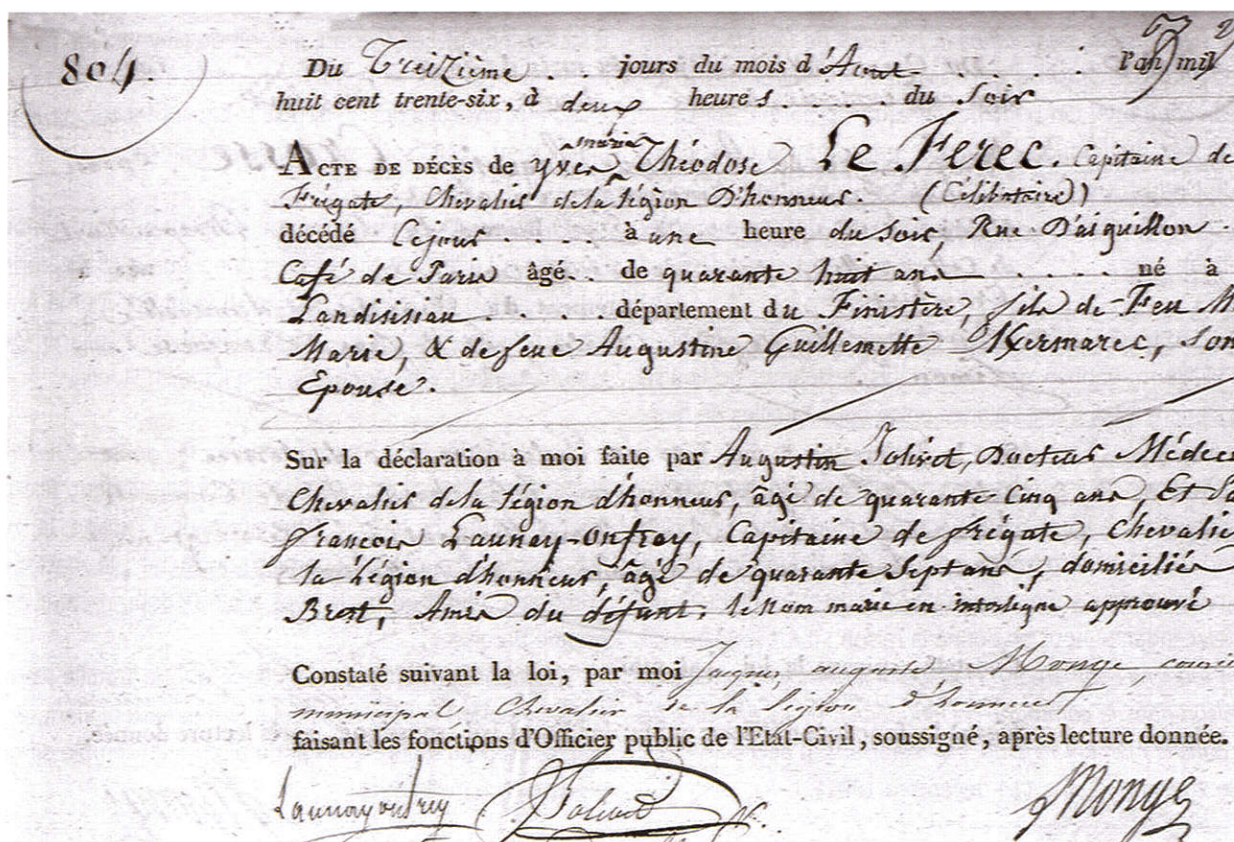
La flotte française arrive devant Sidi-Ferruch, proche d'Alger, en juin 1830. Le brick *Zèbre*, commandé par Yves Le Férec, re-



çoit une mission spéciale, introduire dans Alger le capitaine de Lamoricière pour y recueillir des renseignements. L'arrivée de l'officier français est vite découverte. Il échappe à la foule menaçante grâce aux marins du bateau.

Le premier Empire récompense Yves Le Férec en lui attribuant la Légion d'honneur, et la Restauration le décore de la Croix de Saint-Louis.

Yves Le Férec décède, célibataire, le 13 août 1836, au café de Paris, rue d'Aiguillon à Brest. ■



Acte de décès d'Yves Marie Théodose Le Férec  
Archives municipales de Brest, registre 3 E 91, vue 27.

<sup>23</sup> André Castelot, Alain Decaux, *Histoire de la France et des Français*, Tome X, Paris, librairie Plon, 1973, p.86.

## Ascendance d'Yves Marie Théodose FEREC

### Génération I

1 **LE FEREC** Yves Marie Théodose ° 11/01/1788 LANDIVISIAU + 11/08/1836 BREST  
*Capitaine de frégate*

### Génération II

2 **LE FEREC** Michel Marie ° 08/12/1751 CROZON + 24/07/1815 LANDIVISIAU  
*Notaire*  
 3 **KERMARREC** Marie Augustine ° 28/08/1763 LANDIVISIAU x 05/12/1787 LANDIVISIAU + 12/03/1829 LANDIVISIAU

### Génération III

4 **FEREC** Nicolas ° 13/03/1723 CROZON + 22/03/1776 CROZON  
*Notaire et procureur*  
 5 **THIROT** Guionne ° ../01/1716 CROZON x 07/09/1750 CROZON + 1787/....  
 6 **KERMARREC** Yves ° 03/12/1726 LANDIVISIAU + 16/06/1792 LANDIVISIAU  
 7 **PODEUR** Marie Gabrielle ° 04/02/1723 PLOUARZEL x 15/02/1751 LANDIVISIAU + 1792/1822

### Génération IV

8 **FEREC** Jean ° .././1695 + 27/09/1743 CROZON  
 9 **ROLLAND** Françoise ° .././1698 x 25/06/1721 CROZON + 21/01/1725 CROZON  
 10 **THIROT** Michel ° .././1680 Evêché de Rennes + 29/01/1725 CROZON  
 11 **DESMORTIERS** Marguerite ° .././1688 x 23/05/1707 CROZON + 10/09/1721 CROZON  
*"Demoiselle"*  
 12 **KERMARREC** François ° 1696/1706 PLOUEDERN + 16/04/1751 LANDIVISIAU  
 13 **MADEC** Marie ° 29/09/1705 LANDIVISIAU x 25/09/1724 LANDIVISIAU + 23/06/1777 LANDIVISIAU  
 14 **PODEUR** Gabriel ° 20/03/1687 BRELES + 19/01/1736 PLOUARZEL  
*"Maître", Notaire royal*  
 15 **le MILLOUR** Jeanne ° 14/06/1694 LAMBER x 03/02/1712 LAMBER + 29/06/1739 PLOUARZEL  
*"Demoiselle"*

### Génération V

16 **FEREC** Yves ° 1665/....  
*"Honorable homme"*  
 18 **ROLLAND** Jacques ° 1668/.... + .././1721  
*"Maître"*  
 20 **THIROT** Michel ° 1660/.... + .././1707  
*"Noble homme"*  
 22 **DESMORTIERS** Nicolas ° 1658/.... + .././1707  
*"Noble homme"*  
 23 **LE DU** Marie ° 1660/.... x 30/04/1685 CROZON + 17/04/1736 CROZON  
 24 **KERMARREC** Tanguy ° .././1675 PLOUEDERN + 12/02/1708 PLOUEDERN  
 25 **GUILLEM** Catherine ° .././1675 PLOUDIRY x 16/07/1696 LA MARTYRE + 13/05/1740 PLOUEDERN  
 26 **MADEC** Yves ° 02/05/1682 GUICLAN + 03/10/1734 PLOUVENTER  
 27 **BRAS** Jeanne ° 23/05/1686 LANDIVISIAU x 28/07/1704 LANDIVISIAU + 10/12/1733 LANDIVISIAU  
 28 **PODEUR** Yves ° 1653/.... + 01/02/1725 PLOUARZEL  
*"Honorable homme", Notaire et marchand de vin en gros*  
 29 **NEDELEC** Jeanne ° .././1653 x .././1687 + 04/12/1733 PLOUARZEL  
 30 **le MILLOUR** Tanguy ° 1663/.... + 23/02/1730 LAMBER  
 31 **MAZÉ** Françoise ° .././1663 x .././1684 + 27/07/1703 LAMBER

### Génération VI

48 **KERMARREC** Jean ° .././1642 + 08/07/1700 PLOUEDERN  
 49 **ABJAN** Marie ° 28/03/1643 KERNILIS + 01/01/1715 PLOUEDERN  
 50 **GUILLEM** Louis ° 01/12/1642 PLOUDIRY + 06/06/1718 PLOUDIRY  
*Honorable homme*  
 51 **LE SCANFF** Françoise ° 06/06/1644 PLOUDIRY x .././1678 + 17/02/1682 PLOUDIRY  
 52 **MADEC** Yvon ° .././1651 GUICLAN + 20/02/1732 GUICLAN  
 53 **POULIQUEN** Françoise ° 11/11/1657 GUICLAN x 31/07/1679 GUICLAN + 20/04/1749 GUICLAN  
 54 **BRAS** Yves ° .././1661 GUIMILIAU + 15/06/1699 LANDIVISIAU  
 55 **SALIOU** Catherine ° .././1659 LANDIVISIAU x 19/07/1683 LANDIVISIAU + 30/05/1740 LANDIVISIAU  
 60 **le MILLOUR** Jean ° .././1615 + 24/04/1700 LAMBER  
 61 **KERIVOT** Hamone ° 1615/.... + .././1700  
 62 **MAZÉ** Tanguy ° 1620/....  
 63 **le PAPE** Catherine ° .././1620 x .././1650 + 02/01/1700 LAMBER

### Génération VII

98 **ABJAN** René ° 1594/.... ELESTREC + 30/05/1668 KERNILIS  
 99 **ABIVEN** Guillemette ° 1594/.... + 16/02/1669 PLOUDIRY  
 100 **GUILLEM** Jean ° 14/04/1618 PLOUDIRY  
 101 **ABGRALL** Françoise ° 1618/....  
 102 **LE SCANFF** Jean ° 1614/....  
 103 **KERBRAT** Catherine ° 1614/....  
 106 **POULIQUEN** François ° 1627/....  
 107 **ABGRALL** Françoise ° 1627/....  
 108 **BRAS** Alain ° 1631/....  
 109 **BRETON** Marie ° 1631/....  
 110 **SALIOU** Louis ° 1629/.... + 14/08/1669 LANDIVISIAU  
 111 **YVINEC** Marie ° 1629/.... + 04/04/1700 LANDIVISIAU

### Génération VIII

222 **YVINEC** Jacques ° 1600/.... + 1669/....

# Comment écrire l'histoire de ses ancêtres,

par Pierrick CHUTO, CGF n° 9508.

**D**es lecteurs m'interrogent sur la méthode que j'utilise pour écrire des ouvrages historiques à base généalogique. Si, vous aussi, vous rêvez de partager le fruit de vos recherches, je me propose de vous expliquer ma démarche.

## L'approche

Lorsque j'ai participé aux "journées portes ouvertes" du C.G.F en novembre 2004, je ne pensais nullement écrire un livre. Passionné par la grande Histoire, j'ignorais tout de la petite histoire, celle de mes ancêtres.

Mon père, déjà âgé quand j'ai commencé à lui poser des questions sans doute mal formulées, ne m'a légué aucun souvenir sur sa parentèle. J'ignore s'il s'agissait d'un désintérêt ou d'une gêne à évoquer des aïeux dans lesquels il ne se reconnaissait pas.

Il y a trente ans, mon frère a découvert qu'un descendant des Chutaux, pauvres journaliers des environs de Fougères, s'était installé à Quimper sous la Révolution, puis à Guengat, commune rurale à deux lieues de la capitale cornouaillaise.

La légende familiale nous imaginait d'origine portugaise, sans doute à cause du "o" final de notre patronyme. D'aucuns prétendaient qu'un aïeul avait hérité d'un manoir après avoir épousé une noble demoiselle.

Secondé par mon épouse, j'ai commencé à compulsier frénétiquement, et sans grande méthode, les registres d'état civil de Quimper et de Guengat. Nous sommes remontés assez facilement jusqu'à la Révolution. Hormis un boulanger, domicilié rue Sainte-Catherine à Quimper sous le premier Empire, tous ont exercé la profession de cultivateurs.

J'imaginai mal qu'ils aient laissé des traces d'une existence vouée au travail de la terre. Qu'allais-je trouver d'intéressant ? L'enquête a vraiment débuté lorsque j'ai eu la confirmation que celui qui signait "Chuto maire" était mon arrière-arrière-grand-père, Pierre Auguste Marie Chuto, dit Auguste. Cet édile local, paysan aisé grâce à deux beaux mariages, avait laissé obligatoirement quelques écrits, côtoyé d'autres maires, des préfets, participé à la vie de son canton. Un élu suscite des passions, des inimitiés. J'ignorais alors que j'allais découvrir autant d'archives concernant ce petit notable qui fut maire et despote à Guengat de 1846 à 1871.

Pendant cinq ans, j'ai mené une enquête passionnante à la recherche des traces laissées par ces Chutaux, Chuteau ou encore Chuto, au bon vouloir de celui, recteur ou secrétaire de mairie, qui rédigeait l'acte. Aux archives départementales, municipales ou diocésaines, j'ai passé de nombreuses heures à dépouiller des montagnes de documents. Parfois, le résultat fut bien maigre, mais le lundi suivant, je tombais sur une pépite et le découragement n'était plus de mise.

Peu à peu, conseillé par un lointain cousin très féru en la matière, j'ai appris à orienter mes recherches dans la jungle des séries d'archives notariales, judiciaires, politiques, militaires et religieuses. J'ai noirci des centaines de pages, photographié de nombreux documents. Certains ont fait ma joie, attisé ma curiosité ou provoqué une certaine gêne. Pour mieux appréhender le XIX<sup>e</sup> siècle, j'ai dû me plonger dans la lecture de nombreux essais sur la Bretagne et la France.

À la retraite en juin 2008, après quarante années passées dans le commerce, j'ai fréquenté encore plus assidûment les salles d'archives, n'hésitant pas à me rendre dans celles de Rennes ou de Paris.

Peu à peu, j'ai découvert que mes aïeux étaient presque tous dotés d'un caractère bien trempé, souvent excessif et qu'ils ne s'étaient pas fait que des amis !

Ainsi, mon grand-père, un autre Auguste, d'un abord difficile, clérical plus blanc que blanc, qui s'opposa violemment à son cousin républicain pour tenter de conquérir au début du XX<sup>e</sup> siècle la mairie de Penhars, commune limitrophe de Quimper à l'époque.

Après avoir rédigé cette histoire, j'ai osé l'adresser à Thierry Sabot qui m'a fait confiance et l'a publiée sur son site ([histoire.genealogie.com](http://histoire.genealogie.com)), malgré des maladroites dans l'écriture et un manque évident de documentation historique. Mais il faut bien commencer, n'est-ce pas ?

En novembre 2008, j'ai décidé de rédiger un livre, tout en poursuivant les recherches. Ah, la fameuse première page, l'angoisse de tout débutant ! Comme elle fut dure à écrire, je dirai même pénible ! Dans la journée, je suis devant l'ordinateur et, la nuit, je récrivais des phrases, évidemment envolées au réveil.

Aujourd'hui à la publication du cinquième ouvrage, j'en souris, quoique, je dois l'avouer, j'aie eu quelques difficultés à commencer la rédaction de cet article !

## La recherche

Je ne vous ferai pas l'outrage d'expliquer la façon de faire sa généalogie. C'est si facile aujourd'hui avec Internet. Si facile, mais si triste ! Amoureux de Dame Nature, je reste désarmé devant un arbre dénudé aussi grand soit-il, croulant sous les patronymes et les dates. Il lui manque des feuilles, c'est-à-dire de

Pierrick Chuto



## Le maître de Guengat

"Mestr Gwengad"

L'emprise d'un maire en Basse-Bretagne au XIX<sup>e</sup> siècle

Préface de Serge Duigou

Premier livre, publié en 2010, avec en toile de fond, un arrière-arrière-grand-père, maire tyrannique pendant vingt-cinq ans.

Pierrick Chuto



## La terre aux sabots

"Douar ar boutoù-koad"

Les Thomas à PLONÉIS en Basse-Bretagne de 1788 à 1840

Préface de Serge Duigou

Deuxième livre, publié en 2012.  
L'histoire d'un quadrisaïeul, rmier (domanier) qui, de la Révolution à Louis Philippe, s'oppose à son propriétaire, le châtelain de la commune.  
2<sup>e</sup> finaliste du prix Histoire de Bretagne 2013.

la chlorophylle, qui permet de le faire vivre. Peu importe l'année jusqu'à laquelle on est remonté, ainsi que le nombre d'aïeux collectés, si l'on n'a pas la moindre idée de leur histoire personnelle et de l'environnement dans lequel ils ont vécu, travaillé, aimé, ri et souffert.

Il importe donc d'aller à la pêche aux informations si vous souhaitez écrire autre chose qu'un long chapelet de naissances, mariages et décès, saupoudré au mieux de quelques contrats de mariage et aussi triste qu'un rapport de gendarmerie.

Même si vous destinez vos écrits à un cercle restreint de familiers, cela ne suffira pas à tenir le lecteur éveillé.

Avant de débiter vos recherches, dites-vous qu'aucune famille n'est parfaite, que l'homme, même si c'est votre aïeul, est loin

d'être un saint. Vous allez peut-être trouver qu'il a été condamné pour une peccadille ou un fait plus grave. S'il a été conseiller municipal ou fabricant de sa paroisse, il n'a peut-être pas toujours bien agi. Tant mieux ! Ne cachez rien ! À un parent offusqué qui proteste, répondez qu'il n'y a rien de plus ennuyeux qu'un panegyrique !

Quel plaisir ai-je éprouvé lorsque j'ai découvert que mon trisaïeul, boulanger intempérant, a fait de la prison pour avoir frappé un client ! Sa femme a suivi le même chemin pour avoir molesté une locataire impécunieuse. Je n'ai rien caché des faits et gestes de leur fils, le "Maître de Guengat", tant craint et haï par ses administrés, à une époque où le maire était désigné par le préfet.

Pour clore la saga, j'ai dépeint mon grand-père, vivant uniquement pour et avec son Dieu, et dont le caractère difficile lui a valu le surnom peu glorieux d'*Aogust an tagnous* (Auguste, le teigneux). Aurais-je dû le cacher ?

Certains rétorqueront que les faits et gestes de la famille Chuto importent peu. Je ne peux leur donner tort. Voilà pourquoi mes ancêtres ne sont que le fil directeur du récit, la colonne vertébrale qui me permet de faire revivre un village, une commune, un canton où se côtoie une population besogneuse, faite de cultivateurs, domestiques, journaliers, cabaretiers, ecclésiastiques et instituteurs. Ils ont tous une histoire, leur histoire, et elle n'attend que vous pour la raconter grâce aux archives.

Si elles vous ont été transmises, c'est parfait. J'ai rarement eu cette chance. Méfiez-vous cependant des témoignages

oraux, de lointains souvenirs souvent enjolivés. Ils ont traversé les générations, mais que reste-t-il de vrai dans ces belles histoires ? Il est préférable de ne pas les évoquer si vous n'êtes pas certain de leur authenticité<sup>1</sup>.

Si, comme moi, vous privilégiez l'écrit, il vous faut aller aux archives. Habitant près de Quimper, j'ai la possibilité de m'y rendre souvent. L'objet de cet article n'est pas d'indiquer en détail ce qu'il faut étudier, mais j'insiste cependant sur l'importance des minutes notariales, des inventaires après décès si utiles pour appréhender la vie quotidienne, du cadastre, des registres militaires et des dossiers individuels sur les instituteurs. Il faut aussi privilégier la lecture des journaux locaux, si riches en enseignements de toute nature. Si votre ancêtre s'est cassé un orteil, il aura droit à une brève. Si votre aïeule s'est battue avec une autre, nul ne l'ignorera !

Aux archives diocésaines, vous trouverez des renseignements sur la vie paroissiale, le recteur ou curé et ses vicaires. Ils se sont souvent opposés à la création d'une école publique, au maire anticlérical, etc... Rien de tel pour donner de la vie à un récit. N'hésitez pas également à compulsier les registres top secret de la police des chemins de fer (les précurseurs de nos Renseignements généraux), les rapports de police, ainsi que ceux du préfet sur l'état des cultures. Vous y apprendrez le temps qu'il faisait, les tempêtes, inondations et autres sécheresses. Il n'était pas encore question de réchauffement climatique, mais la météo avait une grande influence sur les récoltes et le moral des paysans.

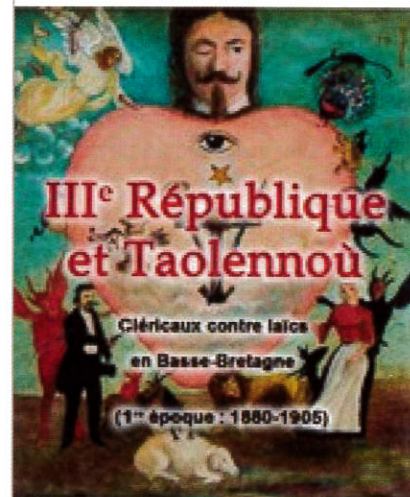
Maintenant que vous êtes en possession de fiches détaillées, classées par sujet, par personnage et (ou) par date, où vous n'avez pas oublié de noter les numéros des cotes d'archives consultées, et les noms des personnes qui vous ont éventuellement renseigné, il est temps de passer aux choses sérieuses.

### L'écriture

Votre futur livre n'est pas un roman, mais un récit historique. Évitez les dialogues, un moyen facile utilisé par certains auteurs paresseux pour remplir des pages et des pages. Afin de donner plus de nervosité à votre histoire, écrivez au présent de l'indicatif.

Immergez-vous dans l'époque où vos personnages vivaient, documentez-vous pour éviter les erreurs, les mots peu ou pas usi-

Pierrick Chuto



Préface de Christian de La Habaudière

Quatrième livre, publié en 2016.  
La lutte féroce entre Blancs et Rouges entre 1880 (l'expulsion des jésuites) et 1905 (la loi de séparation des Églises et de l'État), avec comme acteur et témoin Auguste Chuto, mon grand-père, ancien petit séminariste à Pont-Croix.

<sup>1</sup> Voir : *Mémoire familiale : il vaut mieux vérifier ! La comtesse n'était pas celle qu'on croyait...* dans *LE LIEN* n° 109, mars 2009.

tés dans ces années-là. Nos ancêtres n'avaient pas la même morale, les mêmes réactions que nous. Ne les faites surtout pas agir comme s'ils étaient nos contemporains et évitez les extrapolations hasardeuses. Essayez de penser comme eux !

L'un de mes fils a confectionné un cadre (15 x 23), dans lequel j'écris directement. J'insère dans mon texte des sous-titres qui allègent le récit et des illustrations (attention aux autorisations nécessaires). Lorsque j'ai terminé un chapitre, je le fais lire par plusieurs personnes (sept pour mon nouveau livre).

Prenant en considération les remarques, suggestions et critiques, je réécris certains passages et j'en supprime d'autres. Il importe d'être humble !

L'écriture demande une certaine discipline. Dans un silence que je souhaiterais absolu, j'écris chaque matin et même toute la journée si le mauvais temps m'empêche de jardiner. Certains jours, l'inspiration ne vient pas et chaque mot pèse une tonne. Il est alors préférable d'y revenir le lendemain où tout redevient aisé, ou presque !

Nous n'avons pas tous les mêmes facilités pour écrire. À chacun sa partie ! Il ne faut pas hésiter à demander l'aide d'un proche, d'un ami ou, pourquoi pas, d'un "prête plume" (le politiquement correct venant de bannir un autre nom utilisé (nègre) depuis des siècles !)

Le livre fini, je le relis encore plusieurs fois mais, pris par le récit, je ne vois plus les fautes. Ma femme est bien plus douée pour les dénicher, mais ne lui demandez pas de vous raconter l'histoire, tant la chasse aux accents oubliés ou autres virgules manquantes l'obsède ! Un autre système consiste à débiter la relecture par la dernière page.

Il faut encore rédiger les annexes : la bibliographie et les remerciements en essayant de n'oublier personne. Pour chaque ouvrage, j'ajoute un contexte historique grâce au livre fort complet de Thierry Sabot (Contexte Guide chrono-thématique).

Dernière tâche délicate : la confection de "la vitrine", celle qui va inciter ou non un chaland à acheter votre livre. Le choix du titre est primordial et, malheureusement, je n'ai pas toujours choisi le plus juste. La couverture est aussi capitale et il importe qu'elle soit attractive. Quant au texte censé résumer votre ouvrage en quatrième de couverture, il doit être assez court pour ne pas lasser l'acheteur potentiel qui ne manquera pas de jeter un œil discret sur le prix !

## L'édition

Deux solutions principales s'offrent à vous : se faire éditer ou publier en auto-édition (à compte d'auteur). Les deux présentent avantages et inconvénients.

Si un éditeur s'intéresse à votre livre, il va sans doute vous demander de modifier votre texte, de le raccourcir, de déplacer les notes de bas de page en fin de volume (l'horreur !) et publiera votre ouvrage à la date qui lui plaira, alors que vous avez tellement hâte qu'il sorte.

Certains auteurs m'ont raconté leurs déboires avec des éditeurs peu scrupuleux, qui distribuent mal ou pas du tout, qui minimisent les chiffres de ventes pour ne pas vous payer ou, pire, qui mettent la clé sous la porte, abandonnant votre stock de livres aux mains d'un liquidateur. Ne dramatisons pas, car je connais aussi des professionnels sérieux qui vous déchargent de tout souci.

J'ai cependant choisi la seconde solution qui impose d'avancer des fonds, mais qui laisse toute liberté dans la publication. Je transmets le fichier à un imprimeur breton à qui je fais confiance depuis le début.

Les livres enfin reçus, il faut ensuite visiter les libraires, établir des bordereaux de dépôt si ces professionnels acceptent de faire une petite place à votre "bébé" dont vous êtes si fier (l'amour-propre en prend souvent un coup !).

Quelques semaines plus tard, il faudra retourner les voir, car ils vous préviennent rarement quand ils n'ont plus de stock. Entre-temps, vous aurez apporté le livre aux journaux locaux dans l'espoir d'un bon papier, et vous aurez passé de nombreux dimanches dans les salons du livre. Lors de ces séances de dédicaces, je fais souvent des rencontres fort intéressantes, ainsi qu'après les nombreuses conférences que je donne.

Avec le numérique, Internet offre désormais d'autres possibilités et permet, entre autres, de faire imprimer un livre au fur et à mesure des demandes, alors qu'une impression offset impose dès le départ une certaine quantité, mais une meilleure qualité pour les illustrations.

Je ne suis pas encore prêt à proposer mes ouvrages sur une liseuse électronique. Rien ne vaut le charme du papier.

Il y aurait encore beaucoup à écrire sur le sujet. Certains ont, sans doute, une vision bien différente, mais si j'ai réussi à convaincre quelques indécis de se lancer dans l'aventure, j'en serai satisfait. Au bout de leurs efforts, ils recevront la plus belle des récompenses : être lus ! ■

## Pierrick Chuto



### Auguste, un blanc contre les diables rouges

(1906 - 1924 en Cornouaille)

Préface de Thierry Sabot

*La suite et la fin de cette saga familiale avec la continuation d'une lutte politique, sociale et religieuse entre 1906 (les inventaires mouvementés dans les églises) et 1924 (grandes manifestations cléricales contre l'État laïque accusé de vouloir rétablir "la terreur rouge") en passant par une fragile Union sacrée pendant la Grande Guerre.*

Pierrick Chuto

<http://www.chuto.fr/>

# Faits divers, faits d'hier : Louis Lesteven, le bookmaker assassin

par Carl RAULT, CGF n° 5165 B.

Articles parus dans la presse parisienne en 1893 et 1894

## Un drame rue Hassard

Un affreux drame s'est déroulé la nuit dernière dans une maison de la rue Hassard, derrière le parc des Buttes-Chaumont, à deux pas de l'immeuble abandonné de la rue Botzaris de sinistre mémoire.

Un émule de Pranzini a attiré dans une chambre une jeune ouvrière, et pendant une heure et demie, lui a fait endurer un véritable martyre. C'est un miracle que la pauvre fille ne soit pas morte ; il l'a rouée de coups, assommée, blessée de trois coups de revolver et enfin jetée par la fenêtre du quatrième étage.

L'auteur de ce crime se nomme Henri Lesteven, ou prétend s'appeler ainsi<sup>1</sup> ; il est âgé de trente ans, sans profession avouable ; il vend sur les champs de courses des "tuyaux", se dit le "roi des marchands de pronostics", et à Montmartre, où il inspire, aux femmes une terreur, que son passé justifie, on le connaît, sous le surnom de "l'Espagnol de Montmartre".

Il a la haine des femmes et voudrait leur extermination ; il fait, du reste, ce qu'il peut pour mettre ses théories en pratique. Il y a trois ans, rue des Trois-Frères, il a tué une femme en la jetant par la fenêtre. Arrêté pour ce crime, Lesteven, qui n'est pas sans intelligence, a simulé la folie et a été remis en liberté après un séjour dans une maison de santé.

On ne connaît pas parfaitement son passé qui va être fouillé minutieusement, mais ce qu'on sait bien, c'est ce qu'il a fait depuis trois mois qu'il habite rue Hassard, n° 14 bis.

## Les victimes de l' "Espagnol"

Deux ou trois fois par semaine, Lesteven, qu'on apercevait le soir, rôdant sur le boulevard extérieur et particulièrement aux abords des bals publics, dans les fêtes foraines et autour des bureaux d'omnibus, ramenait la nuit des malheureuses jeunes femmes qu'il attirait par des promesses d'argent.

Aussitôt la porte de la chambre de Lesteven fermée, les discussions commençaient entre lui et la nouvelle venue qu'il ne tardait pas à rouer de coups ; souvent, il tirait des coups de revolver ou essayait de la jeter par sa fenêtre.

Il y a trois semaines, une grande fille blonde qu'il avait amenée fut brutalisée d'une façon inouïe par le misérable qui essaya de la

jeter par la croisée. Les voisins, virent la malheureuse le corps aux trois quarts hors de la fenêtre.

Elle put s'échapper à temps, des voisins la recueillirent et lui donnèrent des soins. La pauvre femme, qui était couverte de sang, dut entrer à l'hôpital Tenon.

## Le drame

Samedi, à onze heures du soir, "l'Espagnol de Montmartre", comme il aimait qu'on l'appelât, rentra en compagnie d'une ouvrière mécanicienne sans travail, Mathilde Forty, âgée de vingt ans, qu'il avait rencontrée à la fête de la place Armand-Carrel.

Un quart d'heure à peine s'était écoulé que les voisins sur le même palier, au quatrième étage, entendirent les vociférations de Henri Lesteven qui frappait la malheureuse en proférant de terribles menaces.

— Tu es une coquine comme les autres, s'écriait-il ; si tu ne m'as pas volé c'est que tu n'as pas pu. Tu paieras pour les autres. A genoux !

Mathilde Forty, qui sous les coups hurlait de douleur, se prosterna et on l'entendit dire :

— Pardon ! grâce !

Tout à coup une détonation retentit, suivie d'un cri de la jeune femme. Son bourreau venait de lui tirer un coup de revolver qui l'avait atteinte à la tête. Personne dans la maison n'osa forcer la porte pour sauver la blessée, tant le misérable inspirait de terreur à ses voisins.

Pendant plus d'une heure, jusqu'à, minuit passé, les cris de détresse de Mathilde Forty, accompagnés de coups de revolver, arrivèrent aux oreilles des voisins et des personnes habitant les maisons contiguës.

Brusquement la fenêtre de la chambre de Lesteven s'ouvrit et on le vit saisir la jeune femme à peine vêtue, toute sanglante, et l'élevant de terre la précipiter dans le vide.

Elle rebondit deux fois contre les angles des fenêtres et vint s'abattre sur le pavé de la cour sur le dos.

La concierge et les locataires s'empressèrent autour d'elle et la relevèrent ; la malheureuse avait trois balles dans la tête, le corps couvert d'ecchymoses et la cuisse droite brisée.



Portrait de Louis Marie Lesteven dans Le Petit Parisien du 22 juin 1893.

<sup>1</sup> Le prénom donné à Lesteven sur son acte de naissance (9 août 1860 à Morlaix) est Louis Marie, et non Henri ou Louis-Maurice.

Son meurtrier était resté à la fenêtre à regarder sa victime qu'il ne cessait d'insulter.

— Ah ! choléra ! criait-il, elle n'est pas morte ! Elle remue, elle parle ; si c'était moi qui étais tombé par la fenêtre je me serais tué ! Avant de mourir dis la vérité ; ça n'est pas moi qui t'ai jetée !

## **Arrestation du meurtrier**

Les gardiens de la paix furent prévenus et montèrent à la chambre de Lesteven qui d'abord ne voulait pas ouvrir ; enfin il y consentit et on l'emmena au poste.

La fureur des témoins de ce drame était telle qu'ils se jetèrent sur Lesteven et le frappèrent à coup de poing et les femmes avec un bâton.

Mathilde Forty a été transportée à l'hôpital Saint-Louis, dans la salle d'isolement.

Malgré ses blessures horribles, elle n'a pas perdu connaissance et a pu être interrogée par M. Antona, commissaire de police, qui a commencé une enquête sur Lesteven.

On va fouiller la vie de ce massacreur de femmes. Il n'y a que trois mois qu'il demeure rue Hassard, mais il y a longtemps qu'il fréquente le quartier .

On se demande s'il ne serait pas l'auteur du crime de la rue Botzaris, l'introuvable assassin de la femme coupée en morceaux ?

## **Le Petit Journal du 12 juin 1893**

### **Un bookmaker assassin**

Dans l'après-midi d'hier, vers trois heures, M. Antona, commissaire de police, s'est rendu, accompagné de l'inspecteur Jaume, à l'hôpital Saint-Louis, où Henri Lesteven a été confronté avec Mathilde Forty.

L'assassin portait le costume dont il était vêtu au moment de son arrestation. Une jaquette à côtes en cheviotte beige, un pantalon à carreaux de couleur gris foncé. Il était coiffé d'un chapeau de paille. Tous ses vêtements étaient maculés de taches de sang, et sur l'un de ses souliers on pouvait apercevoir un large caillot.

Son visage était couvert d'ecchymoses provenant des nombreux coups des personnes qui, ayant assisté à son arrestation, avaient entrepris de le lyncher.

Henri Lesteven a soutenu qu'il avait frappé sa victime parce que celle-ci avait voulu le dépouiller d'une somme de quarante francs dont il était porteur. Il a ajouté que Mathilde Forty s'était jetée elle-même par la fenêtre pour se dérober à sa juste colère ; celle-ci a, évidemment, opposé à cette impudente allégation le plus énergique démenti.

A l'issue de la confrontation, le bookmaker assassin a été conduit au Dépôt.

On a retrouvé deux femmes qui ont été récemment victimes de ses violences ; elles seront entendues aujourd'hui.

Voici les renseignements qu'on a pu recueillir sur Lesteven. Lesteven serait né, d'après ce qu'il racontait à ses voisins, de parents inconnus. Elevé au hasard, à dix ans, des saltimbanques l'avaient emporté dans leur roulotte, lui apprenant ensuite les tours d'acrobatie, non sans lui administrer de dures corrections.

A seize ans, le saltimbanque malgré lui échappait à ses éducateurs et s'engageait au cirque Fernando. Là, il liait connaissance avec une femme qui, toujours selon sa version, devait exercer sur sa destinée la plus fâcheuse influence. Depuis cette liaison qui remonte à dix-sept années, Lesteven aurait fait toutes sortes de métiers. Vendeur de pronostics pour les courses, recueillant des paris, abusant de la bourse des femmes dont il faisait sa compagnie, leur imposant des sacrifices par la terreur, Lesteven se montrait généreux envers ses voisins et ses concierges.

Envers les femmes, ses habitudes, nous l'avons dit, étaient d'une telle nature qu'il nous est impossible de donner sur ce sujet des renseignements précis. Nous pouvons déclarer simplement ceci : le sang l'affolait. "C'est ma jouissance à moi, disait-il, le sang" ; "*Quand je vois couler du "raisiné" je suis heureux comme un roi.*"

Mais alors, lui répondaient ceux à qui il faisait ces étranges confidences, dont il tirait d'ailleurs vanité, vous êtes fou ?

- Fou ! moi ! Allons donc ! Bonneteur, voleur, assassin, tout ce que vous voudrez ; mais fou, ça jamais. Je cogne sur les femmes, je leur casse les dents à coups de crosse de revolver quand elles me résistent. Elles doivent se soumettre à tous mes caprices.

Cette brutalité se limitait aux femmes. Ce dangereux érotomane était doux avec les enfants et avait peur des hommes.

Un jour, il eut une discussion avec un jeune homme de quatorze ans. Menacé par son adversaire, il s'enfuit lâchement.

Lesteven a habité successivement, 19 rue des Martyrs ; 17 rue Lepic ; 7, rue Belhomme ; 10, rue de Chartres et 104, boulevard de La Chapelle sous les noms de Gérard, Rageot et Grolier.

Il est venu habiter 14 bis, rue des Hassards, appelé par un ami, M. Poussier, locataire de la maison.

Il y a trois ans, Lesteven qui demeurait alors rue des Trois-Frères, ayant amené chez lui une jeune fille, celle-ci, effrayée par ses menaces, se précipita par la fenêtre et tomba dans la rue sans se faire aucun mal.

Ce drame ameuta les passants et les voisins et des gardiens de la paix intervinrent.

Lesteven ayant été grossier avec ces derniers fut arrêté pour ce fait et condamné à un mois de prison par le tribunal correctionnel pour outrages aux agents.

Ajoutons que les bruits les plus sinistres courent sur son compte dans le quartier du Combat ; on prétend qu'il a tué la femme de la rue des Trois-Frères ; certains vont même jusqu'à insinuer qu'il pourrait être l'auteur du crime de la rue Botzaris.

## **Le Petit Parisien du 13 juin 1893**

## Un bookmaker assassin (suite)

M. Antona, commissaire de police du quartier des Carrières-Amérique, qui n'a point été dessaisi de l'affaire, a continué hier son enquête.

### Les victimes de Lesteven

Nous avons dit hier que deux des victimes de Lesteven avaient été retrouvées.

L'une d'elles, Annette Perrot, a été interrogée dans la matinée.

Elle avait été accostée par Lesteven à la gare au Nord, au moment où elle arrivait à Paris. Il avait semblé s'intéresser à sa position de bonne sans place et lui avait proposé de venir chez lui pour faire son ménage. Il disait qu'il gagnait beaucoup d'argent aux courses.

Elle vécut ainsi cinq jours avec lui, le sixième il lui parut très surexcité ; il avait acheté un revolver dans la journée et l'avait placé en se couchant sur la table de nuit. Annette Perrot se releva pendant qu'il dormait et cacha l'arme.

Tout à coup, au milieu de la nuit il se réveilla, la saisit violemment à la gorge en l'accusant d'avoir volé quatre-vingts francs. La pauvre fille, à moitié suffoquée, réveillée en sursaut protesta en vain ; il la frappa avec la plus grande brutalité, puis ouvrant la fenêtre, il prit ses chaussures, les lança dans un terrain vague attenant à la maison de la rue Hassard et lui dit : "Et maintenant tu vas les rejoindre."

Une lutte terrible s'engagea alors entre elle et lui, mais ses cris furent entendus et des voisins vinrent à son secours.

La déposition de la seconde femme, Jeanne Dange, a été reçue dans l'après-midi.

C'est une jeune femme de vingt ans, dont les relations avec Lesteven remontent au mois de mars et qui souffre encore des violences dont elle a été l'objet.

Lesteven l'avait rencontrée aux Halles où la patronne chez laquelle elle travaillait comme confectionneuse l'avait envoyée. Il l'aborda sous prétexte de l'aider dans ses achats et, après une assez longue conversation, lui proposa de l'emmener chez lui. Elle refusa d'abord, mais il lui proposa le mariage et elle accepta.

Chose singulière et qui prouve que Lesteven était sujet à des accès de folie intermittents, c'est qu'il vécut avec elle six jours en restant dans une réserve excessive.

Ce ne fut que le septième jour lorsque, sur les instances de son ami Panisset, dit Goupillon, il vint habiter le logement de la rue Hassard, que commença l'horrible scène dont elle n'est pas encore remise.

Pendant trois heures la malheureuse accablée de coups, la poitrine, meurtrie, la chevelure arrachée dut se soumettre à tous ses caprices. Elles s'évanouit plusieurs fois, et son désespoir était tel que quand il ouvrit la fenêtre pour la précipiter dans le vide, elle ne résista même pas. Au travers la cloison elle entendait la voix de la maîtresse de Panisset qui le suppliait de sauver la malheureuse, mais celui-ci lui disait à haute voix : "Endors-toi donc, ça ne nous regarde pas."

Après avoir martyrisé la pauvre femme pendant ce long espace de temps, Lesteven tomba tout à coup dans un état de prostration extraordinaire. Il força Jeanne Dange à se recoucher et s'endormit à côté d'elle.

Le lendemain, au moment où elle s'apprêtait à sortir, elle s'aperçut que tous ses vêtements étaient déchirés en menus morceaux. Il lui dit alors : "Tu ne peux plus sortir et je t'enferme." Elle resta ainsi quarante-huit heures séquestrée. Lesteven avait une raison pour cela : la figure de sa victime était dans un tel état que l'on se serait aperçu qu'elle avait été frappée.

Elle parvint enfin à s'enfuir le troisième jour.

Aujourd'hui, comme nous l'avons dit, Jeanne Dange n'est pas encore guérie. Les coups qu'elle a reçus à la tête et dans le ventre la font cruellement souffrir et elle est incapable d'un travail assidu.

Hier soir, à sept heures, Panisset, dit Goupillon, a été arrêté dans une maison en construction de la rue de Belleville où il était employé comme gardien. Cet individu, qui a amené Lesteven rue Hassard, paraît, en effet, avoir plusieurs fois excité son ami dans les scènes de violence que nous avons racontées.

### Le Petit Parisien du 14 juin 1893

M. Antona, commissaire de police, a terminé son enquête, hier, relativement à Lesteven, le bookmaker assassin.

L'ami de ce dernier, Panisset dit Goupillon, a été mis en liberté provisoire, aucun fait précis n'ayant pu être relevé contre lui.

On recherche encore un certain nombre de femmes qui, au dire des voisins, auraient été victimes des brutalités de Lesteven.

### Le Petit Parisien du 15 juin 1893

## A travers Paris

### Le drame de la rue Hassard

D'où vient ce nom de Hassard qui surgit tout à coup et dont nombre de personnes, pour ne pas dire M. Tout-le-Monde, ignorent l'existence avant, qu'Henri Lesteven, le tueur de femmes, eût choisi cette rue pour y jeter quelques malheureuses par sa fenêtre ?

Nous sommes allés nous renseigner auprès de l'ingénieur du service des ponts et chaussées qui a la direction de la section de Belleville. Lui-même ne savait pourquoi cette voie s'appelait rue Hassard plutôt que d'un autre nom. Il a ouvert un gros livre et a trouvé que cette rue s'était appelée, jusqu'aux environs de 1860, époque où la commune de Belleville a été rattachée à Paris, la rue Leloy, et que le nom de Hassard qui lui a été donné depuis vient d'un ancien propriétaire de cette rue. Un point, c'est tout.

Le commissaire de police du quartier a continué hier à interroger des femmes que Henri Lesteven a amenées chez lui, qu'il a frappées et a essayé de jeter par la fenêtre de son logement. L'une d'elles, Jeanne d'Ange, a expliqué dans quelles circons-

tances elle avait rencontré son bourreau, aux Halles. Après trois ou quatre jours passés ensemble, une nuit Lesteven se jeta sur elle et la roua de coups, la blessa grièvement et tenta de la lancer dans le vide.

Cette femme a raconté qu'il était encouragé à ce meurtre par un des voisins, surnommé le "Goupillon", qui excitait le misérable bandit à la frapper, en disant que plus une femme est battue plus elle est douce.

A la suite de cette déclaration, M. Antona a fait venir le surnommé Goupillon à son bureau et l'a interrogé. Il nie avoir tenu ces propos, mais il ment, étant donné que Mathilde Forty, dans son interrogatoire à l'hôpital Saint-Louis, a dit avoir entendu cet individu dire à Lesteven qu'il fallait la battre comme plâtre.

C'est le juge d'instruction chargé de pour suivre l'enquête qui décidera de l'arrestation de ce complice. L'état de Mathilde Forty s'améliore de jour en jour.

## ***Le Petit Journal du 15 juin 1893***

### ***A travers Paris Le tueur de femmes***

M. Espinas, juge, aura terminé dans quelques jours l'instruction de l'affaire de meurtres multiples dont est accusé Lesteven, le tueur de femmes.

Les infâmes violences dont il s'est rendu coupable et que nous avons racontées ont été établies par des témoignages nombreux.

Lesteven a encore été interrogé hier par le magistrat instructeur. Il ne nie pas les violences dont on l'accuse ; il les explique et essaye de les atténuer en imaginant à celles qui ont, été ses victimes des méfaits quelconques : l'une l'a volé, l'autre a commencé à le frapper ... Nous devons taire ses autres explications.

Nous donnons ci-dessous le portrait de cet odieux personnage.

Louis-Maurice Lesteven, âgé de trente-deux ans, est né à Morlaix (Finistère). Il était ouvrier menuisier, mais, depuis longtemps, il avait quitté la varlope et le rabot pour le carnet du bookmaker. Lesteven est de petite taille, fortement charpenté, sa physionomie serait assez insignifiante, n'était l'étrangeté de son regard violent et sournois à la fois, la mobilité étrange de ses petits yeux clignotants aux prunelles de bronze. Il porte la moustache simplement, une forte moustache châtaine et les cheveux presque ras.

Lesteven a déjà subi plusieurs condamnations pour actes de violences commis en province et à Paris ainsi que l'a établi le casier judiciaire que M. Espinas a fait rechercher dans divers départements.

## ***Le Petit Journal du 22 juin 1893***

### ***Un bookmaker assassin***

Nous avons annoncé, avant-hier, que Lesteven, l'auteur du crime de la rue Hassard, serait ramené à son domicile pour re-

constituer la scène dans laquelle, après avoir tiré trois coups de revolver sur Mathilde Forty, il avait ensuite jeté la malheureuse par la fenêtre.

La reconstitution de la scène du crime a eu lieu hier, en effet, dans l'après-midi, en présence de M. Espinas, juge d'instruction, et de M. Antona, commissaire de police, qui avait fait la première enquête .

Malgré la déclaration de sa victime et les dépositions des témoins, il a voulu soutenir que Mathilde Forty s'était elle-même jetée par la fenêtre. On lui a démontré facilement que son récit était faux, la malheureuse a en effet rebondi d'étage en étage, comme un corps suspendu dans le vide et lâché subitement, et si elle s'était projetée elle-même le corps eût décrit nécessairement une courbe.

Lesteven n'as pas répondu à l'objection.

Il s'est tu, sans vouloir ajouter un mot aux nouvelles questions qu'on lui posait.

Panisset dit Goupillon, son ami, qui a été arrêté pendant vingt-quatre heures, a été également interrogé. M. Espinas l'a sévèrement admonesté, car il eût pu intervenir et empêcher le crime.

A trois heures, Lesteven a été conduit à l'hôpital Saint-Louis où une nouvelle et émouvante confrontation a eu lieu avec sa victime.

## ***Le Petit Parisien du 24 juin 1893***

### ***Les Tribunaux Cour d'assises de la seine***

#### ***L'Espagnol de Montmartre***

Lestéven, le criminel qui comparaît actuellement devant la Cour d'assises de la Seine, est-il ou n'est-il pas atteint d'aliénation mentale ?

Bien que les médecins, les docteurs Mottet et Vallon, chargés de l'examiner au cours de sa détention, aient conclu à sa pleine et entière responsabilité, il nous semble difficile d'admettre, étant donnés les actes véritablement odieux dont il s'est rendu coupable, qu'il possède toute sa raison.

Lesteven n'est peut-être pas un fou, en effet, dans le sens propre du mot, mais c'est à coup sûr un malade, un détraqué. Nous ne parlerons pas des faits d'immoralité auxquels il s'est livré. Nous nous bornerons à énumérer les actes de violence et de cruauté qui lui sont reprochés, ainsi que la tentative d'assassinat que l'accusation a relevée contre lui.

#### ***Le passé de Lesteven***

Au demeurant, Lesteven est peu intéressant, ainsi qu'on va le voir.

Il a aujourd'hui trente-trois ans. Il est né à Morlaix d'honnêtes ouvriers. C'était leur dix-huitième enfant ! Dès qu'il fut sorti de l'école, un de ses frères, qui était menuisier à Paris, eut de lui un soin tout particulier, Il voulut lui faire apprendre son métier, mais le jeune garçon aima mieux courir les bals-musettes !

Il devint ainsi rapidement un des souteneurs les plus renommés des boulevards extérieurs où on le connaissait sous le sobriquet de *l'Espagnol de Montmartre*.

Sa brutalité avec les malheureuses qu'il exploitait était légendaire et lui-même en tirait vanité : *"Je ne crains pas la justice, avait-il coutume de dire en narrant ses exploits. J'ai un certificat qui établit que je suis fou !"*

Voici ce qui l'amène devant le jury :

## **Une femme par la fenêtre**

Lesteven, le 10 juin dernier, détermina une jeune ouvrière, mécanicienne sans ouvrage, Mathilde Forty qu'il avait rencontrée à la fête de la place Armand-Carrel, à l'accompagner chez lui, en lui promettant 20 francs.

A peine étaient-ils arrivés dans la chambre, située au cinquième étage, que Louis Lesteven, après avoir fermé la porte à clef, sollicitait de sa compagne de hasard des complaisances inavouables. Elle refusa.

Le souteneur la cribla de coups de poing et tira sur elle plusieurs coups de revolver, dont l'un l'atteignit au front.

Affolée, elle courut à la porte, mais elle ne put parvenir à ouvrir. Lesteven la saisit par le bras et la ramena, lui heurtant le front contre le mur, lui assénant sur le visage des coups de crosse de revolver. Ni ses cris, ni ses supplications ne parvinrent à l'attendrir. Et, pour bien montrer qu'il ne craignait pas le bruit, il tira un coup de revolver par la fenêtre.

- *"Tu vas mourir !"* hurla-t-il. *Mets-toi à genoux et répète-moi : "Grâce ! pardon, mon maître !" jusqu'à ce que je te dise assez !"*

Le concierge étant monté, Lesteven répondit à ses observations : *"Le premier qui m'embête, je lui loge une balle dans la tête"*

Et il recommença à martyriser la pauvre fille.

Tout à coup, Il la saisit à bras-le-corps et la précipita par la fenêtre.

*"Ce choléra vient de se jeter dans la cour !"* cria-t-il à des voisins qui s'étaient mis à leur fenêtre, attirés par le tapage.

Lesteven croyait la pauvre fille morte ; il se trompait. Malgré l'état horrible dans lequel elle se trouvait, avec une trentaine de blessures sur le corps, une balle au front, la jambe droite cassée, la mâchoire brisée, etc. ,elle a survécu, grâce aux soins qui lui furent prodigués à l'Hôpital Saint-Louis.

Lesteven, arrêté, malgré sa résistance, n'en osa pas moins, d'abord, protester de son innocence.

## **Autres victimes :**

L'information a été établie que le misérable avait, auparavant, brutalisé, torturé, dans des conditions à peu près semblables, une jeune couturière, M<sup>lle</sup> Jeanne d'Ange, rencontrée aux Halles centrales ; une malheureuse bonne de dix-neuf ans, Antoinette Poujaux, avec laquelle il s'était mis en rapport comme elle sortait

de la gare du Nord, arrivant à Paris, et enfin une giletière, Eugénie Ramponneau.

Toutes ces malheureuses ont subi, de la part de Lesteven, d'odieuses violences. Il avait même eu un instant la pensée de les jeter, elles aussi, par la fenêtre.

Elles ne s'étaient pas plaintes, cependant, tant était grande la terreur qu'il leur avait inspirée.

Lesteven est vraiment repoussant, avec son visage flétri, ses moustaches tombantes, son crâne dénudé, son pardessus marron dont la couleur est passée.

## **Les débats**

Son attitude à l'audience a été piteuse. Il a écouté, sans répondre, la série d'accusations qui pèsent sur sa tête.

Lorsque M. le conseiller Caze, qui présidait ces débats, lui disait :

- *"Eh bien qu'avez-vous à objecter à tout cela ?"* Lesteven se bornait à s'éponger les yeux.

Il n'est sorti de son mutisme que vers la fin de son interrogatoire pour dire que Mathilde Forty s'était elle-même jetée par la fenêtre, allégation démentie non seulement par la victime mais aussi par des voisins qui ont assisté à cette terrible scène.

M. le conseiller Caze a interrogé ensuite Eugénie Ramponneau et Antoinette Poujaux.

Celles-ci ont rappelé les actes de cruauté inouïe dont elles avaient été l'objet de la part de l'accusé et les transes par lesquelles elles avaient passé quand Lesteven les menaçait de les jeter elles aussi par la fenêtre.

Mathilde Forty sera entendue aujourd'hui.

**Le Petit Parisien du 15 février 1894**

## **Les Tribunaux Cour d'assises de la Seine**

### **L'Espagnol de Montmartre Condamnation à mort**

Le Jury de la Seine a entendu hier Mlle Mathilde Forty, la principale victime de Lesteven.

La malheureuse jeune fille, encore mal remise de sa terrible chute, est venue à la barre, boitant atrocement, le visage couvert de cicatrices. L'huissier a été obligé de la prendre des mains de la personne qui la soutenait, car elle ne peut marcher seule, pour la conduire devant les jurés, où un siège a été disposé pour elle.

Elle a fait, avec une netteté absolue, le récit de la scène horrible qui a failli lui coûter la vie.

Voici sommairement ce qu'elle a dit :

*Comme je disais à cet homme que j'étais une honnête fille et que je refusais de me coucher, il a redoublé de fureur. Il m'avait déjà accablée de coups de crosse de revolver, tiré trois balles dans le visage, cassé quatre dents ; j'étais tout ensanglantée. Alors, il m'a forcée à me mettre à genoux, et à lui répéter plusieurs fois : Grâce ! pardon mon maître ! Il me criait : Tu vas mourir, choléra ! Tu vas paraître devant Dieu.*

*J'espérais toujours que des gardiens de la paix allaient monter, appelés par les voisins, mais personne ne venait encore !*

(Mouvements dans le public)

*Enfin, brusquement, il m'a prise par le milieu du corps et m'a jetée par la fenêtre la tête la première. Je ne me suis pas évanouie sur le coup ; ma chute avait été un peu amortie par un fil de fer du deuxième étage que mon corps avait rencontré, puis par une barre d'appui d'une fenêtre du premier étage, qui s'est cassée en deux sous le choc.*

*J'ai pu voir Lesteven accoudé sur la fenêtre, me regardant. Très étonné de voir que je n'étais pas morte, il s'est écrié :*

*- "Comment elle n'est pas morte, le choléra ! A sa place, je serais mort deux fois !"*

*Puis il a ajouté : "Tu diras, choléra, que c'est toi qui t'es jetée par la fenêtre !"*

*Mais un voisin lui a crié : "C'est trop tard, misérable ! J'ai tout vu."*

Lesteven a protesté, mais inutilement, contre cette déclaration.

MM. les docteurs Mottet et Vallon sont ensuite venus déposer à la barre.

Le Jury, après le réquisitoire de M. Bulot et la plaidoirie de M<sup>e</sup> Lévy-Alvarès, a rendu un verdict affirmatif sans admission de circonstances atténuantes.

Lesteven a été condamné à la peine de mort. L'accusé a entendu cet arrêt sans manifester la moindre émotion.

## **Le Petit Parisien du 16 février 1894**

### **Suicide d'un condamné à mort**

Un fait extraordinaire, certainement unique dans les annales de la prison de la Grande-Roquette, a eu lieu hier après-midi.

Le fameux Lesteven, ce misérable qui jetait les femmes par la fenêtre et qui, pour ce fait,

fut condamné à mort il y a une dizaine de jours par la Cour d'assises de la Seine, s'est suicidé à trois heures un quart dans les circonstances suivantes :

Il occupait, à la Roquette, la cellule n° 1, occupée précédemment par l'anarchiste Vailant, exécuté récemment.

Les cellules des condamnés à mort sont situées au rez-de-chaussée de la prison. Tous les jours, entre trois et quatre heures, il est d'usage de conduire le détenu dans le jardin de l'infirmerie.

Trois gardiens sont chargés de la surveillance du condamné. Dès que ce dernier sort de sa cellule, l'un des gardiens marche devant lui. Le détenu vient immédiatement après, et les deux autres gardiens suivent, observant ses mouvements.

De la cellule au préau de l'infirmerie le trajet n'est pas très long. Le couloir qui y conduit a une longueur de quinze mètres environ à mi-chemin, se trouve un escalier conduisant à un couloir vitré, situé au-dessus des cellules des condamnés à mort et dont les fenêtres, élevées à une hauteur d'un mètre cinquante, donnent sur le jardin.

A trois heures et quart, comme d'habitude, les gardiens faisaient sortir Lesteven de sa cellule. Tout à coup, Lesteven, se débarrassant des sandales qu'il portait aux pieds, faisait un bond formidable. D'une violente poussée, il envoyait rouler à terre le gardien qui marchait devant lui. Puis, trouvant le chemin libre sur son passage, il s'élançait dans l'escalier de l'infirmerie qu'il gravissait à grande enjambées.

Les gardiens, qui suivaient, s'apercevant que le détenu s'enfuyait, eurent, pendant quelques instants, la pensée qu'il allait se précipiter la tête contre un mur pour se tuer ; mais, en le voyant gravir l'escalier, ils s'élançèrent à sa poursuite.

Mais, pendant le court laps de temps qu'avait duré leur hésitation, Lesteven avait atteint le palier du premier étage. En un clin d'oeil il avait exploré les lieux où il se trouvait. Un vasistas ouvert frappa son attention.

Le fugitif s'accrocha des mains au rebord de la fenêtre située, comme nous l'avons dit, à une hauteur de un mètre cinquante du sol. Puis il se souleva par les bras jusqu'au vasistas et, par un rétablissement, il s'engageait le corps dans la fenêtre ouverte et se laissait alors tomber dans le vide d'une hauteur de six mètres.

Les gardiens, lancés à sa poursuite, arrivaient au moment où les jambes du détenu disparaissaient complètement.

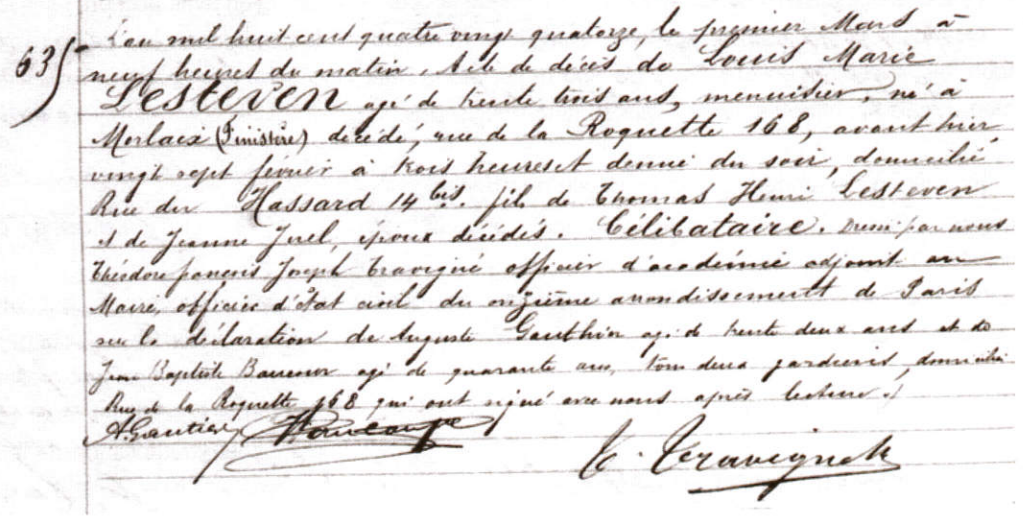
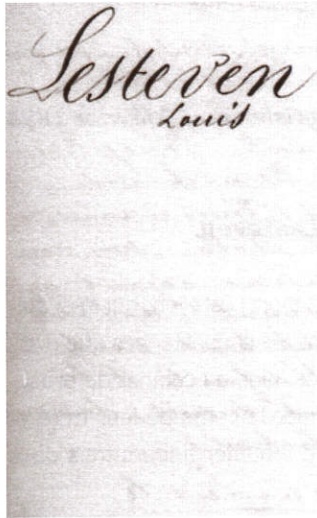


*Cellule de condamné à mort à la prison de la Grande Roquette. Photo conservée au Musée Carnavalet*



*La prison de la Grande Roquette, ou Dépôt des Condamnés, fut inaugurée le 23 décembre 1836. Elle était destinée à recevoir les condamnés à mort, mais également les futurs bagnards en attente de déportation. Considérée comme vétuste, elle fut fermée en 1899 et démolie en 1900.*





Acte de décès de Louis Lesteven, daté du 1<sup>er</sup> mars 1894, à Paris 11<sup>e</sup>.  
Archives de Paris.

## Ascendance de Louis LESTEVEN

### Génération I

1 Louis Marie **LESTEVEN** ° 09.08.1860 MORLAIX + 27.02.1894 PARIS (75)  
Menuisier

### Génération II

2 Thomas Henri **LESTEVEN** ° 23.12.1815 MORLAIX X 17.04.1841 MORLAIX + 08.07.1873 MORLAIX  
Menuisier  
3 Marie Jeanne **JUHEL** ° 14.02.1823 MORLAIX + 15.03.1890 MORLAIX

### Génération III

4 Joseph **LESTEVEN** ° 30.02.1785 ST-POL-DE-LÉON X 25.05.1812 MORLAIX + 22.04.1848 MORLAIX  
Menuisier  
5 Marie Françoise Victoire **FOUILLE** ° 10.02.1782 MORLAIX + 13.02.1860 MORLAIX  
6 Jean Marie **JUHEL** ° 22.06.1792 MORLAIX X 16.01.1819 MORLAIX + 19.08.1854 MORLAIX  
Boucher  
7 Marie Laurence **LOUSSAUT** ° 26 Germinal an VI MORLAIX + 09.12.1838 MORLAIX

### Génération IV

8 Christophe **LESTEVEN** ° 06.01.1754 ST-POL-DE-LÉON X 18.02.1784 ST-POL-DE-LÉON + 18.11.1791 ST-POL-DE-LÉON  
9 Marie Renée **MORGANT** ° 16.03.1757 ST-POL-DE-LÉON + 30.09.1839 ST-POL-DE-LÉON  
10 Marc **FOUILLE** ° 12.02.1747 PLOUJEAN X 11.01.1779 MORLAIX + 15 Germinal an II MORLAIX  
Taillandier  
11 Etiennette Louise **BASSET** ° 05.06.1758 MORLAIX + 9 Pluviôse an IX MORLAIX  
Débitante de tabac  
12 François **JUHEL** ° 07.03.1766 MORLAIX X 23.06.1788 MORLAIX + 16.07.1828 MORLAIX  
Boucher  
13 Marie Françoise **SALIOU** ° 17.12.1766 MORLAIX + 02.04.1815 MORLAIX  
14 Jean **LOUSSAUT** ° 27.11.1772 PLOUJEAN X 29 Thermidor an II Morlaix + 15.03.1836 MORLAIX  
Journalier, "ouvrier en tabac"  
15 Marie Joseph **ABALAIN** ° 09.04.1769 ST-QUIJEAU + 16.06.1817 MORLAIX

### Génération V

16 Charles **LESTEVEN** ° 03.09.1719 PLOUZÉVÉDÉ X 04.09.1748 ST-POL-DE-LÉON + 16.07.1775 ST-POL-DE-LÉON  
17 Catherine **HAMON** ° 14.02.1717 PLOUÉGAT-GUÉRAND + 07.12.1787 ST-POL-DE-LÉON  
18 Joseph Louis **MORGANT** ° 01.05.1729 ST-POL-DE-LÉON X 29.01.1753 ST-POL-DE-LÉON + 1 Nivôse an XII ST-POL-DE-LÉON  
Menuisier  
19 Marguerite **LE DÉROF** ° 04.05.1732 ST-POL-DE-LÉON + 24.02.1783 ST-POL-DE-LÉON  
20 François Hyacinthe **FOUILLEZ** ° 11.05.1720 PLOUJEAN X 23.11.1744 PLOUJEAN + 24.07.1770 PLOUJEAN  
21 Anne **SCARABIN** ° 02.06.1722 LOCQUIREC + 24.04.1748 PLOUJEAN  
22 François **BASSET** ° 02.03.1719 MORLAIX X 30.08.1757 MORLAIX + 17.01.1774 MORLAIX  
Tisserand  
23 Marie Jeanne **NICOL** ° 29.01.1722 BREST + 19.03.1782 MORLAIX  
24 Gilles **JUHEL** ° 01.04.1737 MORLAIX X 27.11.1758 MORLAIX + 09.06.1778 MORLAIX  
Paqueur (qui paque, i.e. qui trie et arrange des poissons salés dans des barils pour les transporter)  
25 Anne Françoise **HAMON** ° 05.10.1733 MORLAIX + 02.10.1766 MORLAIX  
26 Philippe Jean **SALIOU** ° 13.06.1736 MORLAIX X 14.02.1757 MORLAIX + 19.06.1780 MORLAIX  
27 Renée **MAURICE** ° 02.11.1727 MORLAIX + 16.03.1808 MORLAIX  
28 Jean **LOUSSAUT** ° 18.01.1737 PLOUJEAN X 27.11.1758 PLOUJEAN + 06.05.1791 MORLAIX  
29 Marie **LE GALL** ° 14.06.1741 PLOUJEAN + 26.04.1816 MORLAIX  
30 François Maurice **LABALEN** ° 11.08.1733 TREFFRIN (22) X 13.06.1763 CARHAIX + 16.09.1807 CARHAIX  
"Homme de peine"  
31 Aliette **HUON** ° 14.08.1740 CARHAIX (Trémeur) + 25.05.1815 CARHAIX Plouguer

# Pratique : la mise en place de photos de famille sur **RECIF**

par Jean François PELLAN , CGF n° 80.

Votre association vous propose depuis quelques années de mettre des photos de membres de votre famille, de personnages, en les liants aux relevés des actes de naissance, mariage et décès de la base des relevés **RECIF**.

Force est de constater que cette possibilité n'est pas suffisamment utilisée. Est-ce la peur de la nouveauté, de franchir le pas, de ne pas savoir comment procéder ?

Cet article *Pratique* va essayer de vous montrer la simplicité de la procédure. Comment procéder ?

## **Première étape : La photo**

Vous possédez une photo d'un membre de votre famille, ou vous venez de découvrir une photo d'un personnage qui est reproduite dans un livre, une revue, etc... Cet individu a un lien avec le Finistère, soit parce qu'il y est né, soit parce qu'il s'y est marié ou qu'il y est décédé.

Comme vous le savez, le CGF respecte la vie privée des individus vivants.

On ne pourra donc pas mettre la photo d'une personne née il y a moins de cent ans, puisque les actes de naissance n'apparaissent dans RECIF que si le siècle s'est écoulé.

Pour les actes de mariage, ils doivent avoir plus de soixante-quinze ans, ce qui fait, qu'en principe, les mariés pour lesquels vous auriez des photos sont décédés.

Quant aux actes de décès, il ne peut y avoir de problème, puisque la jurisprudence de la Cour de cassation indique que le respect dû à la vie privée cesse à partir du décès.

## **Quatrième étape : Cliquez sur le pavé ad hoc**

Vous trouvez, écrit en rouge dans le bas du relevé, *Aidez nous à enrichir cette fiche* et à la droite de cette indication un pavé en déposant une photo de cette personne. Cliquez, sans crainte, sur ce pavé !

## **Deuxième étape : Scannez la photo**

Vous allez devoir scanner la photo de l'individu.

Une fois scannée, cette photo va sans doute se retrouver mise dans votre ordinateur dans un fichier appelé *Mes images...* à moins que lors de sa numérisation vous l'ayez dirigée dans un fichier particulier.

*Conditions à remplir pour ce scan :*

- Nommez bien votre photo, pour la retrouver facilement (nom et prénom de la personne, par ex.) Il ne doit pas y avoir d'espace dans la désignation de l'individu.

Si vous voulez un espace, pratiquez de cette façon par un " \_ ".

- Numérisez au format *.jpeg* à l'exclusion de tout autre. Donc pas de *.tif*, ou de *.pdf* !

- Le poids de la photo ne doit pas dépasser 5 Mo.

## **3ème étape : Allez dans RECIF**

Il vous faut ensuite chercher dans **RECIF**, soit dans les relevés de naissance, soit de mariages ou de décès un acte concernant l'individu dont vous avez la photo.

*Quelques conseils :*

- si vous avez la photo d'un couple marié, recherchez plutôt leur mariage

- si vous avez une photo individuelle, elle sera à insérer soit avec le relevé de naissance soit avec celui du décès.

The screenshot shows the RECIF website interface. At the top, there is a navigation bar with links: Accueil, Infos localité, Grille recherche, Mes recherches du mois, and Notice. Below this, a red arrow points down to the heading "Résultat complet de votre recherche". Underneath, there is a button for "Version imprimable" and a note "(1 relevé d'acte)". The main content area displays a record for a birth: "Naissance - 13/07/1874 - Loc-Eguiner (Le Joa)". The individual is identified as "GRALL Jean François Marie", fils de Hervé, Cultivateur, âgé de 36 ans et de Marie Catherine PERON, Ménagère, âgée de 29 ans. Witnesses listed are Jacques GOARNISSON and Jean Marie PRIGENT. A marginal note states: "décédé à Saint Pol De Léon, le 29/08/1961". The CGF record ID is N-1874-2912800-51377-02945. At the bottom of the record, there are three buttons: "AIDEZ NOUS A ENRICHIR CETTE FICHE" (highlighted with a red arrow), "en déposant une photo de cette personne", and "en déposant des références biographiques". To the right of these buttons are icons for a document, a speech bubble, and a link.

Il apparaît alors ceci : **SELECTIONNEZ LE FICHER '.jpg' A TRANSMETTRE.** (ATTENTION : seulement des photos de personnes - PAS DE PHOTOS D'ACTES !).

Dans le cadre en dessous, cliquez sur le bouton "Parcourir" (qui peut aussi s'appeler "Browse"). Cherchez alors votre fichier photo.

Après sélection de la photo, le nom de la photo est affiché à droite du bouton "Parcourir".

Ce nom ne sera pas conservé par RECIF. Un autre nom interne (plus technique, basé sur l'identifiant de l'acte) sera attribué.

Cliquez sur le bouton "Transmettre cette photo" pour poursuivre.

Et voici le résultat visible à l'écran de votre transmission :

RECIF affiche le n° de l'adhérent qui dépose la photo. Si vous ne le souhaitez pas, vous pouvez décocher la case.



Chanoine Jean François Grall, curé-doyen de Crozon entre 1929 et 1991

Décochez cette case si vous ne souhaitez pas que votre identifiant soit cité sous la photo qui sera affichée dans RECIF

Confirmer l'envoi de cette photo

Abandonner

## Cinquième étape : la partie "Observation" sous la photo.

Tout d'abord, RECIF affichera automatiquement les nom et prénoms du personnage concerné. Il est donc inutile de mettre ces informations dans le commentaire.

Saisissez éventuellement un commentaire qui sera affiché sous la photo lors de sa consultation dans RECIF.

### Quelques conseils pour les commentaires à saisir :

Ex 1 : Le relevé de la naissance concerné par la photo n'indique pas les lieux et dates de mariage et décès. Si vous les connaissez, indiquez-les à cet endroit. Ils seront précieux pour celui qui découvrir ce relevé et la photo.

Ex2 : le relevé de mariage n'indique pas les dates de naissance des époux. Vous les avez. Indiquez-les.

Ex3 : le relevé du décès ne donne pas les date et lieu de naissance. Si vous les avez, profitez-en pour les indiquer.

**Attention :** Si la photo provient d'un livre, d'une revue ... il est impératif de préciser la source du document et ses références (page, etc...).

## Sixième étape : Transmettre la photo.

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le bouton "Confirmer l'envoi de cette photo". ... et, miracle, elle sera immédiatement visible lors des consultations de l'acte concerné.

Enfin, si vous constatez que vous avez fait une erreur, le bouton "Abandonner" vous permet d'arrêter la transmission de la photo. Il ne vous reste plus alors qu'à recommencer la procédure.

Pourquoi ne pas passer immédiatement à la pratique ? Allez donc vider le tiroir des photos et recherchez les photos des grands-parents, des grands-oncles et tantes, des cousins et abondez RECIF avec vos photos.

Faire de la généalogie, c'est faire revivre le passé de ceux qui nous ont précédés. Lors des salons généalogiques, les gens qui consultent nos relevés sont fans de découvrir, grâce aux registres matricule, la description du visage de leurs ancêtres ! Une description, c'est bien, c'est mieux que rien. Mais, rien ne vaut quand même la photo, qui redonne vie à nos ancêtres.

## Je participe à l'enrichissement des données



PHOTOGRAPHIES D'ANCETRES

Identifiant CGF de l'acte (IDAC)

N - 1874 - 2912800 - 51377 - 02945

**Naissance - 13/07/1874 - Loc-Eguiner (Le Joa)**

**GRALL Jean François Marie**

fils de Hervé, Cultivateur, âgé de 36 ans et de Marie Catherine PERON, Ménagère, âgée de 29 ans  
Témoins : Jacques GOARNISSON, 47 ans (s), Jean Marie PRIGENT, 28 ans (s), Cultivateurs, Loc Eguiner Ploudiry  
Mentions marginales : décédé à Saint Pol De Léon, le 29/08/1961

Identifiant CGF de l'acte : N-1874-2912800-51377-02945 - (Relevé 'Etat civil NMD >=1793')

Votre photo a été transférée vers RECIF

## Série 4 M :

### Administration - Police, conservées aux Archives départementales du Finistère, 4 M 333 Recherches dans l'intérêt des familles (1871 - 1896)

27 novembre 1878

**Procès-verbal constatant l'abandon de trois enfants en bas-âge par la nommée Catherine, femme Cornec, âgée d'environ 38 ans, domiciliée à Penhars, disparue depuis le 24 du courant.**

Ce jour d'hui vingt-sept novembre mil huit cent soixante-dix-huit à deux heures du soir.

Nous soussignés Le Mend (Bertrand), brigadier et Le Nadan (Louis), gendarmes à cheval à la résidence de Quimper département du Finistère, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs,

Rapportons qu'ayant été informés que trois enfants en bas-âge les nommés Cornec, avaient été abandonnés par leurs parents et laissés sans ressource dans une maison au lieu-dit Belle-Vue en la commune de Penhars. Nous nous sommes transportés sur les lieux où le nommé Primolt Jean, âgé de 67 ans, journalier au même lieu qui nous a déclaré :

que le nommé Cornec Jacques, père des enfants, avait quitté son domicile depuis sept semaines pour aller travailler au chemin de fer, aux environs de Tours pour le compte de M. Clément, entrepreneur ; depuis cette époque, il n'a pas donné de ses nouvelles et au moment de son départ, il n'y avait ni pain ni argent à la maison ;

que la femme Cornec avait à son tour quitté son domicile dans la nuit du dimanche 24 courant pour aller avec la femme Quilliec, vendre des allumettes à la campagne laissant ses trois enfants à la maison sans aucune ressource et n'a même pas prévenu les voisins de son absence. C'est par les cris poussés par ces enfants qu'on est entré dans la maison et qu'on a trouvé ces malheureux demandant à manger ; qu'ils étaient dans un état déplorable et que sans les voisins, il est plus que probable qu'ils n'existeraient plus.

Nous sommes entré dans la maison habitée par la famille Cornec où nous avons trouvé trois petits êtres abandonnés dont l'aînée, une petite-fille, nommée Marie, âgée de 5 ans, et un petit garçon nommé Pierre, âgé de 3 ans, qui étaient dans un lit à gauche et près du foyer, presque nus couchés sur de la paille et couvert seulement par quelques haillons ; la 3<sup>ème</sup> Marie Anne, âgée de 3 mois, était dans un berceau au milieu de l'appartement enveloppée de chiffons mouillés ; on voyait que cette petite fille n'avait pas été changée depuis plusieurs jours.

Ce que voyant, nous avons prié les voisins de vouloir bien donner à manger à ces enfants en attendant qu'il soit pris des mesures à leur égard ; et il serait urgent que ces mesures soient prises le plus tôt possible car leur position surtout le plus jeune est en danger. Nous donnons également avis de ces faits à M. le Maire de Penhars pour qu'il agisse en conséquence.

Nous avons fait des premières recherches pour essayer de découvrir la mère de ces enfants ; mais pour le moment nous n'avons pu obtenir aucun renseignement sur l'endroit où elle s'est réfugiée.

Néanmoins, nos recherches seront continuées.

En foi de quoi nous avons dressé le présent en triple expédition dont la 1<sup>ère</sup> pour être adressée adressée à Monsieur le Procureur de la République, la 2<sup>ème</sup> à M. le Préfet du Finistère et la 3<sup>ème</sup> à M. le Commandant de gendarmerie de cet arrondissement conformément à l'art. 495 du décret du 1<sup>er</sup> mars 1854.

Fait et clos à Quimper les jour, mois et an que dessus.

signatures : Le Nadan / Le Mend

*Note : ce matin 28 du courant, la femme Cornec n'est pas encore rentrée à son domicile ; il y a lieu de supposer que cette femme qui est partie pour vendre des allumettes en fraude, se sera dirigée du côté de Châteaulin où elle aura été arrêtée et mise en prison.*

27 octobre 1879

**Procès-verbal constatant le refus formel fait par la nommée Ziro Jeanne Marie, 26 ans, née à l'hospice civil de Brest (Finistère), de reprendre son enfant admis temporairement dans cet établissement.**

Ce jour d'hui vingt-sept octobre mil huit cent soixante-dix-neuf à trois heures du soir.

Nous soussignés Bouchez (Jean Léon), brigadier et Bouillonnet (François Marie), gendarmes à cheval à la résidence de Crozon, département du Finistère, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs,

Rapportons qu'agissant en vertu d'une lettre de M. le Commandant d'arrondissement en date du 22 de ce mois prescrivant de rechercher la n<sup>ée</sup> Ziro Jeanne Marie, âgée de 26 ans, née à l'hospice de Brest de père et mère inconnus, célibataire, qui devait reprendre son enfant admis temporairement à l'hospice de Brest, et qui avait disparu sans que l'on sache ce qu'elle était devenue après une peine de un mois de prison qu'elle a subi à Châteaulin.

Nous avons recherché cette fille et l'avons trouvée au village de K/véléguen en la commune de Landévennec où parlant à elle-même, l'avons mis en demeure de reprendre son enfant dans le plus bref délai ; ce à quoi, elle a répondu qu'elle n'irait pas le reprendre et qu'on pouvait lui faire tout ce qu'on voudrait. D'après ses refus formels nous l'avons engagé de réfléchir, mais elle a persisté dans son refus. Une notification semblable a été faite à cette fille par M. le Maire de Landévennec il y a quelques temps d'après les instructions de M. le Préfet ; auquel des réponses analogues ont été faites.

En foi de quoi nous avons dressé le présent en double expédition destinées à Monsieur le Commandant d'arrondissement, dont une pour être transmise à qui de droit, conformément à l'art. 495 du décret du 1<sup>er</sup> mars 1854.

Fait et clos à Crozon les jour, mois et an que dessus.

signatures : Bouillonnet / Bouchez

# Le Lien

du Centre Généalogique du Finistère



## sommaire

Nos joies, nos peines / Changements d'adresse	p. I	Agenda	p. VIII
Nouvelles des Antennes	p. II	Mise à Jour Recif 2	p. IX à XIII
Mise à jour des comptes Généabank	p. II	En souscription	p. XIV
Nouveaux adhérents	p. III à VI	Renouvellement d'adhésion ou abonnement 2019	p. XV à XVI
Questions des adhérents / Entraide Appel à articles	p. VII		

## nos joies, nos peines

### Décès :

Monsieur Patrice CIRÉFICE (CGF 6837 M) est décédé le 17 janvier 2018 et inhumé le 20 à Brasparts.

Madame Gwénaëlle JAOUEN, née TEURNIER, fille d'Hervé (CGF 3482 M) et Marie-France TEURNIER a été inhumée le 19 mars 2018.

Monsieur François JOLIVET (CGF 451 Q) est décédé le 16 avril 2018.

Madame Jeannine GUIDOU, née PARIS, (CGF 2756 M) est décédée le 17 mai 2018 à Plougasnou. De 1995 à 2001, elle a été secrétaire de l'antenne de Morlaix. Elle a fait de nombreux relevés sur Plougasnou et aux archives de Brest.

Madame Andrée FOUQUET (CGF 815 B) qui assura durant de nombreuses années les permanences et l'accueil des adhérents à l'antenne de Brest, est décédée en juin 2018 à l'âge de 86 ans.

Monsieur Jean Marie PLONEIS (CGF4697 Q) est décédé à l'âge de 83 ans le 3 juillet 2018.

Madame Renée POULIQUEN (CGF 226 B) qui effectua de nombreux relevés avec son époux Raymond (+ en 2007), est décédée en juillet 2018.

*A leurs familles dans la peine, nous présentons nos bien sincères condoléances.*

## changements d'adresse

Numéro	Nom	Adresse
5990 B	MEUNIER Eliane	395 chemin du Moulin neuf 82240 CAYRIECH

**Dernier délai pour transmettre à la rédaction du LIEN vos demandes d'insertion dans le n° 148 :**

**3 NOVEMBRE 2018**

# nouvelles des antennes

## antenne de Brest

Après la Grande Guerre, la pénurie de terres agricoles est patente en Bretagne, et donc le prix des terrains s'envole. De son côté, le Périgord dans son ensemble manque de bras pour travailler la terre et valoriser la campagne.

Sous l'égide de l'Office Central de Landerneau, soutenu par l'Église, son Président-fondateur Hervé Budes de Guébriant organise le départ de deux mille à deux mille cinq cents paysans bretons vers le Sud. Le choc des cultures sera très important, beaucoup de ces familles ne parlant que le breton. Et c'est la Dordogne qui accueillera la majorité de ces migrants. Très peu de ces bretons reverront leur terre natale, et, après maintes difficultés et la barrière de la langue franchie, ils finiront par s'intégrer.

Aujourd'hui, pratiquement cent ans plus tard, que reste-t-il de cette émigration voulue ? Des personnes fières de leur région pé-

rigourdine mais portant des noms de famille à consonance bretonne.

L'association Généalogie en Corrèze organise à Brive-la-Gaillarde les 29 et 30 septembre *GENCO2018*, un grand salon généalogique. Cette année, le CGF y aura un stand, animé par trois de ces membres. Dordogne et Corrèze sont deux départements limitrophes et nous espérons à cette occasion que les descendants des migrants bretons des années 20 viendront nous rencontrer, nombreux. Il leur suffira de nous donner une date aux alentours de ces années là et nous nous ferons un plaisir de remonter leurs origines bretonnes.

**Michel Durose**  
Président

## antenne de Quimper

L'été s'est bien passé à l'antenne de Quimper, mais les fortes chaleurs, pas plus que les quelques pluies n'ont pas attiré plus de monde dans nos bureaux. Ce n'est pas grave puisqu'il y a internet et que nous venons d'enregistrer notre 2351<sup>e</sup> adhérent pour l'année 2018 soit 43 de plus que l'an dernier dont 202 nouveaux, soit 22 de plus que l'an dernier. Nous retrouvons donc les chiffres de 2015. Les autres antennes n'étant pas en reste, le CGF compte 5280 adhérents pour 2018 soit 191 de plus que l'an dernier. Il y a lieu de s'en réjouir car ce chiffre semble enrayer la baisse de nos effectifs depuis 2015. Un bon point à mettre à l'actif de nos bénévoles qui se dévouent sans compter. Nos traditionnelles journées Portes Ouvertes ayant lieu les 6 et octobre 2018 n'oubliez pas d'y inviter vos parents et amis qui pourront ainsi visiter nos antennes et nos services tant à Quimper qu'à Moëlan-sur-Mer (ou encore Brest et Morlaix).

Il est à préciser que le point généalogique de Moëlan a bénéficié récemment d'une refonte de ses ordinateurs et peut maintenant fournir, sans consommation de points, des mêmes services que les antennes. J'espère qu'ainsi, elle sera davantage fréquentée.

Depuis notre dernière réunion de comité début septembre, nous avons mis en ligne sur le site, le calendrier des ateliers et formations pour le dernier trimestre de l'année. Vous pouvez proposer de nouveaux thèmes et vous rendre disponibles pour les assumer. Si vous voulez participer à ces formations, il convient de vous y inscrire (et surtout de prévenir si vous ne pouvez venir car les listes d'attente sont parfois longues).

Nous vous avons déjà annoncé la conférence d'Annick Le Douget le 29 septembre à 14h30 sur la sorcellerie en Bretagne à la Maison des Associations, impasse de l'Odet à Quimper. Nous vous annonçons aujourd'hui celle de J.M.Perennec, brodeur de métier, sur les Costumes de Cornouaille (avec de nombreuses photographies), au même endroit, toujours à 14h30, le samedi 15 Décembre, ce qui portera à trois au lieu de deux nos conférences pour l'année. Pour le programme de 2019, que ceux qui veulent se lancer se proposent. Nous serons heureux de les accueillir.

**Christian Bolzer**  
Président

### MISE À JOUR DES COMPTES GENEABANK

Les pochaines mises à jours des comptes Généabank seront effectuées le :

Judi 4 octobre 2018 (pour le quatrième trimestre 2018)

Judi 3 janvier 2019 (pour le premier trimestre 2019)

# nouveaux adhérents

16786B	GOURMELEN Vincent	4 rue Rembrandt 29200 BREST	GOURMELEN, BLOUCH, DUROSE, SANQUER (Brest, Le Tréhou, Quimper, Plouneventer, Lambézellec, Landéda)
16787Q	HEBERT	10 rue Henri Barbusse 29100 DOUARNENEZ	KERSULEC (Kernével) / DROUGLAZET (Lanvéoc) / MAUGUEN, MOAN (Audierne) / NERRIEC (Lanriec) / TIEC (Plouhinec) / NICOLAS (Ploudiry) / AUFFRET (Plouvorn) / BIHAN (Saint-Thurien) / MAUGUEN (Douarnenez) / CAJEAN
16788B	SUDREAU Maryse	2 allée de l'Alsace 29280 PLOUZANE	BERGOT (Plouguerneau) / LANSONNEUR (Kerlouan) / SANQUER (Saint Frégant) / RICHARD (Ploudaniel)
16789B	AYAD Abdallah	9 rue avel sterenn 29200 BREST	RUNAVOT, KERAUDREN, LE CORRE, MADEC
16790B	RHODES Dominique	1 rue Lord Byron 29200 BREST	LONS, BIGOURDEN (29)
16791Q	LE GUENNEC Georges	33 rue de la Pépinière 44880 SAUTRON	PERON (Arzano) / GUISCRUFF (Cléder) / LE GOUIC (Querrien)
16792Q	LE SAINT Jacques	32 B route de Plomeur 29730 GUILVINEC	LE SAINT, CHAPALAIN (Le Folgoët)
16793B	CONCHON Christian	11 rue des Gravins 63170 AUBIERE	
16794B	TREBAUL Monique	Kerhebian 29280 PLOUZANE	COZIEN (Plouzané, Ploumoguier) / L'HOPITAL, KEREBEL (Plouzané, Locmaria-PLouzané) / LANGUENOU (Trémaouézan)
16795M	DAMASIN Annie	17 avenue des Deux Ruisseaux 35135 CHANTEPIE	LEA (Saint- Pol-de-Léon, Plouzévédé) / PICHON (Mespaul)
16796M	DAMASIN Sabrina	5 place de la Mairie 35230 ORGERES	PRIGENT (Tréflaouéan) / LE DUFF (Cléder, Plouescat)
16797M	FÉRON Daniel	13 rue Brune 95570 BOUFFEMONT	FÉRON (Brest)
16798Q	BUREL Nicole	40 rue Armand Carval 29760 PENMARCH	LOUSSOUARN, MOAL, BUREL, DURAND, RHUN, VIGOUROUX (Landudec, Peumérit, Plovan, Plomeur, Penmarc'h, Loctudy, Plonéour-Lanvern)
16799Q	LE GUENNO Claudine	4 venelle de Park Braz 29120 TREMEOC	KERGOAT (Pleuven, Plovan, Quimper) / GUENO (Quimper)
16800M	BOULANGER Michèle	10 rue de la Libération 29630 PLOUGASNOU	TANGUY, LAZOU, GUEGUEN, LE REGUER (Plougasnou, Guimaëc, Saint-Jean-du-Doigt, Lanmeur, Plouezoc'h, Morlaix)
16801Q	GUIGNERY Alain	13 lieu-dit Kerlou 29360 CLOHARS CARNOET	
16802Q	RENAUD Danielle	13 rue de Marseille 44800 ST HERBLAIN	QUERE, MOAL, AUGUSTE (Douarnenez, Poullan sur Mer, Tréboul, Quimper, Brest)
16803M	RICHARD Dominique	41 rue Paul Doumer 17200 ROYAN	PEREBEOZEN, HAMONOU, BODILIS, BERTHEVAS
16804Q	SIGNOR Jean	12 Tréger Greiz 29700 PLUGUFFAN	SIGNOR, BRIEC (Pays bigouden)
16805M	FONROUGE Liliane	2A rue de la Cavalerie 30660 GALLARGUES LE MONTUEUX	
16806Q	SCHAFFNER Renée	7 rue des Ecoles 17180 PERIGNY	ORVOEN (Locunolé)
16807B	DONVAL Armelle	12 square Amicie LEBAUDY 75020 PARIS	DONVAL (Guissény) / TANGUY (Kerlouan) / ABIVEN (Plouguerneau) / TOUTPIN (Kernillis)
16808M	HOMANN Karine	11 Domaine du Thal 67160 ROTT	
16809M	PASCO Jean	Le Pont de la Corde 29670 HENVIC	PASCO, MARZIN (Carantec)
16810B	POIRIER Sylvie	20 chemin de Villande 11600 VILLARDONNEL	POIRIER, NIOBEY, LAGARDE, FIGNOLLEAU, LE GALL, NIZAN
16811B	MENCARELLI Christelle	753 Route de la Colle 06270 VILLENEUVE LOUBET	
16812B	SIMON Dominique	12 rue Victor Hugo 29480 LE RELECQ KERHUON	
16813Q	RAOULT Jean-Yves	115 avenue du Corniguel 29000 QUIMPER	GALL (Brest) / MARZIN (Plougonvelin)
16814Q	PRAT Jeanne	4 rue Maurice Utrillo 29900 CONCARNEAU	GUIZIOU, CADIOU, COZ, BARGAIN (Pays Bigouden)
16815Q	LAMANDE André	13 rue des Puits Clos 31520 RAMONVILLE ST AGNE	ABHERVE-GUEGUEN (Plouédern, Plouneventer) / CALVEZ (Guiclan, Saint-Thégonnec) / THOMIN (Plouédern, Saint-Méen)
16816M	LEBELLE Jean-Marie	684 rue des Vignes 60162 VIGNEMONT	ROUDAUT, RENGOAT, KERBAUL, MANACH (Lanneufret, Plouneventer, Ploudaniel, Trégarantec, Plounevez-Lochrist)
16817B	GUILLERM Chantal	2 impasse Gustave Loiseau 29820 BOHARS	LE FER DUBOIS (Laz, Leuhan, Gourin, Plévin, Paule, Glomel)
16818Q	COM Bernard	83 rue de l'Ourcq 75019 PARIS	COM, CUDONNEC (Spézet)
16819Q	HENAFF Magali	9 rue Jean Rey 72100 LE MANS	HENAFF (Pouldreuzic) / COTONNEC (Bannalec) / BOURHIS (Ploaré) / KERVAREC (Pouldergat) / QUERE (Le Trévoux)
16820B	FAROUD Josette	212 chemin du haut de founet 73420 MERY	GAUTIER, LE NORET, MALGORN, EUZEN (OUessant) / TIZIEN, BELANGER (Finistère)
16821Q	MOALIC Jean-Alain	17 rue Antoine de Saint-Exupéry 29780 PLOUHINEC	MOALIC, COLIN, PICHAVANT, JANNIC (Plouhinec)
16822Q	ROUX Martine	4 chemin de la Cascade 29000 QUIMPER	
16823Q	NOACH Monique	40 rue Houzeau-Muiron 51100 REIMS	NOACH, QUINIOU (Ergué-Gabéric, Langolen, Briec, Locronan, Quéménéven)

16824B	VAILLANT François	9 rue Dixmude 78500 SARTROUVILLE	VAILLANT, TREBAOL, NEDELEC, QUERE (Plouzané, Saint-Renan, Milizac)
16825B	VAILLANT Romain	9 rue Dixmude 78500 SARTROUVILLE	VAILLANT, TREBAOL, NEDELEC, QUERE (Saint-Pierre-Quilbignon, Brest)
16827Q	GUILLAMOT Yann	11 rue du Four à Chaux 29000 QUIMPER	GUILLAMOT, LANNUEL, HORELLOU, QUINTIN, SIMEON, NICOLAS, LA- GADEC, GOURMELON, HETET, BAUGUEN, SCIELLOUR
16828B	OMNES Françoise	67 rue Forestou Huella 29200 BREST	OMNES (Quimerch, Lopérec) / KERBOUL (Telgruc) / LABOUS, MEROUR
16829B	RENARD Michèle	10 la Richardière 35530 NOYAL SUR VILAINE	LELIAS (Crozon) / PELLETER, LE GALL, LE NARZUL (Combrit, Beuzec- Cap-Sizun)
16830B	NICOLAS Serge	108 rue de l'Aber 1958 29560 TELGRUC SUR MER	NICOLAS, KERAVAL (Lanvéoc, Plomodiern, Plonévez-Porzay) / KERVEIL- LANT (Plogastel-Saint-Germain, Crozon) / MARC, EUZEN (Telgruc-sur-Mer, Plomodiern, Plonévez-Porzay)
16831B	COADOU Marie Françoise	6 impasse Pennanech 29290 ST RENAN	TREBAUL, RAGUENES (Lanrivouré) / CARIOU (Bréès) / GUEN- NEGUES (Plourin)
16832B	CASTEL Philippe	28 Avenue des Roussières 78200 MAGNANVILLE	CASTEL (Henvic, Carantec)
16833M	LAUNOY Dominique	74 Boulevard de Noisy Le Grand 93460 GOURNAY SUR MARNE	TROADEC, LENOAN (Plouezoc'h) / HUET (Landerneau) / GUEZEN- NEC (Morlaix)
16834Q	PERRUN Wilfried	2 rue des Deux Portes 78000 VERSAILLES	
16835Q	GOSSELET Marie-France	40 côteau de Keramperchec 29930 PONT AVEN	DOUCEN, L'HELGOUACH, CHEVALIER, MARCHADOUR, GUEDES, QUI- NIOU (Plonévez-Porzay, Kerlaz, Quéménéven, Ploéven, Carhaix, Plouyé)
16836B	CHARTON Styven	441 rue des Vergers 29860 PLOUVIEN	CHARTON, JEULAND, SAOUT, LUCAS, GUEGUEN (Brest, Metz)
16837M	BRINGER Maryvonne	24 rue du Clos 94490 ORMESSON SUR MARNE	MEVEL GUEZENNEC TANGUY OLIER (Pleyber-Christ, Le Cloître- Saint-Thégonnec, Plouvorn, Cléder)
16838M	BRINGER Bernard	24 rue du Clos 94490 ORMESSON SUR MARNE	BRINGER, BONNAL, LAURAIRES, MAGNE (Rieurtot de Randon (48))
16839Q	LANDRAIN René	Ty Ménez Rouz 29140 ROSPORDEN	SALAUN (Scaër) / COCHENEC (Kernével, Rosporden) / BERRE (Ban- nalec, Scaër)
16840M	BAZIN DE BEZONS Edith	17 rue Gauguin 92160 ANTONY	BECAM, CORCUFF, RAMS (Morlaix)
16841M	CORRE Yvon	46 route de la Pétrie 72230 GUECELARD	CORRE, ROLLAND, CORNILY, LE ROUX, DENIEL (Plougourvest, Saint-Servais, Plouzévédé)
16842B	FOREST Amédée	11 rue du Port 29830 PLOUDALMEZEAU	FOREST, PELLEN
16843B	LE GOAS Ludovic	6 rue Oradour sur Glane 29820 GUILERS	
16844B	LACOURBAS Mathieu	6bis rue des taillades 30300 BEAUCAIRE	KERMAIDIC, CHEVER
16845B	GRALL Jean-Claude	6 place de l'église 07700 ST JUST D ARDECHE	GRALL, SIMON (Kerlouan, Plouescat, Plounévez-Lochrist, Guissény)
16846Q	BOUGUYON Claude	23 hent Lespont 29170 FOUESNANT	BOUGUYON, BELBEOCH (Crozon, Argol)
16847Q	LE NOURS Maryvonne	106 rue Molière 29760 PENMARCH	COUPA, MONOT (Guilvinec) / NOURS (Penmarc'h)
16848Q	LE FLOCH André	6 rue Guy Ropartz 22950 TREGUEUX	
16849B	MONTEILS Maryvonne	Mas Méjanelles 30600 VAUVERT	CANN, SEGALAN, LE HIR, FLOCH, FAVENNEC, PRADIER, GUYADER, AUFFRET, SIMON, LHOSTIS, GODARD
16850B	CHAPEL Annie	330 venelle de Feunteun Aon 29480 LE RELECQ KERHUON	PETITBON (Brest, Le Relecq Kerhuon)
16851B	CHAPEL Jean-Yves	330 venelle de Feunteun Aon 29480 LE RELECQ KERHUON	CHAPEL (Brest, Milizac, Saint-Renan) / BRIAND (Brest, Gouézec)
16852Q	KATSAMENIS Josiane	11 rue Emile Zola 29790 PONT CROIX	BOURDON, JOLIVET, DOUARINOU, CASTREC (Cap-Sizun)
16853Q	BRIGANT Marie-Joëlle	25 rue du Ménez 29100 DOUARNENEZ	RAFIN (Ile d'Yeu) / VERGES (Briscons) / CHANTAL (Bordeaux) / BRI- GANT (Douarnenez)
16854Q	JONCOUR Michel	115 avenue de Mazy 44380 PORNICHET	
16855B	VICAIRE Olivier	26 BP 1377 ABIDJAN 26 26 ABIDJAN CÔTE D'IVOIRE	VICAIRE, LEVEC, PILOT, GRALL, HELIES (Brest, Landerneau, Gui- pavas, Le Relecq-Kerhuon)
16856Q	VERMANT Gaël	20 avenue Louis Bréguet 78140 VELIZY VILLACOUBLAY	GADONNA, GUICHAOUA (Plonéour-Lanvern)
16857Q	FOURNIL Guy	215 C allée des Fauvettes 77190 DAMMARIE LES LYS	RIOU, ALAOURET, GESTIN, LAPORTE (Collreoc, Plouyé)
16858Q	FOURNIL Pierrette	215 C allée des Fauvettes 77190 DAMMARIE LES LYS	
16859Q	MÉVÉLLEC Odile	Lannurien 29370 CORAY	
16860Q	LE BARS Maurice	68 rue de Luzéoc 29560 TELGRUC SUR MER	BARS, FOUEST, HORELLOU, MEVEL, DERRIEN, CAPITAINE
16861M	LE LIEVRE Aurélie	672 route de saint Didy 29610 PLOUIGNEAU	LE MAOUT, L'HOSTIS, ROPARS, TANGUY
16862B	MARCILLY Claire	35 rue Balard 75015 PARIS	BELLEC (Brest, Guipavas) / COAT (Brest)
16863Q	CAVEZ Anne-Sophie	15 rue de Launay 91400 ORSAY	CLEREN, LEOSTIC, GOURVEST (Lannédern, Pleyben)
16864M	SIROT Matthieu	11 rue Saint Yves 75014 PARIS	COENT, COTTON, GOARVOT (Cléden-Poher)
16865Q	SOUILLE Yvonne	138 rue Pelleport 75020 PARIS	NEDELEC, PLICQUE, COSQUERIC, COURALEAU

16866M	LE MITOUARD Jacqueline	9 ruelle des Amandiers B 108 06560 VALBONNE	DEUNFF, FERCOCQ, PRIGENT, LE MITOUARD (Morlaix)
16867M	DUVAL Dominique Anne	8 Square Paul Paray 75017 PARIS	ANSQUER, BOTHOREL, DUVAL, HERVE
16868B	CLOÏTRE Georges	5 rue Mermoz 57100 THIONVILLE	CLOÏTRE (Brest)
16869B	GAUTIER-LE BOULCH Annie	51 rue de Falaise 27620 GIVERNY	CONSEIL, GAUTIER, LE COROLLER
16870Q	CHIOZZI Philippe	13 rue de la Fraternité 94320 THIAIS	PHILIPPE, CARIOU, BIHAN (Châteaulin)
16871B	NAUDÉ Denise	30 rue de la Côte 92500 RUEIL MALMAISON	MARC, BALAY, NICOLAS (Quimper, Dinéault, Brest)
16872Q	LE DU Didier	Le Fresq 29390 SCAER	LE DU (Tourch) / GOYAT (Langolen) / HEMERY (Coray) / CALVARY (Leuhan) / ALLAIN (Langolen)
16873Q	JOUADÉ Marc	14 résidence de Kervihan 29170 FOUESNANT	LORCH, CAIN, BOLOU, GOURMELEN (Pays Fouesnantais, Kernével, Rosporden)
16874M	CHEVALIER Anne	10 boulevard des Oiseaux 92700 COLOMBES	CHEVALIER, LE MEST, HERRY, MILBEO, HAMON, CLEACH (Morlaix)
16875B	MAUBERT Geneviève	7 cour Victor Schoelcher 77680 ROISSY EN BRIE	DOUENNE, MERLEAU, GUYON
16876B	LANDRE Martine	8 rue du blanc moulin 95450 SERAINCOURT	DOUENNE, MERLEAU, GUYON
16877B	GAUDILLAT Françoise	10 Ter rue Jean Jaurès 78530 BUC	CORRE, L'HOSTIS, CANN, OMNES (Le Relecq Kerhuon, Gouesnou)
16878B	MOALIC Marie France	31 rue Pen An Traon 29490 GUIPAVAS	MICHEL, PELLE (Ploudaniel) / OLLIVIER (Plouguerneau)
16879Q	CASTREC Guy	23 rue Léo Lagrange 29100 DOUARNENEZ	CASTREC, BALUT, BIHAN, SAOUT (Douarnenez, Plouhinec)
16880B	LE TOCQUET Danièle	90 rue de la Penfeld 29800 LANDERNEAU	LE TOCQUET, FIDELIUS (Roscanvel)
16881Q	GOYAT Marie-Josée	6 impasse de la Mairie 29710 PLOZEVET	GOYAT, QUENEUDEC, MOREAU (Plovan) / STEPHAN (Tréogat, Plonéour-Lanvern)
16882B	GUYADER Denis	22 rue du dolmen 29290 ST RENAN	GUYADER, BODENAN, LE BIHAN (Brest, Lambézellec, Plougoum) / RANAUD (Brest)
16883B	CHEVALIER Raymond	4 chemin de Coatufal 29290 ST RENAN	CHEVALIER (Plogonnec) / DOARE (Lanvéoc) / PERENNES, L'HELGOUARCH (Plonévez-Porzay)
16884B	NEDELEC Gilbert	5 avenue des 3 cormiers 49240 AVRILLE	NEDELEC, QUINTRIC (Saint-Eloy) / OLLIVIER, KERAUTRET (Ploudiry, Le Tréhou)
16885Q	LE BEC Marie	29 rue de la Chapelle de Cuzon 29000 QUIMPER	LE BEC, DOUGUEDROIT, HARNAY, TOUCHE, GUENNO, GUILLOU, GLERANT
16886Q	GLOAGUEN Chantal	36 rue Frédéric Le Guyader 29100 DOUARNENEZ	GLOAGUEN (Meilars) / GOURMELIN (Mahalon) / FOLLET Quimper) / GOUIFFES (Quimper, Rosporden)
16887Q	LEFOUL Jacky	16 rue Sainte-Anne 14000 CAEN	POCHET, BOLZER, SALAUN (Plomelin)
16888B	GUERMEUR Michel	11 allée du Bosquet 92310 SEVRES	GUERMEUR (Landéda, Crozon)
16889M	LAGADEC Franck	32 presqu'île d'Ulysse 30240 LE GRAU DU ROI	LAGADEC, BROZEC (La Feuillée, Morlaix)
16890M	LAMACHE Sylvie	23 rue Gastin Philippe 93200 ST DENIS	COTONNEC (Poullaouën) / QUELVENNEC (Scrinac)
16891B	LUCAS Paulette	2 rue Renoir 29820 GUILERS	FAVE, LUCAS, BIHAN
16892B	FLOCH Annick	88 Rocade des Monts d'Or 69370 ST DIDIER AU MONT D OR	FLOCH, TREBAUL (Lanrivoaré) / KEREBEL, KERJEAN (Plouarzel, Ploumoguier, Ploudalmézeau)
16893Q	GARNIER Françoise	5 Leach ar Prat 29120 ST JEAN TROLIMON	SEVEN (Plomeur, Penmarc'h, Guilvinec)
16894Q	EVEN Georges	9 route du Haffond 29120 COMBRIT	EVEN, LE TOUX, COLLOBERT, RIVOAL
16895M	TANGUY Yves	2 rue Pen ar Park 29400 LAMPAUL GUIMILIAU	TANGUY (Guiclan) / HERRY (Commana) / KERBOAS (Plouvorn) / BECAM (Guiclan)
16896M	LE GOFF Janine	Crois des Maltotiers 29400 LANDIVISIAU	
16897M	DHOOGUE Nathalie	Kervellec 29600 MORLAIX	LE BOUEDEC (Quimperlé) / BAILLY (Bar Le Duc)
16898M	GESTIN Pierre	17 Mescouez 29400 ST SAUVEUR	GESTIN (Trébeurden) / LE BIVIC
16899M	CORRE Jacqueline	Kerlaoudet 29410 GUICLAN	BECAM (Guiclan) / CORRE (Saint-Thégonnec)
16900M	BONNEVILLE Eliane	2 rue des Bruyères 29450 COMMANA	CHUPIN, SUTEAU (Maine et Loire)
16901M	GUENGANT Martine	Tremagon 29440 PLOUGAR	TANGUY (Guiclan, Plouvorn) / GRIGNOUX (Plougastel-Daoulas) / GUENGANT (Plouvorn) / HERRY (Plougar)
16902Q	BAZOT Alain	6 avenue Marcel Doret 75016 PARIS	LE GORGEU (Morlaix) / MACE (Motreff)
16903M	PERON Joseph	6 rue Francis Corvé 29400 LANDIVISIAU	PERON (Plougar) / COSTIOU (Sizun)
16904M	ROUE Yves	7 rue des Primevères 29400 LAMPAUL GUIMILIAU	ROUE, PRONOST (Tréfléz) / SIMON, GUILLERM (Plouider) / ROUDAUT (Saint-Méen)
16905M	AUFFRET Yvon	19 rue du Buton 29670 LOCQUENOLE	AUFFRET (Plouénan, Plougoum) / PERON, CADIOU (Plouénan)
16906M	LE BRAS Gilles	1 passage Surcouff 29400 LANDIVISIAU	GUENAN (Sizun)
16907B	LE ROCHELEUIL Claude	12 square Léon Blum 92800 PUTEAUX	CARIOU, LE SENECHAL (Combrit) / VOLANT (Plonéour-Lanvern, Combrit)

16908M	SAOUT Jennifer	10 Lotissement du Croisant 29440 TREZILIDE	
16909B	LINTANFF Marc	29 rue Gannetal 77230 DAMMARTIN EN GOELE	LINTANF
16910B	LE RESTIF DE LA MOTTE COLLAS Martine	51 rue de Verneuil 75007 PARIS	FURET, LE SAOUT (Brest)
16911B	TROMEUR Yvette	42 rue Saint Exupéry 29200 BREST	
16912M	PENGAM Madeleine	7 rue Charles de Foucault 29400 LANDIVISIAU	PENGAM, CREN (Bodilis)
16913B	TANGUY André	55 route de la Corniche 29200 BREST	LE BASTARD, TANGUY
16914B	LISKA Jeanne	5 rue Pasteur 42300 ROANNE	LE RU, DREVEZ (Guilers, Brest, Lambézellec)
16915Q	PARRAUD Pierre	76 rue de Renonval 91660 MEREVILLE	LESCOP, KERVAREC, JAUREGUI, LHERTEYRE, VELLY (Douarnenez, Tréboul, Poullan-sur-Mer, La Forêt-Fouesnant, Fouesnant)
16916Q	PICARD Jean-Yves	2 rue George Washington 29000 QUIMPER	PICARD, TOULGOAT, CUTULLIC, HENRIOT (Saint-Thurien, Querrien, Bannalec)
16917Q	AUDREN Gilles	9 rue Xavier Grall 29500 ERGUE GABERIC	AUDREN (Clohars-Carnoët, Moëlan sur Mer) / DERRIEN (Crozon, Lanvéoc) / SEZNEC, CHAPALAIN (Plomodiern, Quéménéven)
16918Q	FEUNTEUN Alain	5 Picheri Koz 29700 PLOMELIN	FEUNTEUN, BRIS, GARIN, DANIEL (Pleuven, Plomelin, Combrit)
16919B	FAHY Florian	21ter chemin mangepommes 31520 RAMONVILLE ST AGNE	MEUDEC, POUDOULEC, GUENOLE, MONOREL, HUET, GOARNISSON, TRETOUT, GOURMELON, RIOU
16920Q	MOULLEC Marie-Françoise	2 place de la Gare 29790 PONT CROIX	MOULLEC (Plouhinec) / TURPIN (Lannion)
16921B	JESTIN Bertrand	6 impasse de la chesnaie 44400 REZE	JESTIN (Plabennec)
16922Q	BRUSTIEC Hélène	4 Kerguilloux 56320 MESLAN	NEDELLEC, MOAL, JEZEQUEL, MOIGN, MAZE, RICHOUX (Lennon, Châteauneuf-du-Faou, Sizun, Le Tréhou, Brasparts, Lopérec)
16923M	DONVAL Eric	3 place du Marché Neuf 91190 GIF SUR YVETTE	LE GALL, MASSON (Commana) / DONVAL (Bodilis, Loc Eguiner) / MARC (Le Tréhou) / MEVEL (Ploudiry)
16924B	PLANTEC Joëlle	37 rue des Lilas 29200 BREST	ANDRE (Landivisiau, Ploudiry) / DESBORDES (Landivisiau, Guiclan) / MARGUET (Locmélard) / LOTROUS (Bodilis)
16925B	PLANTEC François	37 rue des Lilas 29200 BREST	PLANTEC (Plougoum, Plouvorn) / MANAC'H (Saint-Frégant, Guissény) / PENGUILLY (Plouvorn, Guiclan) / THOMAS (Saint-Frégant, Kernouës)
16926Q	JACHIMSKI Marie-Pascale	23 rue des Canadiens 27800 LA HAYE DE CALLEVILLE	CADIC, HELLOU, PERRON (Querrien, Quimperlé, Guilligomarc'h, Locunolé)
16927Q	DEGLORIE Doriane	3 rue Guillaume Apollinaire 30128 GARONS	GOUIC, PAILLOT, PAUTREC (Arzano, Guilligomarch, Rédéné)
16928Q	DERRIEN Francois	26 rue Raymond Le Corre 29730 GUILVINEC	DERRIEN, GOFF (Plouescat, Plounévez-Lochrist)
16929B	MAGNANT Brigitte	53 avenue de l'Ardèche 27200 VERNON	
16930B	COUANT Gérard	7 rue de Kerigonan 29200 BREST	COUANT, COANT (Plouguin, Coat Méal, Tréouergat, Ploudalmézeau, Bourg-Blanc)
16931M	LE ROUX Jacques	21 Rue Maurice Berteaux 78360 MONTESSON	LE ROUX, GUILLOU, BARVET, DANIEL (Plougasnou, Guimaëc, Lanmeur)
16932Q	GARDY Céline	86 Route Nationale 152 45130 ST AY	MARZIN (La Forêt-Fouesnant) / BORDIEC (Plomelin)
16933Q	LE BACCON Arnaud	2 rue Valory 29140 MELGVEN	BACCON (Melgven, Beuzec-Conq) / SANSEAU (Kernével, Elliant) / ROUAT (Melgven, Cadol)
16934Q	MOYON Danièle	10 rue de la Gare 56700 HENNEBONT	BRINQUIN (Bannalec, Mellac, Quimperlé) / GUILLORE (Saint-Thurien, Querrien) / GOC (Bannalec)
16935Q	D'ARIES Pascale	24 rue Aimé Perret 77590 BOIS LE ROI	GOENVEC (Combrit, Tréméc, Plomelin, Pont-l'Abbé, Plonéour-Lanvern)
16936Q	LUCAS Guy	15 rue de la grange batelière 75009 PARIS	LUCAS, GUIRRIEC, MOLIS, HELIAS
16937Q	LE COZ Martine	Ty Kelez 29710 POULDREUZIC	
16938B	QUERE Yann	35 rue de l'Ouche Colin 44230 ST SEBASTIEN SUR LOIRE	QUERE (Plougonven, Morlaix, Plestin-les-Grèves, Lanmeur) / DIZES, LE SIGNOR (Loctudy, Pont-L'abbé) / KERBINIBIN
16939B	LE GALL Gwendaëlle	10 rue Anatole Le Bras 29260 LESNEVEN	LANNUZEL, LE GALL (Plourin)
16940Q	POUPON Michel	3 rue des Serins 56450 SURZUR	POUPON, CARIOU, LYRAUDIN
16941M	LE QUELLEC Serge	10 rue Jean-Baptiste Corbel 22550 HENANBIHEN	Molène, Sein, Ouessant
16942Q	BEAUCOLIN André	8 rue du Fer à Cheval 78120 RAMBOUILLET	
16943M	BLACHERIE Annie	La Couperie 72360 MAYET	LE SAUX, LE GAC, ROUSVOAL, BROUSSEAU (Scrignac et alentours)
16944M	GOURÈS Florence	16 rue du Rouget 35120 DOL DE BRETAGNE	CREACH'CADEC, RIVIER (Saint Sauveur) / GOURVES (Plougastel-Daoulas/ SOUBIGOUL (Landivisiau)
16945M	LE BOHEC Chantal	1 rue Jean Macé 56570 LOCMIQUELIC	TANGUY, TOULGOAT (Saint-Thurien) / LE TALLEC (Gourin, Tréogan)
16946B	MARREC	13 rue Saint Pol Roux 29570 CAMARET SUR MER	MARREC, DERRIEN (Camaret-sur-Mer) / LE PAGE, BELBEOCH (Crozon)
16947B	DUAULT Marie Antoinette	4 rue Gustav Malher 29200 BREST	CARIOU (Presqu'île de Crozon) / LOUBOUTN (Briec)

# Questions

## 147 - 1 : Jérôme HERVÉ et Françoise DERRIEN

Recherche, probablement à BRASPARTS, COLLOREC, PLONÉVEZ-DU-FAOU ou environs, ascendances et descendance du couple Jérôme HERVÉ et Françoise DERRIEN, X le 29.02.1740 à COLLOREC, dont Françoise (° 04.06.1746 à PLONÉVEZ-DU-FAOU).

## 147 - 2 : Jacques MORVAN et Françoise LAUTROU

Recherche, probablement à SPÉZET ou environs, décès de Jacques MORVAN (ca 1739) et ascendances du couple Jacques MORVAN et Françoise LAUTROU, X le 15.10.1706 à SPÉZET, dont Jean (° le 26.07.1714 à SPÉZET).

## 147 - 3 : Claude LE BELLOUR et Alette LARIVER

Recherche ascendances et descendance du couple Claude LE BELLOUR et Alette LARIVER probablement à GOURIN ou environs, X le 25.08.1689 à GOURIN, dont Jacqueline (° 17.02.1718 à GOURIN, X le 10.01.1742 à GOURIN avec Jean MORVAN).

## 147 - 4 : Jean CREN et Marie LE ROY

Recherche ascendances du couple Jean CREN et Marie LE ROY, probablement à BRASPARTS, LANNÉDERN ou environs, X le 16.10.1726 à BRASPARTS, dont Jérôme (° le 06.04.1740 à BRASPARTS, X le 02.03.1767 à BRASPARTS avec Jeanne BOURLÈS).

## 147 - 5 : Guillaume MOAL et Marie LE PAGE

Recherche, probablement à PLEYBEN ou environs, ascendances du couple Guillaume MOAL et Marie LE PAGE, X le 24.11.1723 à PLEYBEN, dont Michel (X le 14.02.1757 à PLEYBEN avec Marguerite le PAGE).

## 147 - 6 : Magloire LE MONZE et Marie LABASQUE

Recherche, probablement à TELGRUC ou environs, naissances et ascendances du couple Magloire LE MONZE et Marie LABASQUE, X le 03.10.1728 à TELGRUC, dont Marie (° le 14.04.1733 à TELGRUC).

## 147 - 7 : Alain BATTANY et Péronelle (Pétronille) LE FOUEST

Recherche, probablement à TELGRUC ou environs, ascendances du couple Alain BATTANY et Péronelle (Pétronille) LE FOUEST, X le 09.02.1735 à TELGRUC, dont Jean (° le 30.01.1736 à TELGRUC, X le 28.01.1761 à ARGOL avec Louise le ROUX).

## 147 - 8 : Marc HASCOËT et Michelle LE BRETON

Recherche, probablement à CROZON ou environs, ascendances et descendance du couple Marc HASCOËT et Michelle LE BRETON, X le 01.07.1739 à CROZON, dont Marie-Françoise (° 19.10.1740 à CROZON, X le 28.01.1761 à TELGRUC avec Claude RIOU).

André LANNUZEL, CGF n° 5576 C  
19, rue Gabriel Péri, 93430 VILLETANEUSE  
lannuzelandre@gmail.com

# entraide

Je cherche les descendants vivants du couple Jean LE ROY et Corentine SQUIVIDEN. Ce couple s'est marié à Roscanvel le 12 février 1908. Ils ont eu 5 enfants :

. Louise Marie LE ROY (née à Roscanvel le 14.05.1908, mariée à Roscanvel le 30.06.1929 avec Léon Georges BUISSON, décédée à Morlaix le 20.08.1968),

. Yvonne Paule Marie LE ROY (née à Roscanvel le 06.03.1910, mariée à Roscanvel le 25.05.1932 avec Corentin Marie MADEC, décédée à Brest Lambézellec le 13.01.1952),

. Jean-Louis Corentin LE ROY (né à Roscanvel le 03.03.1912, marié à Argol le 28.12.1936 avec Marie Philomène CARPIER, décédé à Dijon le 09.03.1954),

. Suzanne LE ROY (née à Roscanvel le 10.08.1915, mariée à Roscanvel le 05.07.1936 avec Auguste PALUD, décédée à Petit-Quévilly le 19.11.1986),

. Marie-Anne LE ROY (née à Roscanvel le 22.05.1917, mariée à Perros-Guirec le 10.09.1936 avec Alexandre Pierre Marie HAUTECEUR, décédée à Tréguier le 26.04.2005).

Yvonne Paule Marie LE ROY et Corentin Marie MADEC ont eu deux enfants : Maurice né en 1934 et Denise née en 1940 d'après le recensement de population de Roscanvel de 1946. Suzanne LE ROY et Auguste PALUD ont eu un enfant : Georges né en 1937 d'après le recensement de population de Roscanvel de 1946. Je ne connais pas d'éventuels autres petits-enfants du couple Jean LE ROY et Corentine SQUIVIDEN issus de leurs autres enfants (Louise, Jean-Louis et Marie-Anne).

Je m'intéresse à l'émigration bigoudène vers Roscanvel survenue au début du XX<sup>e</sup> siècle. Je cherche à savoir dans quelles circonstances Corentine SQUIVIDEN, célibataire résidant au bourg du Guilvinec, a connu son futur mari et a rejoint Roscanvel. Merci à ceux qui pourront m'apporter tout renseignement pouvant me guider vers les petits-enfants ou arrière-petits-enfants du couple Jean LE ROY et Corentine SQUIVIDEN.

Benoît OGOR CGF 7757 B  
170 rue Lucie Aubrac 29480 Le Relecq Kerhuon  
benoit.ogor@orange.fr

## APPEL A ARTICLES

Vous appréciez notre revue.

Vous appréciez les articles qui vous sont proposés.

Pour enrichir le contenu du LIEN, la rédaction souhaite avoir des articles d'avance et fait donc appel à ses lecteurs pour qu'ils lui en remettent.

Si vous connaissez des personnes dans vos cercles de connaissance, capables d'en fournir, n'hésitez pas à les inciter à nous en transmettre également.

## MANIFESTATIONS OU LE CGF SERA REPRÉSENTÉ :

### FORUM GENCO 2018 À BRIVE-LA-GAILLARDE (19)

Le CGF prendra part au Forum Genco 2018 organisé par l'association Généalogie de Corrèze qui se tiendra à l'Espace des Trois-Provinces à Brive-La-Gaillarde

**Les 29 et 30 septembre 2018**  
de 10h 00 à 19h 00

### SALON GÉNÉALOGIQUE DE CRÉHEN (22)

Le CGF sera présent au salon généalogique de Créhen dans les Côtes d'Armor qui se tiendra de 10h 00 à 18 h 00 à la salle polyvalente (sortie du bourg) le :

**Samedi 17 novembre 2018**  
Entrée libre et gratuite

## PORTES OUVERTES AU CGF :

Nos traditionnelles Portes ouvertes se tiendront dans les trois antennes du CGF  
**Les 6 et 7 octobre 2018**

## CONFÉRENCES :

### LES FORMATIONS DE SAGES-FEMMES ORGANISÉES PAR LE DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE AU 19<sup>ÈME</sup> SIÈCLE

par Geneviève Bergot

**Samedi 8 Décembre 2018**

à 14 H 30 à la Salle des conférences de la Mairie de l'Europe à Brest  
31 rue Saint-Jacques 29200 BREST

### LES COSTUMES CORNOUAILLAIS

par Jean-Michel Pérennec, brodeur

**Samedi 15 Décembre 2018**

à 14 H 30 à l'espace associatif, 53, impasse de l'Odet à Quimper (derrière la gare)

*Du dernier costume fait par un tailleur de la génération de mes grands-parents et mon premier costume, 30 années se sont écoulées pendant lesquelles chercheurs, érudits et notoires sommités locales ont annoncé la disparition totale et définitive de cet artisanat textile. La confection et les broderies des costumes traditionnels m'ont apporté beaucoup de satisfactions personnelles et d'enthousiasme, sachant que je perpétuais la tradition. Aujourd'hui retraité, je souhaite vous faire partager cet enthousiasme.*

**L'entrée aux conférences est libre et ouverte à tous**

**Dernier délai pour transmettre à la rédaction du LIEN  
vos demandes d'insertion dans le n° 148 :**

**3 NOVEMBRE 2018**

# Mise à jour de la base RECIF

## Juillet 2018

### Résumé des évolutions depuis la précédente mise à jour

#### LES AJOUTS

Argol [Décès] Ajout 1913 - 1916 123 actes

Bannalec [Naissances] Ajout 1895 - 1896 445 actes  
Bannalec [Naissances] Ajout 1896 - 1898 401 actes  
Bannalec [Naissances] Ajout 1899 - 1900 407 actes  
Bannalec [Naissances] Ajout 1901 - 1902 427 actes  
Bourg-Blanc [Mariages] Ajout 1933 - 1942 110 actes  
Bourg-Blanc [Décès] Ajout 1729 - 1732 65 actes  
Bourg-Blanc [Décès] Ajout 1943 - 1971 731 actes  
Bourg-Blanc [Décès] Ajout 1972 - 1993 796 actes  
Braspars [Naissances] Ajout 1883 - 1888 538 actes  
Braspars [Décès] Ajout 1892 - 1903 725 actes  
Brest [Naissances] Ajout 1892 - 1893 734 actes  
Brest [Naissances] Ajout 1893 - 1893 825 actes  
Brest [Naissances] Ajout 1918 - 1918 518 actes  
Brest [Naissances] Ajout 1918 - 1918 509 actes  
Brest [Mariages] Ajout 1870 - 1870 316 actes  
Brest [Mariages] Ajout 1871 - 1871 452 actes  
Brest [Mariages] Ajout 1872 - 1872 436 actes  
Brest [Mariages] Ajout 1872 - 1873 387 actes  
Brest [Mariages] Ajout 1874 - 1874 359 actes  
Brest [Mariages] Ajout 1877 - 1877 365 actes  
Brest [Mariages] Ajout 1878 - 1878 375 actes  
Brest [Mariages] Ajout 1879 - 1879 418 actes  
Brest [Mariages] Ajout 1880 - 1880 416 actes  
Brest [Mariages] Ajout 1881 - 1881 379 actes  
Brest [Mariages] Ajout 1882 - 1882 376 actes  
Brest [Mariages] Ajout 1883 - 1883 371 actes  
Brest [Mariages] Ajout 1884 - 1884 396 actes  
Brest [Mariages] Ajout 1885 - 1885 462 actes  
Brest [Mariages] Ajout 1886 - 1886 501 actes  
Brest [Mariages] Ajout 1886 - 1887 485 actes  
Brest [Mariages] Ajout 1908 - 1908 603 actes  
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1717 - 1719 828 actes  
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1720 - 1722 810 actes  
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1723 - 1724 618 actes  
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1772 - 1772 386 actes  
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1773 - 1773 393 actes  
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1774 - 1774 341 actes  
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1775 - 1775 395 actes  
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1775 - 1777 349 actes  
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1918 - 1918 275 actes  
Brest - Recouvrance [Mariages] Ajout 1758 - 1758 198 actes  
Brest - Recouvrance [Mariages] Ajout 1759 - 1759 90 actes  
Brest - Recouvrance [Mariages] Ajout 1760 - 1760 134 actes  
Brest - Recouvrance [Mariages] Ajout 1761 - 1761 66 actes  
Brest - Recouvrance [Mariages] Ajout 1762 - 1762 102 actes  
Brest - Recouvrance [Mariages] Ajout 1763 - 1763 112 actes  
Brest - Recouvrance [Mariages] Ajout 1764 - 1764 125 actes  
Brest - Recouvrance [Mariages] Ajout 1942 - 1942 66 actes  
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1717 - 1718 537 actes  
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1719 - 1721 973 actes  
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1722 - 1724 948 actes  
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1834 - 1836 706 actes  
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1841 - 1842 12 actes  
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1843 - 1844 730 actes  
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1843 - 1846 722 actes  
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1845 - 1848 864 actes  
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1845 - 1851 775 actes  
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1848 - 1849 630 actes  
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1851 - 1853 737 actes  
Briec [Mariages] Ajout 1730 - 1732 15 actes  
Briec [Mariages] Ajout 1734 - 1734 10 actes  
Briec [Mariages] Ajout 1735 - 1744 202 actes

Briec [Mariages] Ajout 1745 - 1752 85 actes

Camaret-sur-Mer [Naissances] Ajout 1799 - 1800 31 actes  
Carantec [Naissances] Ajout 1909 - 1909 28 actes  
Carantec [Naissances] Ajout 1909 - 1912 188 actes  
Carantec [Naissances] Ajout 1918 - 1922 236 actes  
Carhaix-Plouguer [Naissances] Ajout 1862 - 1870 771 actes  
Carhaix-Plouguer [Naissances] Ajout 1871 - 1871 83 actes  
Carhaix-Plouguer [Naissances] Ajout 1872 - 1877 573 actes  
Carhaix-Plouguer [Naissances] Ajout 1878 - 1881 354 actes  
Carhaix-Plouguer [Naissances] Ajout 1882 - 1885 328 actes  
Carhaix-Plouguer [Naissances] Ajout 1886 - 1890 442 actes  
Carhaix-Plouguer [Naissances] Ajout 1891 - 1892 192 actes  
Carhaix-Plouguer [Naissances] Ajout 1901 - 1905 498 actes  
Carhaix-Plouguer [Naissances] Ajout 1906 - 1909 437 actes  
Carhaix-Plouguer [Naissances] Ajout 1910 - 1913 480 actes  
Cléden-Cap-Sizun [Naissances] Ajout 1911 - 1917 371 actes  
Cléden-Poher [Naissances] Ajout 1892 - 1897 432 actes  
Cléden-Poher [Naissances] Ajout 1898 - 1902 345 actes  
Cléden-Poher [Naissances] Ajout 1903 - 1912 819 actes  
Cléden-Poher [Décès] Ajout 1861 - 1869 431 actes  
Cléden-Poher [Décès] Ajout 1870 - 1870 76 actes  
Cléden-Poher [Décès] Ajout 1870 - 1876 405 actes  
Cléden-Poher [Décès] Ajout 1877 - 1882 254 actes  
Cléden-Poher [Décès] Ajout 1883 - 1887 225 actes  
Cléden-Poher [Décès] Ajout 1888 - 1892 296 actes  
Cléden-Poher [Décès] Ajout 1908 - 1914 264 actes  
Cléden-Poher [Décès] Ajout 1914 - 1922 366 actes  
Cléden-Poher [Décès] Ajout 1923 - 1932 253 actes  
Cléder [Naissances] Ajout 1906 - 1910 901 actes  
Cléder [Naissances] Ajout 1911 - 1915 690 actes  
Cléder [Naissances] Ajout 1915 - 1920 464 actes  
Cléder [Naissances] Ajout 1921 - 1925 669 actes  
Cléder [Naissances] Ajout 1925 - 1930 598 actes  
Cléder [Décès] Ajout 1890 - 1890 103 actes  
Cléder [Décès] Ajout 1901 - 1904 380 actes  
Cléder [Décès] Ajout 1905 - 1910 588 actes  
Clohars-Carnoët [Naissances] Ajout 1842 - 1846 507 actes  
Clohars-Carnoët [Naissances] Ajout 1847-1851 521 actes  
Clohars-Carnoët [Naissances] Ajout 1852 - 1857 524 actes  
Clohars-Carnoët [Naissances] Ajout 1858 - 1863 566 actes  
Clohars-Carnoët [Naissances] Ajout 1864 - 1869 634 actes  
Combrit [Mariages] Ajout 1926 - 1926 33 actes  
Combrit [Mariages] Ajout 1926 - 1927 30 actes  
Combrit [Mariages] Ajout 1928 - 1928 28 actes  
Combrit [Mariages] Ajout 1929 - 1929 27 actes  
Combrit [Mariages] Ajout 1930 - 1930 20 actes  
Combrit [Mariages] Ajout 1931 - 1931 28 actes  
Combrit [Mariages] Ajout 1932 - 1932 18 actes  
Combrit [Mariages] Ajout 1932 - 1933 30 actes  
Combrit [Mariages] Ajout 1934 - 1934 12 actes  
Combrit [Mariages] Ajout 1935 - 1935 24 actes

Daoulas [Mariages] Ajout 1938 - 1943 47 actes  
Dirinon [Mariages] Ajout 1933 - 1939 82 actes  
Dirinon [Décès] Ajout 1963 - 1972 126 actes  
Douarnenez [Décès] Ajout 1914 - 1916 29 actes  
Douarnenez [Décès] Ajout 1914 - 1916 17 actes  
Douarnenez [Décès] Ajout 1914 - 1916 24 actes  
Douarnenez [Décès] Ajout 1914 - 1916 39 actes  
Douarnenez [Décès] Ajout 1917 - 1917 210 actes  
Douarnenez [Décès] Ajout 1917 - 1918 288 actes  
Douarnenez [Décès] Ajout 1917 - 1919 224 actes  
Douarnenez [Décès] Ajout 1917 - 1920 205 actes  
Douarnenez [Décès] Ajout 1917 - 1921 235 actes  
Douarnenez [Décès] Ajout 1921 - 1922 204 actes

Ergué-Gabéric [Naissances] Ajout 1911 - 1913 269 actes  
Ergué-Gabéric [Naissances] Ajout 1914 - 1916 178 actes

Ergué-Gabéric [Naissances] Ajout 1917 - 1919 166 actes  
Ergué-Gabéric [Naissances] Ajout 1920 - 1922 247 actes  
Ergué-Gabéric [Décès] Ajout 1802 - 1802 25 actes  
Ergué-Gabéric [Décès] Ajout 1803 - 1805 258 actes  
Ergué-Gabéric [Décès] Ajout 1891 - 1895 264 actes  
Ergué-Gabéric [Décès] Ajout 1896 - 1900 235 actes  
Ergué-Gabéric [Décès] Ajout 1911 - 1915 229 actes  
Esquibien [Naissances] Ajout 1890 - 1890 81 actes  
Esquibien [Naissances] Ajout 1891 - 1891 61 actes  
Esquibien [Naissances] Ajout 1892 - 1892 89 actes  
Esquibien [Naissances] Ajout 1893 - 1894 156 actes  
Esquibien [Mariages] Ajout 1883 - 1896 235 actes  
Esquibien [Mariages] Ajout 1903 - 1910 155 actes  
Esquibien [Mariages] Ajout 1911 - 1920 201 actes  
Esquibien [Mariages] Ajout 1921 - 1921 31 actes

Gouesnou [Mariages] Ajout 1935 - 1935 14 actes  
Guipavas [Naissances] Ajout 1922 - 1925 473 actes  
Guipavas [Mariages] Ajout 1930 - 1940 374 actes  
Guipavas [Décès] Ajout 1716 - 1717 118 actes  
Guipavas [Décès] Ajout 1778 - 1778 161 actes  
Guipavas [Décès] Ajout 1859 - 1860 84 actes  
Guipavas [Décès] Ajout 1861 - 1864 743 actes  
Guipavas [Décès] Ajout 1959 - 1959 48 actes  
Guipavas [Décès] Ajout 1960 - 1960 57 actes  
Guissény [Naissances] Ajout 1933 - 1942 643 actes  
Guissény [Mariages] Ajout 1933 - 1942 153 actes

Hanvec [Décès] Ajout 1988 - 1993 422 actes

Île-Molène [Décès] Ajout 1921 - 1936 185 actes

Kerfeunteun [Naissances] Ajout 1877 - 1879 305 actes  
Kerfeunteun [Naissances] Ajout 1880 - 1882 349 actes  
Kerfeunteun [Naissances] Ajout 1883 - 1885 349 actes  
Kerfeunteun [Naissances] Ajout 1886 - 1888 346 actes  
Kerfeunteun [Naissances] Ajout 1889 - 1891 331 actes  
Kerfeunteun [Naissances] Ajout 1892 - 1894 304 actes  
Kergloff [Décès] Ajout 1893 - 1912 622 actes  
Kergloff [Décès] Ajout 1913 - 1932 501 actes  
Kernouës [Naissances] Ajout 1828 - 1833 118 actes  
Kernouës [Naissances] Ajout 1835 - 1839 111 actes  
Kernouës [Naissances] Ajout 1840 - 1845 153 actes  
Kernouës [Naissances] Ajout 1850 - 1852 65 actes  
Kernouës [Décès] Ajout 1812 - 1813 32 actes  
Kernouës [Décès] Ajout 1815 - 1821 114 actes  
Kernouës [Décès] Ajout 1971 - 1993 125 actes

La Forest-Landerneau [Décès] Ajout 1948 - 1993 527 actes  
La Forêt-Fouesnant [Naissances] Ajout 1879 - 1883 351 actes  
La Forêt-Fouesnant [Naissances] Ajout 1884 - 1888 398 actes  
La Martyre [Naissances] Ajout 1906 - 1922 332 actes  
La Martyre [Mariages] Ajout 1906 - 1914 52 actes  
La Martyre [Mariages] Ajout 1916 - 1923 38 actes  
La Martyre [Mariages] Ajout 1925 - 1928 20 actes  
La Martyre [Mariages] Ajout 1930 - 1942 72 actes  
La Martyre [Décès] Ajout 1943 - 1992 367 actes  
La Roche-Maurice [Naissances] Ajout 1642 - 1654 457 actes  
La Roche-Maurice [Naissances] Ajout 1696 - 1696 27 actes  
La Roche-Maurice [Naissances] Ajout 1697 - 1697 28 actes  
La Roche-Maurice [Naissances] Ajout 1698 - 1698 24 actes  
La Roche-Maurice [Naissances] Ajout 1699 - 1699 25 actes  
La Roche-Maurice [Naissances] Ajout 1913 - 1922 169 actes  
La Roche-Maurice [Mariages] Ajout 1925 - 1942 115 actes  
La Roche-Maurice [Décès] Ajout 1696 - 1696 28 actes  
La Roche-Maurice [Décès] Ajout 1697 - 1697 26 actes  
La Roche-Maurice [Décès] Ajout 1699 - 1699 19 actes  
La Roche-Maurice [Décès] Ajout 1923 - 1953 489 actes  
La Roche-Maurice [Décès] Ajout 1954 - 1983 395 actes  
La Roche-Maurice [Décès] Ajout 1984 - 1993 187 actes  
Lambézellec [Naissances] Ajout 1918 - 1918 235 actes  
Lambézellec [Mariages] Ajout 1942 - 1942 115 actes  
Lambézellec [Décès] Ajout 1847 - 1847 432 actes  
Lambézellec [Décès] Ajout 1848 - 1848 435 actes  
Lambézellec [Décès] Ajout 1849 - 1849 640 actes  
Lambézellec [Décès] Ajout 1850 - 1851 441 actes

Lambézellec [Décès] Ajout 1852 - 1852 460 actes  
Lambézellec [Décès] Ajout 1852 - 1854 916 actes  
Lambézellec [Décès] Ajout 1863 - 1864 533 actes  
Lambézellec [Décès] Ajout 1900 - 1900 510 actes  
Lambézellec [Décès] Ajout 1900 - 1901 530 actes  
Lambézellec-Pilier-Rouge [Naissances] Ajout 1918 - 1918 97 actes  
Lambézellec-Pilier-Rouge [Mariages] Ajout 1942 - 1942 39 actes  
Lanarvily [Décès] Ajout 1943 - 1945 13 actes  
Lanarvily [Décès] Ajout 1946 - 1948 13 actes  
Lanarvily [Décès] Ajout 1949 - 1952 14 actes  
Lanarvily [Décès] Ajout 1953 - 1956 16 actes  
Lanarvily [Décès] Ajout 1957 - 1960 14 actes  
Landerneau [Naissances] Ajout 1917 - 1917 99 actes  
Landerneau [Décès] Ajout 1956 - 1960 717 actes  
Landerneau [Décès] Ajout 1960 - 1964 587 actes  
Landévennec [Décès] Ajout 1946 - 1970 320 actes  
Landivisiau [Mariages] Ajout 1906 - 1913 276 actes  
Landivisiau [Mariages] Ajout 1914 - 1928 486 actes  
Lanneuffret [Naissances] Ajout 1800 - 1800 11 actes  
Lanneuffret [Naissances] Ajout 1807 - 1809 23 actes  
Lanneuffret [Décès] Ajout 1983 - 1989 15 actes  
Lannilis [Décès] Ajout 1921 - 1930 592 actes  
Lanrivoaré [Mariages] Ajout 1936 - 1939 24 actes  
Lanrivoaré [Décès] Ajout 1936 - 1993 508 actes  
Larret [Décès] Ajout 1747 - 1747 11 actes  
Laz [Naissances] Ajout 1912 - 1912 54 actes  
Laz [Naissances] Ajout 1913 - 1914 100 actes  
Laz [Mariages] Ajout 1912 - 1912 18 actes  
Laz [Mariages] Ajout 1913 - 1914 16 actes  
Laz [Mariages] Ajout 1918 - 1918 11 actes  
Laz [Mariages] Ajout 1919 - 1919 28 actes  
Laz [Mariages] Ajout 1920 - 1920 21 actes  
Laz [Mariages] Ajout 1921 - 1922 33 actes  
Laz [Décès] Ajout 1912 - 1912 22 actes  
Laz [Décès] Ajout 1913 - 1914 51 actes  
Les Glénan [Décès] Ajout 1879 - 1882 11 actes  
Lesneven [Naissances] Ajout 1924 - 1928 389 actes  
Lesneven [Naissances] Ajout 1929 - 1930 150 actes  
Lesneven [Décès] Ajout 1956 - 1964 741 actes  
Lesneven [Décès] Ajout 1965 - 1973 750 actes  
Lesneven [Décès] Ajout 1974 - 1979 510 actes  
Lesneven [Décès] Ajout 1980 - 1983 659 actes  
Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec [Mariages] Ajout 1910 - 1914 24 actes  
Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec [Mariages] Ajout 1919 - 1928 76 actes  
Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec [Décès] Ajout 1908 - 1918 129 actes  
Locmaria-Plouzané [Mariages] Ajout 1938 - 1942 34 actes  
Locmaria-Plouzané [Décès] Ajout 1933 - 1947 271 actes  
Locmélard [Naissances] Ajout 1911 - 1930 305 actes  
Locmélard [Mariages] Ajout 1931 - 1940 45 actes  
Locmélard [Décès] Ajout 1896 - 1896 21 actes  
Locmélard [Décès] Ajout 1897 - 1897 18 actes  
Locmélard [Décès] Ajout 1898 - 1898 23 actes  
Locmélard [Décès] Ajout 1899 - 1899 20 actes  
Locmélard [Décès] Ajout 1900 - 1900 23 actes  
Locmélard [Décès] Ajout 1901 - 1901 19 actes  
Locmélard [Décès] Ajout 1902 - 1902 22 actes  
Locmélard [Décès] Ajout 1903 - 1903 28 actes  
Locmélard [Décès] Ajout 1904 - 1904 17 actes  
Locmélard [Décès] Ajout 1905 - 1905 18 actes  
Locmélard [Décès] Ajout 1906 - 1906 15 actes  
Locmélard [Décès] Ajout 1907 - 1907 30 actes  
Locmélard [Décès] Ajout 1908 - 1908 19 actes  
Locmélard [Décès] Ajout 1909 - 1909 16 actes  
Locmélard [Décès] Ajout 1910 - 1910 18 actes  
Locmélard [Décès] Ajout 1914 - 1918 17 actes  
Locmélard [Décès] Ajout 1920 - 1930 155 actes  
Logonna-Daoulas [Décès] Ajout 1953 - 1972 478 actes  
Logonna-Daoulas [Décès] Ajout 1973 - 1993 587 actes  
Loperhet [Mariages] Ajout 1937 - 1942 49 actes  
Loperhet [Décès] Ajout 1806 - 1806 40 actes  
Loqueffret [Décès] Ajout 1827 - 1840 552 actes  
Loqueffret [Décès] Ajout 1841 - 1850 421 actes  
Loqueffret [Décès] Ajout 1851 - 1860 432 actes  
Loqueffret [Décès] Ajout 1861 - 1870 319 actes  
Loqueffret [Décès] Ajout 1870 - 1880 306 actes  
Lothey [Naissances] Ajout 1855 - 1858 150 actes

Lothey [Naissances] Ajout 1859 - 1862 158 actes

Mahalon [Naissances] Ajout 1805 -1807 13 actes  
Mahalon [Naissances] Ajout 1913 - 1922 346 actes  
Melgven [Mariages] Ajout 1933 - 1942 221 actes  
Milizac [Naissances] Ajout 1920 - 1923 235 actes  
Milizac [Naissances] Ajout 1926 - 1926 50 actes  
Milizac [Mariages] Ajout 1941 - 1943 173 actes  
Motreff [Décès] Ajout 1897 - 1906 357 actes  
Motreff [Décès] Ajout 1907 - 1916 303 actes  
Motreff [Décès] Ajout 1914 - 1926 268 actes

Névez [Naissances] Ajout 1817 - 1817 70 actes  
Névez [Naissances] Ajout 1818 - 1818 54 actes  
Névez [Naissances] Ajout 1819 - 1819 64 actes  
Névez [Naissances] Ajout 1820 - 1820 58 actes  
Névez [Naissances] Ajout 1821 - 1821 63 actes  
Névez [Naissances] Ajout 1822 - 1822 70 actes  
Névez [Naissances] Ajout 1823 - 1823 65 actes  
Névez [Naissances] Ajout 1824 - 1824 53 actes  
Névez [Naissances] Ajout 1825 - 1825 64 actes  
Névez [Naissances] Ajout 1826 - 1826 68 actes  
Névez [Naissances] Ajout 1827 - 1827 56 actes  
Névez [Naissances] Ajout 1828 - 1828 55 actes  
Névez [Naissances] Ajout 1829 - 1832 251 actes

Penmarch [Mariages] Ajout 1911 - 1911 74 actes  
Peumérit [Mariages] Ajout 1938 - 1942 21 actes  
Pleyben [Mariages] Ajout 1936 - 1943 207 actes  
Plobannalec-Lesconil [Mariages] Ajout 1907 - 1910 105 actes  
Plobannalec-Lesconil [Mariages] Ajout 1911 - 1913 74 actes  
Plobannalec-Lesconil [Mariages] Ajout 1914 - 1918 58 actes  
Plobannalec-Lesconil [Mariages] Ajout 1919 - 1919 67 actes  
Plobannalec-Lesconil [Mariages] Ajout 1920 - 1922 100 actes  
Plobannalec-Lesconil [Mariages] Ajout 1923 -1925 87 actes  
Plobannalec-Lesconil [Mariages] Ajout 1926 - 1928 92 actes  
Plobannalec-Lesconil [Décès] Ajout 1911 - 1915 252 actes  
Plobannalec-Lesconil [Décès] Ajout 1914 - 1918 21 actes  
Plobannalec-Lesconil [Décès] Ajout 1914 - 1920 256 actes  
Plobannalec-Lesconil [Décès] Ajout 1921 - 1925 174 actes  
Plobannalec-Lesconil [Décès] Ajout 1926 - 1930 167 actes  
Plobannalec-Lesconil [Décès] Ajout 1931 - 1935 152 actes  
Plogastel-Saint-Germain [Mariages] Ajout 1942 - 1942 18 actes  
Plogastel-Saint-Germain [Décès] Ajout 1962 -1992 729 actes  
Plomeur [Mariages] Ajout 1910 - 1910 31 actes  
Plomeur [Mariages] Ajout 1911 - 1911 137 actes  
Plomeur [Mariages] Ajout 1912 -1913 45 actes  
Plomeur [Mariages] Ajout 1914 -1918 50 actes  
Plomeur [Mariages] Ajout 1919 - 1919 53 actes  
Plomeur [Mariages] Ajout 1920 - 1920 38 actes  
Plomeur [Mariages] Ajout 1921 - 1921 26 actes  
Plomeur [Mariages] Ajout 1921 - 1922 30 actes  
Plomeur [Mariages] Ajout 1923 - 1923 26 actes  
Plomeur [Mariages] Ajout 1924 - 1924 35 actes  
Plomeur [Mariages] Ajout 1925 - 1925 28 actes  
Plomeur [Mariages] Ajout 1926 - 1926 27 actes  
Plomeur [Mariages] Ajout 1927 - 1927 29 actes  
Plomeur [Mariages] Ajout 1928 - 1928 19 actes  
Plomeur [Mariages] Ajout 1929 - 1929 27 actes  
Plomeur [Mariages] Ajout 1930 - 1930 19 actes  
Plomeur [Mariages] Ajout 1931 - 1931 20 actes  
Plomeur [Mariages] Ajout 1932 - 1932 28 actes  
Plomeur [Mariages] Ajout 1933 - 1933 23 actes  
Plomeur [Mariages] Ajout 1934 - 1935 35 actes  
Plomeur [Mariages] Ajout 1936 - 1937 40 actes  
Plomeur [Mariages] Ajout 1938 - 1939 36 actes  
Plomeur [Mariages] Ajout 1940 - 1942 45 actes  
Plonéour-Lanvern [Décès] Ajout 1914 - 1916 99 actes  
Plonéour-Lanvern [Décès] Ajout 1917 - 1922 396 actes  
Plonéour-Lanvern [Décès] Ajout 1930 - 1938 476 actes  
Plonévez-du-Faou [Décès] Ajout 1846 - 1850 637 actes  
Plonévez-du-Faou [Décès] Ajout 1851 - 1855 683 actes  
Plonévez-Porzay [Naissances] Ajout 1691 - 1699 477 actes  
Plonévez-Porzay [Naissances] Ajout 1700 - 1707 479 actes  
Plouarzel [Décès] Ajout 1963 - 1982 455 actes  
Plouarzel [Décès] Ajout 1983 - 1993 288 actes

Ploudaniel [Mariages] Ajout 1942 - 1942 12 actes  
Ploudaniel [Décès] Ajout 1968 - 1975 226 actes  
Ploudiry [Mariages] Ajout 1795 - 1796 12 actes  
Plouégat-Moysan [Décès] Ajout 1911 - 1972 919 actes  
Plouénan [Mariages] Ajout 1920 - 1930 278 actes  
Plouénan [Mariages] Ajout 1931 - 1942 257 actes  
Plouénan [Décès] Ajout 1954 - 1962 310 actes  
Plougastel-Daoulas [Décès] Ajout 1942 - 1951 551 actes  
Plougastel-Daoulas [Décès] Ajout 1951 - 1956 628 actes  
Plougastel-Daoulas [Décès] Ajout 1956 - 1957 133 actes  
Plougastel-Daoulas [Décès] Ajout 1958 - 1958 110 actes  
Plougastel-Daoulas [Décès] Ajout 1959 - 1959 125 actes  
Plougastel-Daoulas [Décès] Ajout 1959 - 1960 85 actes  
Plougastel-Daoulas [Décès] Ajout 1961 - 1961 125 actes  
Plougastel-Daoulas [Décès] Ajout 1962 - 1966 701 actes  
Plougastel-Daoulas [Décès] Ajout 1972 - 1972 147 actes  
Plougastel-Daoulas [Décès] Ajout 1977 - 1981 796 actes  
Plouguerneau [Naissances] Ajout 1675 - 1676 340 actes  
Plouguerneau [Naissances] Ajout 1677 - 1677 142 actes  
Plouguerneau [Naissances] Ajout 1679 - 1679 142 actes  
Plouguerneau [Naissances] Ajout 1684 - 1685 149 actes  
Plouguerneau [Naissances] Ajout 1687 - 1687 123 actes  
Plouguerneau [Mariages] Ajout 1675 - 1677 81 actes  
Plouguerneau [Mariages] Ajout 1679 -1679 17 actes  
Plouguerneau [Mariages] Ajout 1684 - 1685 53 actes  
Plouguerneau [Mariages] Ajout 1687 - 1695 338 actes  
Plouguerneau [Décès] Ajout 1675 -1677 241 actes  
Plouguerneau [Décès] Ajout 1679 - 1679 87 actes  
Plouguerneau [Décès] Ajout 1684 -1685 192 actes  
Plouider [Décès] Ajout 1963 - 1983 427 actes  
Plouider [Décès] Ajout 1984 - 1993 225 actes  
Plouigneau [Naissances] Ajout 1907 - 1909 278 actes  
Ploumoguier [Naissances] Ajout 1635 - 1646 522 actes  
Ploumoguier [Naissances] Ajout 1647 - 1657 499 actes  
Ploumoguier [Naissances] Ajout 1658 - 1661 173 actes  
Ploumoguier [Naissances] Ajout 1669 - 1672 178 actes  
Ploumoguier [Naissances] Ajout 1674 - 1679 313 actes  
Ploumoguier [Mariages] Ajout 1656 - 1662 56 actes  
Ploumoguier [Mariages] Ajout 1669 - 1672 59 actes  
Ploumoguier [Mariages] Ajout 1674 - 1679 65 actes  
Ploumoguier [Mariages] Ajout 1939 - 1942 35 actes  
Ploumoguier [Décès] Ajout 1669 - 1672 201 actes  
Ploumoguier [Décès] Ajout 1674 - 1679 146 actes  
Ploumoguier [Décès] Ajout 1940 - 1946 203 actes  
Ploumoguier [Décès] Ajout 1957 - 1966 150 actes  
Ploumoguier [Décès] Ajout 1967 - 1976 172 actes  
Ploumoguier [Décès] Ajout 1977 - 1986 166 actes  
Plounéour-Ménez [Naissances] Ajout 1689 - 1690 131 actes  
Plounéour-Ménez [Mariages] Ajout 1689 - 1689 22 actes  
Plounéour-Ménez [Mariages] Ajout 1739 - 1740 18 actes  
Plounéour-Ménez [Mariages] Ajout 1741 - 1746 64 actes  
Plounéour-Ménez [Mariages] Ajout 1747 - 1755 122 actes  
Plounéour-Ménez [Mariages] Ajout 1756 - 1761 85 actes  
Plounévez-Lochrist [Décès] Ajout 1856 - 1862 679 actes  
Plounévez-Lochrist [Décès] Ajout 1889 - 1893 470 actes  
Plounévez-Lochrist [Décès] Ajout 1894 - 1895 169 actes  
Plounévez-Lochrist [Décès] Ajout 1896 - 1898 212 actes  
Plounévez-Lochrist [Décès] Ajout 1899 - 1902 282 actes  
Plounévez-Lochrist [Décès] Ajout 1913 - 1922 728 actes  
Plounévez-Lochrist [Décès] Ajout 1931 - 1931 72 actes  
Plounévez-Lochrist [Décès] Ajout 1931 - 1932 59 actes  
Plounévézel [Naissances] Ajout 1883 - 1892 534 actes  
Plounévézel [Naissances] Ajout 1892 - 1902 476 actes  
Plounévézel [Naissances] Ajout 1903 - 1912 464 actes  
Plounévézel [Naissances] Ajout 1913 - 1922 344 actes  
Plounévézel [Décès] Ajout 1853 - 1862 460 actes  
Plounévézel [Décès] Ajout 1903 - 1912 259 actes  
Plounévézel [Décès] Ajout 1913 - 1922 239 actes  
Plounévézel [Décès] Ajout 1923 - 1932 121 actes  
Plourin-lès-Morlaix [Naissances] Ajout 1901 - 1910 679 actes  
Plourin-lès-Morlaix [Naissances] Ajout 1911 - 1920 560 actes  
Plourin-lès-Morlaix [Mariages] Ajout 1901 - 1910 206 actes  
Plourin-lès-Morlaix [Mariages] Ajout 1911 - 1920 219 actes  
Plourin-lès-Morlaix [Décès] Ajout 1901 - 1910 567 actes  
Plourin-lès-Morlaix [Décès] Ajout 1911 - 1920 576 actes  
Plouyé [Naissances] Ajout 1881 - 1885 371 actes

Plouyé [Naissances] Ajout 1886 - 1890 411 actes  
 Plouyé [Naissances] Ajout 1891 - 1895 383 actes  
 Plouyé [Naissances] Ajout 1896 - 1900 425 actes  
 Plouyé [Mariages] Ajout 1913 - 1914 30 actes  
 Plouyé [Mariages] Ajout 1916 - 1922 166 actes  
 Plouyé [Mariages] Ajout 1923 - 1927 99 actes  
 Plouyé [Décès] Ajout 1881 - 1885 303 actes  
 Plouyé [Décès] Ajout 1886 - 1890 280 actes  
 Plouyé [Décès] Ajout 1891 - 1895 266 actes  
 Plouyé [Décès] Ajout 1896 - 1900 258 actes  
 Plouzané [Naissances] Ajout 1933 - 1942 411 actes  
 Plovan [Naissances] Ajout 1917 - 1917 26 actes  
 Plovan [Mariages] Ajout 1942 - 1942 11 actes  
 Plovan [Décès] Ajout 1992 - 1992 11 actes  
 Plozévet [Mariages] Ajout 1910 - 1910 38 actes  
 Pont-Aven [Naissances] Ajout 1813 - 1822 313 actes  
 Pont-Aven [Naissances] Ajout 1823 - 1832 257 actes  
 Pont-Aven [Naissances] Ajout 1832 - 1842 303 actes  
 Pont-Aven [Mariages] Ajout 1893 - 1902 111 actes  
 Pont-Croix [Naissances] Ajout 1843 - 1847 335 actes  
 Pont-Croix [Naissances] Ajout 1848 - 1852 340 actes  
 Pont-Croix [Naissances] Ajout 1853 - 1857 345 actes  
 Pont-Croix [Naissances] Ajout 1858 - 1862 374 actes  
 Pont-Croix [Naissances] Ajout 1864 - 1869 479 actes  
 Pont-Croix [Décès] Ajout 1831 - 1840 456 actes  
 Pont-Croix [Décès] Ajout 1841 - 1848 454 actes  
 Pont-Croix [Décès] Ajout 1849 - 1854 431 actes  
 Pont-Croix [Décès] Ajout 1854 - 1859 417 actes  
 Pont-Croix [Décès] Ajout 1867 - 1867 78 actes  
 Pont-Croix [Décès] Ajout 1867 - 1868 69 actes  
 Pont-Croix [Décès] Ajout 1869 - 1869 70 actes  
 Pont-Croix [Décès] Ajout 1874 - 1875 144 actes  
 Pont-Croix [Décès] Ajout 1876 - 1877 146 actes  
 Pont-Croix [Décès] Ajout 1878 - 1879 170 actes  
 Pont-Croix [Décès] Ajout 1880 - 1881 168 actes  
 Pont-Croix [Décès] Ajout 1882 - 1883 141 actes  
 Pont-Croix [Décès] Ajout 1883 - 1885 150 actes  
 Pont-Croix [Décès] Ajout 1886 - 1887 164 actes  
 Pont-l'Abbé [Mariages] Ajout 1931 - 1931 43 actes  
 Pont-l'Abbé [Mariages] Ajout 1932 - 1932 53 actes  
 Pont-l'Abbé [Mariages] Ajout 1933 - 1933 51 actes  
 Pont-l'Abbé [Mariages] Ajout 1933 - 1934 47 actes  
 Pont-l'Abbé [Mariages] Ajout 1935 - 1935 54 actes  
 Pont-l'Abbé [Mariages] Ajout 1935 - 1936 48 actes  
 Pont-l'Abbé [Mariages] Ajout 1937 - 1937 44 actes  
 Pont-l'Abbé [Mariages] Ajout 1937 - 1938 31 actes  
 Pont-l'Abbé [Mariages] Ajout 1938 - 1939 39 actes  
 Pont-l'Abbé [Mariages] Ajout 1940 - 1940 20 actes  
 Porspoder [Décès] Ajout 1953 - 1977 585 actes  
 Poullaouen [Décès] Ajout 1807 - 1814 721 actes  
 Poullaouen [Décès] Ajout 1818 - 1821 250 actes

Quimerch [Mariages] Ajout 1907 - 1919 315 actes  
 Quimerch [Décès] Ajout 1902 - 1916 784 actes  
 Quimper [Naissances] Ajout 1896 - 1896 458 actes  
 Quimper [Naissances] Ajout 1897 - 1897 437 actes  
 Quimper [Mariages] Ajout 1918 - 1918 147 actes  
 Quimper [Mariages] Ajout 1919 - 1919 271 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1793 - 1794 294 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1794 - 1795 273 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1794 - 1797 165 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1795 - 1796 251 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1797 - 1798 183 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1798 - 1799 265 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1799 - 1800 214 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1800 - 1801 209 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1801 - 1802 212 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1802 - 1803 245 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1803 - 1804 388 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1804 - 1805 247 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1805 - 1806 263 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1806 - 1807 147 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1806 - 1808 163 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1807 - 1807 12 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1808 - 1809 206 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1810 - 1810 154 actes

Quimperlé [Décès] Ajout 1810 - 1812 164 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1811 - 1811 142 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1813 - 1813 145 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1813 - 1814 187 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1815 - 1815 113 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1815 - 1816 154 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1817 - 1817 144 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1818 - 1818 224 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1818 - 1819 190 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1820 - 1820 123 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1820 - 1821 183 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1821 - 1823 142 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1822 - 1822 162 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1823 - 1824 125 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1825 - 1825 146 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1825 - 1826 156 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1826 - 1827 186 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1827 - 1828 192 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1829 - 1829 257 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1830 - 1830 198 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1830 - 1831 182 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1831 - 1832 194 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1833 - 1833 162 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1833 - 1834 167 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1833 - 1835 177 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1835 - 1836 163 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1836 - 1838 169 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1837 - 1837 200 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1838 - 1839 239 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1839 - 1840 152 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1840 - 1841 176 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1842 - 1842 161 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1842 - 1843 141 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1843 - 1844 177 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1845 - 1845 178 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1846 - 1846 171 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1846 - 1847 188 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1847 - 1848 207 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1849 - 1849 200 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1849 - 1850 215 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1850 - 1851 185 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1851 - 1852 231 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1852 - 1853 208 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1853 - 1854 188 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1854 - 1855 258 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1854 - 1856 252 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1856 - 1857 257 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1857 - 1858 170 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1858 - 1859 194 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1859 - 1860 171 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1860 - 1862 217 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1861 - 1861 240 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1861 - 1863 182 actes  
 Quimperlé [Décès] Ajout 1863 - 1864 181 actes

Roscanvel [Mariages] Ajout 1933 - 1943 71 actes  
 Roscanvel [Décès] Ajout 1933 - 1970 553 actes  
 Rumengol [Mariages] Ajout 1813 - 1818 25 actes  
 Rumengol [Mariages] Ajout 1820 - 1832 56 actes  
 Rumengol [Décès] Ajout 1817 - 1817 17 actes  
 Rumengol [Décès] Ajout 1818 - 1818 14 actes

Saint-Évarzec [Naissances] Ajout 1916 - 1922 266 actes  
 Saint-Frégant [Naissances] Ajout 1806 - 1806 25 actes  
 Saint-Frégant [Mariages] Ajout 1933 - 1943 65 actes  
 Saint-Frégant [Décès] Ajout 1973 - 1993 209 actes  
 Saint-Hernin [Naissances] Ajout 1735 - 1741 335 actes  
 Saint-Hernin [Naissances] Ajout 1742 - 1752 479 actes  
 Saint-Hernin [Naissances] Ajout 1751 - 1751 11 actes  
 Saint-Hernin [Naissances] Ajout 1843 - 1848 302 actes  
 Saint-Hernin [Naissances] Ajout 1849 - 1852 210 actes  
 Saint-Hernin [Naissances] Ajout 1853 - 1854 100 actes  
 Saint-Hernin [Naissances] Ajout 1855 - 1858 201 actes  
 Saint-Hernin [Naissances] Ajout 1859 - 1859 64 actes  
 Saint-Hernin [Naissances] Ajout 1860 - 1862 158 actes  
 Saint-Hernin [Décès] Ajout 1735 - 1742 454 actes

Saint-Hernin [Décès] Ajout 1743 - 1752 318 actes  
 Saint-Hernin [Décès] Ajout 1751 - 1751 11 actes  
 Saint-Hernin [Décès] Ajout 1838 - 1858 899 actes  
 Saint-Hernin [Décès] Ajout 1859 - 1869 392 actes  
 Saint-Hernin [Décès] Ajout 1870 - 1875 256 actes  
 Saint-Hernin [Décès] Ajout 1876 - 1881 185 actes  
 Saint-Hernin [Décès] Ajout 1882 - 1886 171 actes  
 Saint-Hernin [Décès] Ajout 1887 - 1892 219 actes  
 Saint-Hernin [Décès] Ajout 1892 - 1902 476 actes  
 Saint-Hernin [Décès] Ajout 1903 - 1911 405 actes  
 Saint-Hernin [Décès] Ajout 1912 - 1912 25 actes  
 Saint-Hernin [Décès] Ajout 1913 - 1915 152 actes  
 Saint-Hernin [Décès] Ajout 1914 - 1918 140 actes  
 Saint-Hernin [Décès] Ajout 1914 - 1922 147 actes  
 Saint-Hernin [Décès] Ajout 1923 - 1932 278 actes  
 Saint-Jean-Trolimon [Mariages] Ajout 1913 - 1919 47 actes  
 Saint-Jean-Trolimon [Mariages] Ajout 1920 - 1943 284 actes  
 Saint-Marc [Naissances] Ajout 1918 - 1918 67 actes  
 Saint-Marc [Mariages] Ajout 1942 - 1942 64 actes  
 Saint-Pierre-Quilbignon [Naissances] Ajout 1918 - 1918 181 actes  
 Saint-Pierre-Quilbignon [Mariages] Ajout 1942 - 1942 42 actes  
 Saint-Sauveur [Naissances] Ajout 1853 - 1867 733 actes  
 Saint-Sauveur [Naissances] Ajout 1869 - 1879 530 actes  
 Saint-Sauveur [Mariages] Ajout 1906 - 1914 95 actes  
 Saint-Sauveur [Mariages] Ajout 1916 - 1929 165 actes  
 Saint-Thois [Naissances] Ajout 1902 - 1912 575 actes  
 Saint-Thurien [Naissances] Ajout 1791 - 1791 37 actes  
 Saint-Urbain [Mariages] Ajout 1933 - 1942 34 actes  
 Saint-Urbain [Décès] Ajout 1943 - 1962 164 actes  
 Saint-Urbain [Décès] Ajout 1973 - 1993 178 actes  
 Sibiril [Naissances] Ajout 1915 - 1920 155 actes  
 Sibiril [Mariages] Ajout 1916 - 1930 204 actes  
 Sibiril [Décès] Ajout 1921 - 1940 385 actes  
 Sizun [Naissances] Ajout 1913 - 1917 246 actes  
 Sizun [Naissances] Ajout 1918 - 1922 299 actes  
 Sizun [Mariages] Ajout 1913 - 1914 29 actes  
 Sizun [Mariages] Ajout 1916 - 1922 160 actes  
 Spézet [Naissances] Ajout 1860 - 1877 2257 actes

Spézet [Naissances] Ajout 1883 - 1887 621 actes  
 Spézet [Naissances] Ajout 1887 - 1892 639 actes  
 Spézet [Mariages] Ajout 1881 - 1890 307 actes  
 Spézet [Décès] Ajout 1827 - 1831 284 actes  
 Spézet [Décès] Ajout 1833 - 1834 156 actes  
 Spézet [Décès] Ajout 1835 - 1836 342 actes  
 Spézet [Décès] Ajout 1844 - 1849 484 actes  
 Spézet [Décès] Ajout 1856 - 1861 515 actes  
 Spézet [Décès] Ajout 1862 - 1866 491 actes  
 Spézet [Décès] Ajout 1885 - 1888 450 actes

Telgruc-sur-Mer [Décès] Ajout 1906 - 1917 490 actes  
 Tréboul [Décès] Ajout 1914 - 1919 32 actes  
 Tréboul [Décès] Ajout 1921 - 1926 446 actes  
 Trégarvan [Naissances] Ajout 1909 - 1920 144 actes  
 Trégarvan [Mariages] Ajout 1937 - 1942 14 actes  
 Trégarvan [Décès] Ajout 1900 - 1936 345 actes  
 Trégunc [Décès] Ajout 1720 - 1720 12 actes  
 Tréménech [Naissances] Ajout 1701 - 1728 468 actes  
 Tréménech [Naissances] Ajout 1729 - 1746 288 actes  
 Tréménech [Naissances] Ajout 1747 - 1777 432 actes  
 Tréménech [Naissances] Ajout 1778 - 1792 251 actes  
 Tréménech [Mariages] Ajout 1701 - 1709 25 actes  
 Tréménech [Mariages] Ajout 1711 - 1716 22 actes  
 Tréménech [Mariages] Ajout 1723 - 1725 13 actes  
 Tréménech [Mariages] Ajout 1731 - 1742 49 actes  
 Tréménech [Mariages] Ajout 1747 - 1755 34 actes  
 Tréménech [Mariages] Ajout 1757 - 1777 73 actes  
 Tréménech [Mariages] Ajout 1778 - 1792 89 actes  
 Tréménech [Décès] Ajout 1701 - 1728 145 actes  
 Tréménech [Décès] Ajout 1729 - 1746 157 actes  
 Tréménech [Décès] Ajout 1748 - 1777 186 actes  
 Tréménech [Décès] Ajout 1778 - 1792 220 actes  
 Trézilidé [Naissances] Ajout 1679 - 1680 20 actes  
 Trézilidé [Naissances] Ajout 1687 - 1690 56 actes  
 Trézilidé [Naissances] Ajout 1701 - 1705 61 actes  
 Trézilidé [Décès] Ajout 1793 - 1799 104 actes

## LES SUPPRESSIONS

Pour des raisons techniques, les actes saisis pour révision ne peuvent actuellement être mis directement à jour. Les 7405 actes suivants ont, en conséquence, été supprimés. Ils sont remplacés par les actes en ajout (voir ci-dessus) pour les mêmes périodes.

M ESQUIBIEN 1883 - 1896 246 actes  
 D GUIPAVAS 1716 - 1717 26 actes  
 D GUIPAVAS 1778 - 1778 36 actes  
 M LA ROCHE MAURICE 1699 - 1699 7actes  
 N PLONEVEZ-PORZAY 1691 - 1707 948 actes  
 N PLOUGUERNEAU 1675 - 1687 879 actes  
 M PLOUGUERNEAU 1675 - 1695 485 actes

D PLOUGUERNEAU 1675 - 1695 491 actes  
 N PLOUMOGUER 1647 - 1679 1484 actes  
 M PLOUMOGUER 1656 - 1679 180 actes  
 D PLOUMOGUER 1669 - 1679 347 actes  
 N TREMENECH 1701 - 1792 1376 actes  
 M TREMENECH 1701 - 1792 263 actes  
 D TREMENECH 1701 - 1792 637 actes

## LES ACTES HORS ETAT CIVIL

RECIF comporte par ailleurs 58 548 relevés de naissances établis à partir des registres matricules.

## BILAN

Au 1<sup>er</sup> juillet 2018 la base RECIF comporte :

4 744 048 naissances  
 1 239 907 mariages  
 3 567 409 décès  
 Soit un total de 9 551 364 actes (+ 151 958 actes)  
 9 453 098 de ces actes sont disponibles en ligne (N > 100 ans, M > 75 ans, D > 25 ans)

### Important :

Les relevés de naissances postérieures à 1918, quand ils sont informatisés, ne sont pas mis en ligne. Ils pourront néanmoins être consultés dans les antennes.

**Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à cette mise à jour par leurs relevés, leurs saisies ou leurs photographies !**

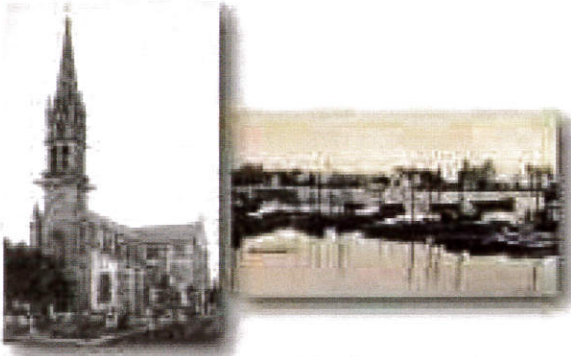
**N'hésitez pas à contacter les antennes du CGF pour proposer vos services.**

# en souscription

## Du Reuz en Bigoudénie

Pierrick Chuto

### Du **REUZ** en Bigoudénie



### Blancs de Plobannalec et Rouges de Lesconil (1892-1938)

Préface de Serge Duigou

Pour clore l'étude sur la lutte entre cléricaux et laïcs, je me suis intéressé cette fois à la commune de Plobannalec où, au début du XX<sup>e</sup> siècle, la lutte fut âpre entre paysans et marins.

Deux communautés voisines, distantes de 3 km, qui se regardent en chiens de faïence : les paysans blancs du bourg de Plobannalec et les marins rouges du port de Lesconil.

Pour attiser cet antagonisme, des personnages hauts en couleur : Christophe Jézégou, recteur au caractère dominateur, Jules Deschenes, instituteur à "l'école du diable" et puissant secrétaire de mairie. (Les maires sont des pantins entre ses mains). L'abbé Jean-Baptiste Le Mel, un "saint homme" en butte aux provocations des protestants, puis des communistes du port de pêche.

Une rivalité exacerbée entre écoles laïques et privées, cléricaux et "sans Dieu", politiciens de droite et de gauche.

Si l'on y rajoute des élections mouvementées et un climat économique difficile, tous les ingrédients sont réunis pour faire du reuz...

150 pages. Format 15 X 21. Imprimé en Bretagne

## Jusqu'au 25 octobre 2018

### Bulletin de souscription

À retourner à : Association de Saint-Alouarn. 19, hameau de Porrajenn. 29700 Plomelin

En souscrivant avant le 25 octobre 2018, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel sur le prix de vente public (15 €)  
1 exemplaire dédié : 13 € franco de port.

**CE LIVRE, ÉDITÉ EN QUANTITÉ LIMITÉE, NE SERA PAS VENDU EN LIBRAIRIE.**

Nom :

Prénom :

Dédicace pour

Adresse :

Ville :

Code postal :

Courriel : @

Souscrit à l'achat de      exemplaire(s) du livre *Du reuz en Bigoudénie*

et verse      € par chèque à l'ordre d' Association de Saint-Alouarn

Si paiement par carte bancaire (système sécurisé Paypal) allez sur le site : <http://www.chuto.fr>

Signature et date :

# CENTRE GENEALOGIQUE DU FINISTERE

Siège social : Salle municipale, rue du Commandant Tissot, 29200 BREST

## A ADRESSER A VOTRE ANTENNE DE RATTACHEMENT

*Antenne de Brest :  
Salle municipale, Rue du Commandant Tissot 29200 BREST*

*Antenne de Morlaix :  
Place Onésime Krébel 29600 MORLAIX*

*Antenne de Quimper :  
4 Rue Félix Le Dantec, zone de Creac'h Guen 29000 QUIMPER*

## RENOUVELLEMENT DE COTISATION AU CGF OU D'ABONNEMENT AU LIEN POUR L'ANNEE 2019

### Consignes :

#### 1<sup>er</sup> cas : règlement par CB :

**Veillez vous connecter sur notre site à l'adresse suivante : //cgf-bzh.fr**

**Ce paiement est entièrement sécurisé. Vous recevrez un SMS sur votre téléphone portable, avec un code à saisir pour confirmer votre règlement. Utilisez cette formule dans la mesure du possible, car en raison des automatismes qui y sont liés, cela soulage le travail de nos bénévoles.**

#### 2<sup>ème</sup> cas : règlement par Pay-Pal :

**Pour les personnes à l'étranger, vous avez la possibilité de payer par Pay-Pal. Dans ce cas, nous contacter par courriel à l'adresse suivante : cg29@cgf.bzh**

#### 3<sup>ème</sup> cas : règlement par chèque :

**Merci de renseigner les documents qui suivent.**

**Vos renouvellements d'adhésion sont à adresser, avec votre chèque à l'ordre du Centre Généalogique du Finistère, à l'antenne de rattachement de votre choix.**

### **ATTENTION !**

#### **Généabank :**

Rappel : la distribution des points Généabank du 1<sup>er</sup> trimestre 2019, se fera le 4 janvier. Soyez prévoyant(e) en réglant votre cotisation à temps, pour bien démarrer la nouvelle année.

A titre informatif, les comptes généabank des personnes qui renouvelleront après le 31 janvier ne seront crédités que de 600 points au lieu de 900 si le renouvellement s'effectue jusqu'au 28 février et de 300 points pour un renouvellement en mars.

#### **Expédition du Lien**

Si votre renouvellement de cotisation intervient après le 15 février (pour le Lien du premier trimestre) et le 14 juin (pour le deuxième trimestre), merci de prévoir un règlement complémentaire de 5,70 € par Lien paru, le tarif «envoi de groupe» ne s'appliquant plus. Ainsi toute personne qui renouvellera sa cotisation après le 14 février 2019 devra joindre à son règlement 5,70 € par LIEN paru au moment où s'effectue le renouvellement.

## **ABONNEMENT AUX QUATRE NUMEROS 2019 DE LA REVUE LE LIEN SANS ÊTRE ADHÉRENT : 29 €**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : N° : \_\_\_\_\_ Rue : \_\_\_\_\_  
Lieu-dit : \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_  
N° de téléphone : \_\_\_\_\_ N° de téléphone portable : \_\_\_\_\_  
Adresse électronique : \_\_\_\_\_

*Chèque à libeller à l'ordre du Centre Généalogique du Finistère et à renvoyer au siège social de l'association :*

**CGF Salle municipale rue du Commandant Tissot 29200 BREST**

*NB : Le paiement par CB n'est pas possible pour un simple abonnement à la revue.*

**XV**

# RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION AU CGF POUR L'ANNEE 2019

Valable du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019 avec règlement par chèque

## 1- J'INDIQUE MON ANTENNE DE RATTACHEMENT POUR MON RENOUVELLEMENT D'ADHESION

BREST		MORLAIX		QUIMPER	
-------	--	---------	--	---------	--

## 2- JE RENSEIGNE LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

### ADHERENT N° :

Mr  Mme  Mlle  Nom :

Prénom :

Adresse : N° :

Rue :

Lieu-dit :

Code Postal :

Ville :

N° de téléphone\* :

Adresse électronique :

Date de naissance :

Profession\* :

\* : mention facultative mais souhaitée

### Antenne de rattachement :

Nom de jeune fille\* :

Pays :

N° de téléphone portable\* :

Lieu de naissance\* :

(A REMPLIR PAR LA DEUXIÈME PERSONNE DANS LE CAS D'UN RENOUVELLEMENT "COUPLE" OU "DUO")

### ADHERENT N° :

Nom :

Prénom :

Adresse : N° :

Rue :

Lieu-dit :

Code Postal :

Ville :

N° de téléphone\* :

Adresse électronique :

Date de naissance :

Profession\* :

\* : mention facultative

Nom de jeune fille\* :

Pays :

N° de téléphone portable\* :

Lieu de naissance\* :

## 3- JE CHOISIS MA FORMULE D'ADHESION :

Cotisations	Conditions	Montant dû	Choix
Cotisation annuelle : donne la qualité de membre	Personne seule	26 €	<input type="checkbox"/>
	Duo <sup>2</sup>	43 €	<input type="checkbox"/>
Cotisation annuelle avec abonnement au Lien et accès aux bases sur Internet <sup>1</sup> : donne la qualité de membre 26 € (43 € pour Duo) + abonnement préférentiel au Lien (18 €), qui donne en sus accès aux bases informatiques en nos locaux et sur Internet, via GENEABANK avec attribution de codes personnalisés.	Personne seule	44 €	<input type="checkbox"/>
	Duo <sup>2</sup>	61 €	<input type="checkbox"/>

<sup>1</sup> Cette formule vous permet de recevoir les codes d'accès personnalisés pour consulter, via Internet, les bases de données du CGF (RECIF, BAGAD, HORSEC, DECRETS, TUTELLES ... ainsi que la base de données GENEABANK.

<sup>2</sup> La formule Duo peut être souscrite par des couples mariés ou non, un parent et son enfant, un frère et une soeur, etc...

"J'autorise le Centre Généalogique du Finistère à collecter les informations portées sur ce bulletin d'inscription ou de renouvellement de cotisation et à m'adresser des courriels (lettres d'information notamment). oui  non

Nous vous rappelons que vos données personnelles NE SONT JAMAIS partagées avec des sociétés commerciales.

Via le site du CGF (<http://recif2.cgf.bzh/cgf.php>), vous avez la possibilité de modifier ces données.

Vous pouvez aussi nous contacter soit par courrier, soit par mail ([cg29@cgf.bzh](mailto:cg29@cgf.bzh)) pour demander la modification ou même la suppression de vos données personnelles."

Je m'engage à ne faire aucune exploitation lucrative de mes recherches, sous quelque forme que se soit, à titre personnel ou au nom du CGF.

Fait à :

le :

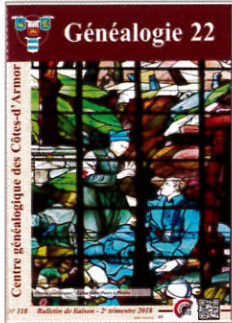
signature :

XVI

# Les Cercles Généalogiques membres de l'UGBH et leurs derniers bulletins

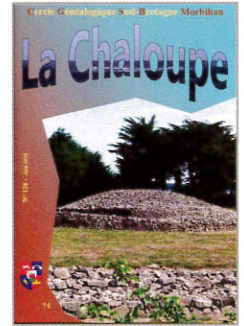
**Centre Généalogique des Côtes d'Armor**  
3 rue du Bel-Orient, 22000 ST BRIEUC

**Centre Généalogique du Morbihan**  
12 rue Colbert, 56100 LORIENT



Généalogie 22, n° 118

- Morts de froid. Département des Côtes-du-Nord, novembre-décembre 1899, par Annick Mévellec, 7p.
- Les Dalmard et la poste, un siècle d'histoire, par Michel Lanoë, 4p.
- Petite histoire d'un gardien de phare (1), Triagoz et Roches Douvres (1883-1893), par Brigitte et Jean-Yves Le Roy, 10p.
- L'affaire du banc-d'œuvre de l'église de Plouaret (22) en 1835, par Yves Ollivier, 2p.
- Nos ancêtres les Gaulois, par Monique Jézéquel, 2p.
- Edouard Illiet (1893-1914). Une histoire de vie et de mémoire, par Annick Mévellec, 10p.



La Chaloupe n° 126

- Seigneurs et seigneuries du Morbihan – 5 – Plougoumelen – 6 – Le Bono, par † Job Jaffré, 5p.
- Il y a 300 ans, un navigateur lorientais apportait une étrange maladie en Afrique du Sud, par Nicole Le Pallec, 1p.
- François René Duminy (1747-1811) – marin lorientais et pionnier du Cap (1), par Jean Yves Le Lan, 8p.
- Quelques aperçus de Plouharnel aux XVIIe et XVIIIe siècles, 1600-1800 (4), par Albert Janot, 6p.
- Joseph Josso (4) par Yvette et Gilbert Manic, 8p.
- Le télégraphe Chappe en Bretagne (2), par Jean Pierre Volatron, 4p.
- Le Le Lagadec, boulangers vannetais au XIXe siècle, (1), par Marc Kermorvan, 4p.

## Chef d'Armor

108 boulevard de la Corniche, 22700 PERROS-GUIREC

## Centre Généalogique du Poher

Boulevard de la République, 29720 CARHAIX

## Cercle Généalogique d'Ille-et-Vilaine

Permanences et courrier :

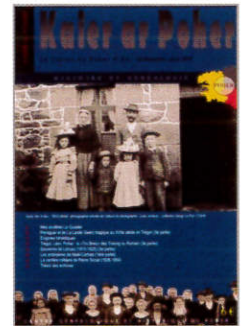
18 bis rue Frédéric Mistral, 35200 RENNES



Racines 35, n°126

- Jeunesse d'un poilu, par Louis Lesbaupin, 9p.
- Brétiliens morts en mer, par Patrick Esnoux, 7p.
- Le médecin de papa, par Françoise Thouanel-Robert, 2p.
- Autopsie à Redon, par Bénédicte Reigner-Troude, 5p.
- Mesures à grains à Chaumeré, par Paul Vieil, 3p.
- Gaëtan Hervé, par Ginette Grossetête-Foustoul, 1p.
- Originaires d'Ille-et-Vilaine : ils décèdent à l'hôpital militaire de Nancy en Meurthe-et-Moselle, par Bénédicte Reigner-Troude, 1p.

- Mes ancêtres Le Guiader, par Françoise Guesnier, 8p.
- Penanger et de La Lande. Gwerz tragique au XVIIe siècle au Trégor, (3ème partie), par Daniel Giraudon, 10p.
- Enigmes héraldiques, par Jean-François Coënt, 8p.
- Trégor, Léon, Poher : Le "tro breiz" des Trolong du Romain, (2ème partie), par Marc Jeanlin, 8p.
- Souvenirs de Lohuec (1915-1925), 3ème partie, par Pierre L'Hostis, 8p.
- Les ardoisières de Maël-Carhaix, 1ère partie, par Alban Hurel, 12p.
- La carrière militaire de Pierre Sicat (1938-1954), par Jean-Claude Sicat, 4p.
- Trésor des archives. Quelques lettres inédites adressées au chevalier de la Tour d'Auvergne par son beau-frère, Yves Limon du Timeur, 4ème partie, par Jérôme Caouën, 4p.



Kaier ar Poher n° 61

## Centre Généalogique de la Loire Atlantique

1 Rue Darbefeuille – 44100 NANTES

## Mémoire Vivante de Fégréac

Mairie, 44 FEGREAC

memoirevivante.fegreac@voila.fr



CGLA  
Bulletin intermédiaire  
n° 11,  
2e trimestre 2018

## CEGENCEB

Siège : Mairie de Mauron, 56430 MAURON

- Saint-Gonlay et Saint Servant, Dictionnaire d'Ogée, 4p.
- Le monument aux Morts de Ménéac, par Mickaël Lelandais, 4p.
- Pouillé. Historique de l'ancien diocèse de Vannes, par Christiane Blanchard, 5p.
- Histoire du diocèse de Vannes – Coët-Bugat, par Christiane Blanchard, 3p.
- Comment finit la guerre en Orient, voilà 100 ans, par François Gérard, 6p.
- Raymond Salmon, compositeur violoncelliste du XXe siècle, par Daniel Bret, 3 p.



Souche n° 62

Centre Généalogique du Finistère  
(voir page 2 de couverture)



Brest



Morlaix



Quimper



Carte des paroisses et trèves du Finistère avant 1789



Crozon



Breizh 5/5



Moëlan sur Mer